



HAL
open science

Les lieux de culte de la cité des Lémovices (Limousin, France)

Mylène Ferré

► **To cite this version:**

Mylène Ferré. Les lieux de culte de la cité des Lémovices (Limousin, France) : Prospection thématique, campagne 2021. Drac - SRA Nouvelle Aquitaine site de Limoges; Université de Tours. 2023. hal-04115042

HAL Id: hal-04115042

<https://hal.science/hal-04115042>

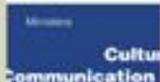
Submitted on 23 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



LES LIEUX DE CULTE GALLO-ROMAINS DE LA CITÉ DES LÉMOVICES (IER - IIIE SIÈCLES)



Rapport d'opération de prospection thématique

Responsable d'opération : Mylène Ferré

Numéro d'opération : 12-4020

Numéro d'arrêté : 75-2021-0476

Service régional de l'Archéologie
Direction régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine
Limoges, 2021

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier tout d'abord Mme la Conservatrice Hélène Mousset pour son soutien dans la mise en place de ce projet, ainsi que pour l'intérêt porté à mon travail de recherche depuis septembre 2020. J'ai eu l'occasion de préparer et mener ma première opération archéologique et j'espère avoir été à la hauteur.

Mes remerciements également à Mme Myrtille Blancheton, responsable de la documentation au Service Régional de l'Archéologie de Limoges, pour l'attention portée à mes demandes mais aussi son accueil et sa disponibilité au sein du SRA.

Je remercie mon directeur de mémoire, Florian Baret, pour son soutien et tous ses conseils. Un grand merci également à Elliott, Samuel et Jean-Baptiste pour leur participation aux journées de prospection de la session en Haute-Vienne, mais aussi à tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé et soutenu dans la logistique de cette opération.

Enfin, je souhaite remercier plus particulièrement et chaleureusement Marc. Je tenais à souligner son investissement dans toutes les étapes, de l'ébauche à la réalisation du projet, et ce, malgré le mauvais temps, les délais et les blessures.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
SOMMAIRE	3
PARTIE I : METHODOLOGIE ET RESULTATS.....	4
CHAPITRE 1 : PRESENTATION ADMINISTRATIVE ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET.....	5
I. <i>Résumé administratif et mots-clés associés à la prospection</i>	5
II. <i>Contexte : mémoire de recherche de M1</i>	6
CHAPITRE 2 : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'OPERATION	9
I. <i>Contexte géographique : la cité des Lémovices</i>	9
II. <i>Contexte historique : la cité des Lémovices du Ier au IIIe siècle</i>	11
III. <i>Historique de recherches : les lieux de culte gallo-romains de la cité des Lémovices</i>	13
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE ET DES OBJECTIFS DE LA PROSPECTION	16
I. <i>Problématique de recherche</i>	16
II. <i>Objectifs de la prospection</i>	17
III. <i>Méthode</i>	17
CHAPITRE 4 : RESULTATS DE LA PROSPECTION PEDESTRE	20
I. <i>Précisions concernant les deux sessions de prospection pédestre</i>	20
II. <i>Sites prospectés</i>	20
III. <i>Sites non prospectés</i>	29
IV. <i>Analyse du mobilier</i>	31
CHAPITRE 5 : RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DOCUMENTAIRE	32
I. <i>Précisions concernant le dépouillement documentaire</i>	32
II. <i>Documents consultés</i>	32
III. <i>Apports de la consultation documentaire</i>	33
CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2022	34
<i>Conclusion de l'opération de 2021</i>	34
<i>Perspectives pour 2022</i>	34
PARTIE II : ILLUSTRATIONS	39

PARTIE I : MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

CHAPITRE 1 : PRESENTATION ADMINISTRATIVE ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

I. RESUME ADMINISTRATIF ET MOTS-CLES ASSOCIES A LA PROSPECTION

1.1. Résumé administratif

► Figure 2 : Arrêté d'autorisation d'opération archéologique

Région	Nouvelle Aquitaine
Département(s)	Corrèze, Creuse, Haute-Vienne
Code opération	12-4020
Arrêté d'autorisation	75-2021-0476
Direction	Mlle Mylène Ferré
Programmation nationale	Axe 6 - Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine
Organisme de rattachement du responsable scientifique	Université de Tours
Date des activités	Avril à décembre 2021

Tableau 1 : Résumé administratif

1.2. Résumé scientifique (notice pour le bilan scientifique régional)

Les lieux de culte gallo-romains de la cité des Lémovices (Ier – IIIe siècles après J.-C.)

La prospection thématique engagée cette année est à replacer dans le contexte d'un mémoire de recherche réalisé à l'université de Tours portant sur la thématique des lieux de culte ruraux de la cité des Lémovices (Ier – IIIe siècle). Les objectifs principaux étaient de prendre contact avec le terrain et de compléter les notices de sites avec des informations de terrain (photographies, topographie, mobilier). Cette opération contenait un volet bibliographique ainsi qu'un volet de terrain.

Pour la partie de terrain, nous avons préalablement sélectionné 49 sites sur les critères suivants : le nombre de sources dans lequel le site est cité, une fiche de la base Patriarche, le type de site (nous avons privilégié des lieux de culte construits) et l'absence de mobilier. Ils sont tous situés dans les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. Il s'agissait d'une liste indicative dans la mesure où nous avons un temps imparti pour réaliser l'étude ainsi que la prospection.

Les prospections pédestres ont été réalisées en deux temps : une semaine en mai 2021 (Corrèze) puis les week-ends de juillet (Haute-Vienne). Par manque de temps, uniquement les sites situés en Corrèze et en Haute-Vienne ont été prospectés. Au total, nous nous sommes rendus sur 24 sites (12 en Corrèze, 10 en Haute-Vienne et 2 en Creuse), 10 ayant été mis de côté lors de la préparation de la prospection. Sur ces 24 sites, 12 n'ont fourni aucun résultat. Deux objectifs ont été principalement atteints : la documentation photographique et la relocalisation.

Dans un deuxième temps, nous avons effectué un dépouillement documentaire au SRA de Limoges. Contrairement à la prospection pédestre, ce dépouillement a donné de meilleurs résultats de par la plus grande quantité de documents consultés. Au total, 89 bulletins de sociétés savantes ont été consultés et 61 dossiers communaux. De plus, nous avons eu accès à 66 rapports d'opération. Ainsi, 39 fiches de sites ont pu être complétées par des informations administratives, de localisation, de morphologie et des illustrations. Enfin, trois nouveaux sites ont pu être ajoutés à notre étude.

Pour conclure, cette première opération archéologique sur la thématique des lieux de culte gallo-romains a donné de bons résultats, principalement grâce à la partie documentaire. Nous envisageons de poursuivre les contrôles de terrain en 2022, afin de la terminer et de prospecter les sites en Creuse.

1.3. Mots-clés

Chronologie	Antiquité gallo-romaine
Interprétation des vestiges immobiliers	<i>Fanum</i> , sanctuaire, temple, indéterminé
Interprétation des vestiges mobiliers	TCA ¹ , pierres, tessons, clous, moellons

Tableau 2 : Mots-clés

II. CONTEXTE : MEMOIRE DE RECHERCHE DE M1

2.1. Présentation du travail de recherche

Le travail de recherche porte sur les lieux de culte gallo-romains de la cité des Lémovices (Ier-IIIe siècles). Il s'agit d'une étude documentaire et archéologique des lieux de culte gallo-romain sur ce territoire qui correspond à l'ancienne région du Limousin. Trois départements sont ainsi étudiés : la Haute-Vienne, la Creuse, et la Corrèze.

Le mémoire de recherche dans lequel s'insère cette étude est dirigé par M. Florian Baret, maître de conférences en archéologie de la Gaule romaine et archéomatique à l'université de Tours. Cette étude est également intégrée au Programme Collectif de Recherche *HaGal – Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices* (dir. F. Baret ; 2019-2021 ; DRAC Nouvelle-Aquitaine, SRA de Limoges).

Deux enjeux principaux pour cette étude ont pu être définis : comprendre l'implantation des sites cultuels sur le territoire des Lémovices et selon quels facteurs ; et dessiner le paysage culturel de la cité entre la fin de la Protohistoire et la fin du Haut-Empire. Dans ce cadre, trois objectifs majeurs ont été établis pour l'année de M1 : réaliser un inventaire des sites cultuels en contexte rural² dans la cité ; étudier la morphologie des lieux de culte lémovices (plans, composition, équipements annexes) ; et enfin réaliser un SIG afin de replacer les sites sur le territoire et de pouvoir réaliser une analyse spatiale de ces derniers.

2.2. Méthodologie : dépouillement, typologie, indice de fiabilité et SIG

Le travail de mémoire comprend ainsi une grande partie de recherche inventaire qui a été réalisée au cours de l'année de master 1. La recherche documentaire a été effectuée grâce aux *Cartes Archéologiques* des trois départements (DUSSOT et PROVOST 1989 ; LINTZ et PROVOST 1992 ; PERRIER 1993), aux bulletins et mémoires des sociétés savantes de ces mêmes départements, aux bilans scientifiques régionaux (BSR), aux *Travaux d'Archéologie Limousine* (TAL) et aux articles de la revue régionale *Aquitania*.

À la suite de ce travail, une fiche de site a été établie afin de décrire avec précision chaque site trouvé.

Nous avons ainsi pu délimiter dix types de sites répartis en 3 grandes catégories **selon leur forme**. La classification des sites est importante car elle permet d'appréhender le site dans sa forme et son utilité. Le type de chaque site a été déterminé par la forme que prennent les vestiges aujourd'hui.

¹ Terre cuite architecturale

² Nous entendons ici par « rural » tous les lieux de culte ne se trouvant pas dans le chef-lieu de cité *Augustoritum*

TYPE 1 : LIEUX DE CULTES CONSTRUITS (SANCTUAIRES, TEMPLES, ET FANA)³	
<i>Selon leur plan (types 1.1.)</i>	
Type 1.1.a.	Temple à plan centré
Type 1.1.b.	Temple à double <i>cellae</i>
Type 1.1.c.	Temple à simple <i>cella</i>
Type 1.1.d.	Temple de plan classique (ou gréco-romain)
Type 1.1.e.	Temple à plan particulier
Type 1.1.f.	Temple de plan indéterminé
<i>Selon leur composition (types 1.2.)</i>	
Type 1.2.a.	Sanctuaire à 1 temple
Type 1.2.b.	Sanctuaire à 2 temples
Type 1.2.c.	Sanctuaire à 3 temples ou plus
Type 1.2.d.	Sanctuaire entouré par une enceinte péribole
Type 1.2.e.	Sanctuaire avec aménagements annexe(s)
Type 1.2.f.	Sanctuaire entouré par une enceinte péribole avec aménagement(s) annexe(s) à l'extérieur de l'espace sacré
Type 1.2.g.	Sanctuaire entouré par une enceinte péribole avec aménagement(s) annexe(s) à l'intérieur de l'espace sacré
TYPE 2 : LIEUX DE CULTES NON CONSTRUITS (FONTAINE, SOURCE, GROTTES ET BOIS)	
Type 2.a.	Fontaine sacrée
Type 2.b.	Source sacrée
Type 2.c.	Grotte sacrée
Type 2.d.	Bois sacré
Type 2.e.	Sanctuaire naturel et des eaux
TYPE 3 : INDICES DE SITE (AUTELS, INSCRIPTIONS ET MAÇONNERIES)	
Type 3.a.	Autel
Type 3.b.	Inscriptions et dédicaces
Type 3.c.	Maçonneries diverses ou isolées
Type 3.d.	Statuaire et mobilier

Tableau 3 : Typologie des lieux de culte Lémovices

Par ailleurs, un indice de fiabilité a été déterminé afin de mieux catégoriser chaque site. Cet indice est basé sur notre capacité à mesurer le caractère cultuel en fonction des données que nous possédons. L'indice a été réalisé à partir de la bibliographie : il est donc adapté au territoire étudié.

Niveau de fiabilité	Description
0 Site rejeté	Un site est dit REJETE quand le caractère cultuel ne peut pas être retenu ou quand l'interprétation du site a été revue.
1 Hypothétique	Un site est HYPOTHETIQUE si nous pouvons simplement émettre une hypothèse sur le caractère cultuel sans pouvoir la soutenir par du mobilier ou des vestiges. Le site est connu dans la bibliographie sans être décrit.
2 Probable	Un site est PROBABLE quand il est connu dans la bibliographie et par des opérations archéologiques (sondages, prospections, études documentaires) mais le caractère cultuel ne peut pas être avéré par manque de description précise ou de mobilier.
3 Avéré	Un site est AVERE quand le caractère cultuel est appuyé par des opérations archéologiques poussées (fouilles) et/ou par les données archéologiques qui en découlent (mobilier, plan du site, environnement).

Tableau 4 : Indice de fiabilité

En parallèle de la réalisation des fiches, nous avons mis en place un SIG qui a pour objectif de matérialiser l'organisation des lieux de culte sur le territoire. À travers les cartes que nous réalisons, nous pouvons observer la répartition des lieux de culte aujourd'hui connus sur le territoire des Lémovices, mais aussi l'avancée de la recherche dans ce domaine (homogénéité ou hétérogénéité).

³ Les types 1.1. et 1.2. sont complémentaires. Chaque lieu de culte doit être catégorisé d'abord selon son plan (donc dans une des catégories de 1.1.) et selon sa composition (donc dans une des catégories de 1.2.). Chaque site s'inscrit dans l'une des catégories du type 1.1. et dans l'une des catégories du type 1.2.

La finalité de ce SIG sera l'analyse spatiale qui permet d'observer les liens des lieux de culte avec leurs environnements archéologique et géographique. Les analyses spatiales seront mis en place au cours de l'année de master 2.

CHAPITRE 2 : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'OPERATION

I. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE : LA CITE DES LEMOVICES

1.1. Présentation du territoire

► Figure 3 : Limite de cité (SIG : M. Ferré)

Le territoire de la cité des Lémovices correspond aujourd'hui aux départements de la Haute-Vienne, où se trouvait leur chef-lieu de cité *Augustoritum*, de la Creuse et de la Corrèze, ainsi que des espaces du Confolentais (Charente) et du Nontronnais (Dordogne). Les Lémovices sont l'une des plus grandes cités des Gaules avec une surface d'environ 18 000 km² (TRANOY 2010, p.115).

1.2. Des limites de cité encore en débat

Les limites de la cité des Lémovices font encore débat aujourd'hui. Il est admis qu'elles reprennent à peu près les frontières de l'ancien diocèse de Limoges (PERRIER 1993, p.29). Mais il semblerait que cela soit plus ardu. En effet, une reprise totale des limites lémovices pour le diocèse limougeaud suggère soit un « empiètement du diocèse au-delà de la limite gauloise », soit un territoire gaulois plus grand que celui du diocèse (LARUE 2009, p.11).

Alors que la question des limites ne se pose presque pas pour la Corrèze, la Haute-Vienne et la Creuse, qui forment à eux trois les trois-quarts du territoire lémovice, le problème existe concernant la frontière entre Lémovices, Pétrucos et Cadurques au sud, au niveau des actuels départements de la Dordogne et du Lot (LARUE 2009, p.11). La limite du diocèse ne correspond pas à celle du territoire gaulois. De plus, l'existence d'une station militaire connue sous le nom de *Fines* relance le débat sur cette limite puisque la station n'a pas été localisée (GAILLARD, GIRARDY-CAILLAT et CHEVILLOT 1997, p.44 ; BARET 2020, p.4-5).

1.3. Topographie et géomorphologie du paysage

► Haute-Vienne

Le département de la Haute-Vienne constitue le centre du territoire de la cité des Lémovices. Le Massif central se trouve à l'Est, ce qui définit ce département comme la première zone de hautes terres depuis l'Atlantique dont le sommet culminant s'élève à 777 m au bois de Crozat (commune de Beaumont-du-Lac ; PERRIER 1993, p.29). La Haute-Vienne est composée de replats exposés au sud-ouest, qui facilitent l'installation de microclimats favorables à l'implantation de villages et de cultures (PERRIER 1993, p.29). Elle reste toutefois une région rude à cause de son climat humide et l'imperméabilité des sols (PERRIER 1993, p.29). Enfin, la Haute-Vienne se caractérise par une grande surface boisée qui couvre aujourd'hui environ un quart de la surface du département (PERRIER 1993, p.29).

L'habitat semble s'être implanté sur l'ensemble du territoire de la Haute-Vienne qui est moins contraint par la montagne que la Corrèze et la Creuse (PERRIER 1993, p.34).

► Corrèze

Au sud, la Corrèze est composée de trois espaces : la Montagne, au nord, qui est dominée par le plateau de Millevaches ; le plateau corrézien qui est caractérisé par des plaines et des vallées profondes ;

et enfin, la partie méridionale du département est constituée de plaines alluviales et de collines (LINTZ et PROVOST 1992, p.25).

Le relief de ce département est relativement élevé, puisqu'il se situe à l'ouest du Massif central (LINTZ et PROVOST 1992, p.25). Le point culminant du département est le mont Bessou (commune de Meymac) qui s'élève à 976 m. La Corrèze est aussi traversée par le massif des Monédières dont l'altitude maximale est de 922 m (Puy de la Monédière). Enfin, elle a pu constituer un espace de passage important grâce à un abaissement vers le sud-ouest, en direction de l'Aquitaine (LINTZ et PROVOST 1992, p.25).

L'installation humaine semble avoir favorisé la montagne au lieu de la plaine (LINTZ et PROVOST 1992, p.32). Il faut toutefois remettre en contexte cette observation puisque, comme nous l'avons dit plus haut, cette différence pourrait être causée par le manque de recherches dans le Bas-Pays (LINTZ et PROVOST 1992, p.32). Les lieux d'habitat sont ainsi choisis en fonction de l'exposition du plateau, des ressources environnantes (eau notamment) et de la composition du sol (LINTZ et PROVOST 1992, p.33).

➤ **Creuse**

Au nord, nous trouvons la Creuse. Une grande partie de ce département est composée de moyens plateaux dont l'altitude ne dépasse pas 700 m (DUSSOT et PROVOST 1989, p.30). La topographie creusoise est rude et parcourue par des cours d'eau qui forment de profondes vallées (DUSSOT et PROVOST 1989, p.29). Enfin, une partie de la Creuse inclut le plateau de Millevaches dont l'altitude ne descend pas en dessous de 600 m (DUSSOT et PROVOST 1989, p.30).

Ce département bénéficie ainsi d'un réseau hydrographique dense composé de petites rivières nombreuses mais peu importantes (DUSSOT et PROVOST 1989, p.30). Le sol est imperméable, donc peu fertile (DUSSOT et PROVOST 1989, p.30). À l'instar de la Haute-Vienne, la Creuse bénéficie d'une orientation sud ou sud-est et de microclimats qui favorisent l'installation humaine (DUSSOT et PROVOST 1989, p.29).

Les espaces de moyens plateaux sont les plus peuplés (DUSSOT et PROVOST 1989, p.36). Ils sont en effet caractérisés par de la terre facile à travailler et des microclimats qui contribuent à l'agriculture et à l'élevage.

➤ **Synthèse : un territoire à la géomorphologie diversifiée et complexe**

Nous nous trouvons donc dans le cas d'un territoire au relief varié, qui mêle plaine, vallée et montagne. L'Est de cet espace présente un relief plus vallonné car il se trouve dans les contreforts directs du Massif Central. L'avancée vers l'ouest permet l'observation de vallées et de plateaux et enfin de plaines. Le sol y est granitique et cristallin (DUSSOT et PROVOST 1989, p.30 ; LINTZ et PROVOST 1992, p.25 ; PERRIER 1993, p.29).

La cité des Lémovices profite également d'un réseau hydrographique dense, composé d'importants cours d'eau tels que la Vienne, la Gartempe, la Creuse et le Cher, mais aussi d'une multitude de petites rivières qui rendent le sol plus fertile. L'installation humaine a été décidée par l'environnement proche de l'habitat, comme la présence d'une source ou de sols fertiles, mais aussi par l'exposition du site.

II. CONTEXTE HISTORIQUE : LA CITE DES LEMOVICES DU IER AU IIIE SIECLE

2.1. Les Lémovices dans les sources écrites et épigraphiques

➤ Conquête romaine et *Bello Gallico* de César (milieu du Ier siècle avant J.-C.)

Les Lémovices sont mal connus dans les sources écrites mais ils sont mentionnés dans les *Bello Gallico* de César. À travers cet ouvrage, nous savons qu'ils ont participé activement à la guerre des Gaules : ils répondent à l'appel de Vercingétorix, alors déjà assiégé avec son armée à Alésia (*Bello Gallico*, VII, 4,6 ; LINTZ et PROVOST 1992, p.29), et envoient un contingent de 10 000 hommes en territoire arverne (*Bello Gallico*, VII, 75,3 ; LINTZ et PROVOST 1992, p.29). César les mentionne une nouvelle fois après la mort de leur chef, Sedullus (*Bello Gallico*, VII, 88, 4 ; DUSSOT et PROVOST 1989, p. 36). Enfin, ils sont mentionnés une dernière fois quand César fait installer deux légions sur leur territoire (*Bello Gallico*, VIII, 46,4 ; DUSSOT et PROVOST 1989, p. 36).

➤ Statut de la cité (Pline l'Ancien)

Avant la Guerre des Gaules, les Lémovices avaient déjà le statut de cité et étaient dotés d'institutions (BEDON 1995, p.32). D'après Pline l'Ancien, cette cité avait le statut de *civitates liberae*, ce qui signifiait qu'elle profitait d'une liberté relative (BEDON 1995, p.35).

Le chef-lieu de cité est *Augustoritum*, établi à l'emplacement actuel de Limoges au bord de la Vienne. Il s'agit d'une construction *ex-nihilo* (BEDON 1995, p.36). Après la conquête, la capitale des Lémovices est déplacée trente kilomètres à l'ouest de l'*oppidum* de Villejoubert, jusqu'à lors centre névralgique de la cité. Nous n'avons toutefois aucune mention des fondateurs de la nouvelle ville dans les sources littéraires (BEDON 1995, p.37).

➤ Des inscriptions

Les Lémovices ne nous ont transmis que quelques inscriptions épigraphiques. La première a été retrouvée à Limoges en 1987 sur le socle d'une fontaine rue de la Roche-au-Gô (A.E., 1989, n° 521) : cette inscription nous apprend que le chef de la cité portait toujours le nom de *vergobret* jusqu'au milieu du Ier siècle après J.-C. (BEDON 1995, p.32).

PO STUMUS - DU[M] NOR/GIS- F - VE RO- AQU AM- MARTIAM - DECAM NOCTIACIS - GRANNI - D - S - P - D	Postumus, Dumnorigis f(ilius) verg(obretus) ou verg(obretos), aquam Martiam D E C A M N O C T / A C I S Granni, d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit)
Traduction : Postumus, fils de Dumnorix, <i>vergobret</i> , a offert, de ses deniers, [l'aqueduc de] l'aqua Martia [... (d'Apollon)] Grannus	

Tableau 5 : Restitution de l'inscription La-Roche-Au-Gô (BOST et PERRIER 1989, p.28)

Une autre inscription (C.I.L., XIII, 596-600) confirme que le chef-lieu de cité prenait progressivement des noms plus « romains », d'abord *praetores* au milieu du Ier siècle, puis *duumvir* (BEDON 1995, p.32).

Si ces inscriptions permettent de démontrer une romanisation des institutions, d'autres nous indiquent que les Lémovices profitaient d'un certain rayonnement politique (BEDON 1995, p.32): sur une inscription retrouvée à Lyon et datée de la fin du IIe siècle, deux prêtres du sanctuaire du Confluent à *Lugdunum* étaient des Lémovices durant cette période-là (C.I.L., XIII, 1803 ; BEDON 1995, p.32).

2.2. Intégration des Lémovices au monde romain

➤ Réforme d'Auguste et nouvelle organisation des Gaules

Après la conquête, la Gaule est réorganisée en trois provinces par l'empereur Auguste : la Gaule Lyonnaise, la Gaule Aquitaine et la Gaule Belgique (LAFON 2019, p.289-290). La cité des Lémovices était à l'origine dans la Gaule Celtique ; la réforme d'Auguste la déplace en Gaule Aquitaine dont la capitale est *Mediolanum Santonum* (aujourd'hui, Saintes ; PERRIER 1993, p.32). Cette nouvelle province s'étend de la Loire jusqu'aux Pyrénées (PERRIER 1993, p.32).

Dans cette nouvelle organisation, beaucoup de changements sont à signaler pour certains peuples. Ces changements avaient notamment pour but d'éviter de nouvelles coalitions entre les peuples en les coupant de leurs alliés, notamment les Arvernes qui avaient pris la tête de la révolte lors de la Guerre des Gaules (LAFON 2019, p.290).

Les Gaules bénéficient également d'une double organisation en matière de gestion du territoire. Tout d'abord, chaque province est gérée par un gouverneur, nommé par Rome, afin de diriger la cité et servir de lien entre cette dernière et la capitale italienne (LAFON 2019, p.291). Ensuite, un niveau confédéral s'installe en Gaule avec pour capitale Lyon (*Lugdunum* ; LAFON 2019, p.291) : le but de cette manœuvre est d'abord de maintenir une présence militaire romaine sur le territoire en plus de celle placée dans certaines cités (dont les Lémovices) et de réunir les « Gaulois » sous une même bannière, celle du commerce et de la religion (LAFON 2019, p.291).

Les échanges et le commerce représentent une importante part du phénomène d'intégration des Gaules, bien que le commerce existait entre les Gaulois et les Romains avant la conquête (TREMONT 2010, p.174-175). Après la conquête, nous observons toutefois une intensification des échanges et aussi un phénomène d'imitation plus massif du modèle romain sans pour autant que cela soit la règle dans tous les domaines (TREMONT 2010, p.165). Cela a eu pour principale conséquence un développement plus intense des campagnes en Gaule (TREMONT 2010, p.165).

C'est pourquoi la cité a eu une importance primordiale dans l'intégration des campagnes au modèle romain (TREMONT 2010, p.165). Les élites gauloises deviennent le lien entre les campagnes et Rome à travers les monuments qu'ils construisent et les *villae* qu'ils établissent (TRANOY 2010, p.115 ; TREMONT 2010, p.174). Dans ce cadre, une administration particulière s'établit, dans laquelle politique et religion sont fortement mêlées et contribuent à la transformation de la société et au contrôle du territoire (TRANOY 2010, p.109-110).

➤ Commerce et économie des Lémovices

La production des Lémovices devait sans doute être en grande partie dédiée à la consommation, notamment leurs productions agricoles et l'élevage (LINTZ et PROVOST 1992, p.36 ; LINTZ et PROVOST 1992, p.38). Toutefois, certaines productions ont été exportées, parfois de très loin. Le Limousin est, à l'instar du territoire des Arvernes, riche en ressources minéralogiques notamment en plomb argentifère, en cuivre, en étain, en fer et en or (DUSSOT et PROVOST 1989, p.36 ; LINTZ et PROVOST 1992, p.38 ; PERRIER 1993, p.37).

Enfin, les Lémovices ont procédé à des importations, comme tous les peuples des Gaules. Les fouilles ont montré la présence d'amphores italiennes, de céramiques sigillées arvernes ou rutènes, mais aussi de matériaux lithiques tels que le marbre (DUSSOT et PROVOST 1989, p.39 ; LINTZ et PROVOST 1992, p.37 ; PERRIER 1993, p.36-37)

III. HISTORIQUE DE RECHERCHES : LES LIEUX DE CULTES GALLO-ROMAINS DE LA CITE DES LEMOVICES

3.1. Historique des recherches en Haute-Vienne

➤ Premières découvertes fortuites (XVIII^e siècle)

Le XVIII^e siècle en Haute-Vienne est marqué par de nombreuses découvertes fortuites, majoritairement des inscriptions. Une carte des voies romaines est réalisée en 1783 par l'ingénieur Pierre Cornuau (PERRIER 1993, p.29). En parallèle, les dédicaces à Hercule et Pluton de Rancon sont signalées pour la première fois au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle (PERRIER 1993, p.67)

➤ Développement des recherches (XIX^e siècle)

Le XIX^e siècle est plus dense en avancées archéologiques notamment grâce à l'établissement d'un premier état des connaissances régionales (PERRIER 1993, p.29). En 1857, Maurice Ardant publie une *Géographie romaine du Limousin* dans laquelle plusieurs lieux de culte sont mentionnés (ARDANT 1847 ; PERRIER 1993, p.30) Des fouilles sont également organisées, principalement sous la direction de Maurice Ardant (1793-1867) qui publie ses comptes rendus d'abord dans les *Bulletins de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne*, puis dans les *Bulletins de la Société Archéologique et historique du Limousin* (BSAHL) à partir de 1845 (PERRIER 1993, p.29-30). Cette dernière donne une réelle impulsion à l'archéologie dans le département, puisque plusieurs sociétés archéologiques sont créées au cours de la deuxième moitié du siècle (PERRIER 1993, p.30)

➤ Affirmation des études archéologiques (deuxième partie du XX^e siècle)

Pendant le XX^e siècle, la Société Archéologique et Historique du Limousin (SAHL) continue les recherches dans le département (PERRIER 1993, p.30). Franck Delage (1873-1950) est ainsi chargé de la rédaction de la partie consacrée à la Haute-Vienne dans une *Carte Archéologique de la Gaule Romaine*, travail que reprend Jean Perrier à sa mort en 1950 (PERRIER 1993, p.30). En 1975, est créée la direction régionale des Antiquités, puis, en 1979, l'Association des Antiquités historiques du Limousin (PERRIER 1993, p.30).

➤ Recherches actuelles

Quelques opérations de terrain ont été menées, principalement dans le cadre de l'archéologie de sauvetage. Les recherches sont placées dans tout le département, mais Limoges bénéficie depuis quelques années d'un renouveau dans l'archéologie grâce aux de nombreuses fouilles préventives qui permettent de nouvelles connaissances sur l'antique ville *Augustoritum*.

En 2016, 28 opérations sont recensées dans le Bilan Scientifique Régional, dont 16 opérations de fouilles (préventives et programmées). Aucune opération signalée dans le BSR de cette année-là ne concerne un lieu de culte (hors Limoges-*Augustoritum*). En 2017, le département n'a bénéficié que de 16 opérations archéologiques, dont 5 fouilles programmées et 6 fouilles préventives. Aucune opération signalée dans le BSR de cette année-là ne concerne un lieu de culte (hors Limoges-*Augustoritum*). C'est toutefois en 2017 qu'est mis au jour d'un *fanum* à double *cellae* à Limoges (rue de la Roche-au-Gô ; MANIQUET 2017).

3.2. Historique des recherches en Corrèze

➤ Premières recherches (XIXe siècle)

La recherche archéologique en Corrèze a été discontinuée. Un premier engouement a lieu dans la première moitié du XIXe siècle : les préfets, aidés des maires, organisent les premières fouilles subventionnées, comme au sanctuaire de Tintignac à Naves entre 1842 et 1847 (LINTZ et PROVOST 1992, p.25). Les rapports issus de ces premières fouilles sont aujourd'hui perdus en grande partie (LINTZ et PROVOST 1992, p.25).

Dans la seconde moitié du siècle, cet engouement se maintient avec de nouvelles fouilles, des enquêtes et la publication de monographies et d'inventaires (LINTZ et PROVOST 1992, p.25-26) dans les *Bulletins de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze* (BSSHAC) à partir des années 1870, mais peu de ces travaux ont concerné les lieux de culte.

➤ Le moment Vazeilles (premières décennies du XXe siècle)

Le début du XXe siècle est marqué par les travaux de Marius Vazeilles. Pionnier de la recherche archéologique corrézienne, Marius Vazeilles étudie, prospecte et fouille une importante part du Plateau de Millevaches et de la Haute-Corrèze (LINTZ et PROVOST 1992, p.26). Il publie ainsi plusieurs inventaires de sites préhistoriques et gallo-romains dans les BSSHAC mais aussi dans des ouvrages indépendants (LINTZ et PROVOST 1992, p.26). Il mentionne pour la première fois plusieurs lieux de culte dont la *villa* des Breux (19.002) et l'enceinte du Puy-d'Espinet (19.008), qu'il interprète alors comme des lieux à destination religieuse. Il prospecte également le temple de La-Grange (19.020). Au cours des recherches et des opérations archéologiques qu'il mène sur le plateau, M. Vazeilles réunit une importante collection d'artefacts, aujourd'hui exposée au musée Vazeilles à Meymac (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015, p.31). La méthodologie qu'il emploie est également novatrice pour son époque : il s'attache à diversifier les approches et à mettre en place des analyses en laboratoire (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015, p.31-32).

Enfin, par ses convictions communistes et sa formation de garde-forestier, M. Vazeilles s'implique dans la vie paysanne et forestière de la Corrèze (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015, p.66-67) et s'engage pour la mise en valeur du département (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015, p.7).

➤ Un département victime d'un effet de source

Le département de la Corrèze est victime d'un effet de source. En effet, les découvertes et les recherches ne sont pas équivalentes dans les différents espaces du département. Le plateau de Millevaches est, grâce aux travaux de Marius Vazeilles, très bien documenté. La recherche s'est aussi concentrée sur certains sites, notamment le site de Tintignac à Naves (LINTZ et PROVOST 1992) ou encore les *fana* des Pièces-Grandes à Margerides.

➤ État des recherches actuelles

La Corrèze bénéficie aujourd'hui des recherches menées dans sa partie est par le PCR « Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne » (direction : Blaise Pichon). Plusieurs opérations sont ainsi menées dans ce cadre, notamment à Saint-Fréjoux où nous rapportons la présence d'un lieu de culte au lieu-dit *La-Grange* (19.020 ; GESTREAU 2015 ; PICHON *et al.* 2018).

En 2016, 25 opérations ont été menées en Corrèze, dont 3 opérations de fouilles (préventives et programmées). Cela diffère fortement avec la Haute-Vienne où les fouilles étaient les opérations les plus fréquentes en nombre en 2016. Une notice concerne le site de *La-Grange* (19.020) dont l'interprétation tend de plus en plus vers le lieu de culte après l'opération de 2016 (GESTREAU 2016). En 2017, 20 opérations sont signalées au BSR, dont 6 fouilles. Une notice était prévue pour le site de *La-Grange*

mais elle n'a pas été communiquée en 2017. Une autre notice est dédiée au site gallo-romain des Fonts (23.043 ; LOUBIGNAC 2017)

3.3. Historique des recherches en Creuse

➤ Premières recherches (XVIIe-XVIIIe siècles)

Les premières recherches archéologiques en Creuse ont commencé dès le XVIIe siècle. Jean-Baptiste-Alexis Chorillon (1634-1700) est l'auteur de notices sur des monuments creusois aujourd'hui disparus (DUSSOT et PROVOST 1989, p.31) mais nous n'avons pas pu trouver quels étaient ces monuments et si certains étaient des lieux de culte gallo-romains. Ses travaux ne sont publiés qu'en 1886 (DUSSOT et PROVOST 1989, p.31). Au début du XIXe siècle, Joseph Jouilleton (1768-1813) publie son ouvrage *Histoire de la Marche et du pays de Combrailles* dans lequel il reprend l'inventaire des monuments du médecin Jean-François Barailon (1743-1813) en y ajoutant de nouveaux renseignements (DUSSOT et PROVOST 1989, p.31).

➤ Développement des recherches (XIX siècle)

Les recherches en Creuse ont réellement commencé avec la création de la *Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse* en 1832 (DUSSOT et PROVOST 1989, p.31). À l'instar de l'ensemble de la France, un nouveau dynamisme archéologique s'installe en Creuse sous l'impulsion de Pierre de Cessac (1821-1889) et de nombreux articles sont publiés dans les *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (MSSNAC ; DUSSOT et PROVOST 1989, p.32).

➤ Affirmation puis essoufflement des recherches archéologiques (premiers tiers du XXe siècle)

Au début du XXe siècle, principalement dans les années 1940 et 1950, Georges Janicaud publie plus de 300 articles, parmi lesquels *Essai sur les cultes locaux de la région creusoise à l'époque romaine* en 1940 dans le tome 24 des MSSNAC. Après sa mort en 1954, la recherche archéologique en Creuse retombe. Jusqu'à lors, la recherche sur les lieux de culte s'est concentrée sur quelques sites d'importance, tels que le sanctuaire du Puy-Lautard à Saint-Pierre-Bellevue (MARQUAIRE 1994)

➤ Reprise des recherches et état des recherches actuelles (depuis les années 1970)

La recherche fondamentale est relancée en 1976 grâce à la nomination d'un directeur des Antiquités dans le département. La même année, est créée l'Association de Coordination pour le développement scientifique des recherches archéologiques en Creuse. Ces deux événements permettent l'organisation de nouvelles opérations, notamment de fouilles archéologiques qui mènent à la découverte de nouveaux sites. Par exemple, les vestiges du Puy-de-Jouier sont fouillés à cette même période et ont pu ainsi être réellement interprétés comme un sanctuaire rural de hauteur. La tendance est confirmée quelques années plus tard, en 1981, à l'échelle de la région, avec la revue *Travaux d'archéologie Limousine* (DUSSOT et PROVOST 1989, p.31).

En 2016, 23 opérations ont été menées en Creuse, dont 4 fouilles (préventives et programmées). L'année suivante, 15 opérations sont menées, dont 6 fouilles. Aucun des sites culturels que nous avons inventoriés dans le cadre de ce mémoire n'a été fouillé récemment d'après le BSR.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE ET DES OBJECTIFS DE LA PROSPECTION

I. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Par son inscription dans le cadre du mémoire de recherche de master, la prospection a suivi les mêmes problématiques de recherche. Le mémoire de master 1 a principalement permis de répondre à des questions d'ordre morphologique et documentaire. Le mémoire de master 2, dont nous venons de commencer l'élaboration, se concentre sur l'analyse spatiale des lieux de culte ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leur environnement.

Les réflexions du mémoire, et par extension celles de la prospection, ont été orientées par une grande question : le paysage culturel de la cité répond-il à une logique d'implantation et de rayonnement des lieux de culte au sein du territoire des Lémovices ? Dans ce cadre, plusieurs petites interrogations ont été posées.

Tout d'abord, il a été indispensable de s'interroger sur la typologie des lieux de culte. Existe-t-il plusieurs types de lieux de culte sur le territoire des Lémovices ? Si oui, l'un d'eux est-il plus présent que les autres ? Certains lieux de culte sont-ils plus imposants que d'autres ?

Il a ensuite été nécessaire de se poser différentes questions concernant le paysage naturel : Comment la morphologie du paysage a-t-elle été utilisée pour l'implantation d'un lieu de culte ? Comment a-t-elle conditionné une installation ? Y-a-t-il un espace naturel favorisé ?

Enfin, il a fallu s'interroger sur l'environnement anthropique du site : se trouve-t-il proche d'une voie, d'une agglomération, d'un habitat ? La localisation des lieux de culte est-elle dictée par une logique de distance avec un autre lieu de culte, un établissement agricole ou artisanal, un habitat ou une voie ?

Pour terminer, cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par Claire Mitton pour les cités arverne et vellave, par Simon Girond pour la cité biturige et par Stanislas Bossard pour la province lyonnaise (MITTON 2004 ; GIROND 2015 ; BOSSARD 2021). Ils ont en effet effectué sur d'autres territoires une étude des lieux de culte et de leur implantation. Le travail accompli aujourd'hui pour les Lémovices s'inspire d'ailleurs de leur méthodologie et prolonge les problématiques posées pour ces territoires.

II. OBJECTIFS DE LA PROSPECTION

La prospection a eu pour but d'apporter de nouvelles informations à travers la prospection pédestre mise en place sur une sélection de sites et à travers le dépouillement documentaire au Service Régional de l'Archéologie de Limoges.

2.1. Prospection pédestre

La prospection pédestre a pour principal objectif de localiser les sites sélectionnés. Une partie des sites inventoriés est en effet localisée de façon très imprécise, notamment uniquement par la mention d'un lieu-dit. L'opération de terrain a donc permis de se rendre sur place, après une nouvelle étude documentaire du site (vérification des sources, images aériennes, couches MNT de l'IGN) et d'affirmer ou non au moins la présence d'un édifice gallo-romain sur le territoire du lieu-dit.

Pour les sites dont nous avons une localisation déjà plus précise, notamment ceux inventoriés dans la base Patriarche, la prospection a eu pour but principal de repérer les vestiges et de les décrire quand ils étaient visibles.

2.2. Dépouillement documentaire

Le dépouillement documentaire permet de consulter des documents auquel nous n'avons pas eu accès en ligne durant notre année de master 1. Cela a concerné des rapports d'opérations archéologiques, les dossiers communaux d'une grande partie des communes dans lesquelles se situent un ou plusieurs sites inventoriés et enfin les bulletins et mémoires des sociétés savantes de l'espace considéré.

III. METHODE

3.1. Choix des sites à prospecter

Le choix des sites a été fait en fonction des données récoltées au cours du dépouillement bibliographique réalisé pour le mémoire. Au total, 49 sites, répartis dans les trois départements d'étude, ont été sélectionnés selon trois critères.

Tout d'abord, le nombre de références bibliographiques est un critère important car il n'a pas semblé pertinent de prospecter des sites déjà bien connus dans les sources bibliographiques, surtout s'ils y étaient bien décrits ou photographiés.

Ensuite, l'absence de mobilier a également été une donnée primordiale dans le choix des sites car le mobilier est un marqueur chrono-fonctionnel indispensable ainsi qu'un élément essentiel dans la localisation d'un site gallo-romain. La simple présence de fragments de tuiles à rebord (*tegulae*) est par exemple un indice considérable.

Enfin, certains des sites prospectés étaient l'objet d'une fiche dans la base nationale Patriarche. Le choix d'aller les prospecter s'explique par le manque de renseignements, notamment descriptifs, au sein de la fiche.

3.2. Dépouillement des images aériennes

Afin de préparer au mieux la prospection pédestre, nous avons consulté les images aériennes. L'objectif a été de repérer des indices et d'appréhender l'environnement du site.

Pour cela, nous avons utilisé trois sites principaux : Géoportail, Remonte-le-Temps et Google Earth. Ces trois applications permettent en effet d'accéder à des images récentes et anciennes mais aussi de remonter le temps et de comparer les parcelles à plusieurs moments différents. Cela nous semblait important de procéder de cette façon car le moment auquel est prise la photographie influence fortement sur l'apparition des vestiges enfouis.

Enfin, nous avons pu avoir accès à des couches de visualisation Lidar de l'IGN sous forme de modèle numérique de terrain. Les dalles qui nous intéressaient ont été traitées sous QGIS afin de faire apparaître d'éventuelles anomalies. Nous devons préciser que nous avons pris connaissance des MNT très tard, au mois d'octobre. Cela nous a tout de même permis de vérifier certains des sites prospectés, notamment ceux qui n'avaient donné aucun résultat sur le terrain.

3.3. Sur le terrain

➤ Prospection pédestre

Chaque site a été l'objet d'une fiche dans laquelle l'ensemble des renseignements du site était regroupé. Chaque fiche était également dotée d'une carte afin d'avoir une vue du site dans son environnement : la carte comprenait une photographie aérienne en fond sur laquelle le point géoréférencé du site a été superposé.

Avant chaque départ pour un site, nous avons vérifié qu'il était accessible, l'endroit où nous pourrions garer le véhicule et le chemin à suivre à pied. Les références bibliographiques étaient également consultées afin de se rendre exactement au bon endroit.

Une fois sur le terrain, la méthode de prospection a été adaptée au terrain. Si le site était localisé dans la base Patriarche, nous avons également essayé de nous rendre au point indiqué en utilisant une carte réalisée en amont. Dans le cas d'un champ ou d'un pré, nous avons parcouru le champ de long en large afin de retrouver des indices d'occupation gallo-romaine. Dans le cas d'une forêt ou d'un bois, la méthode a été la même, même si la progression a pu être rendue plus difficile par le contexte. Le but en forêt a principalement été de repérer des microreliefs qui pourraient signaler la présence du site recherché. Chaque site a été prospecté pendant un minimum de 45 minutes. Le temps de prospection était fortement lié à l'état de la parcelle, son accessibilité et l'intérêt à prospecter. Nous avons également conscience qu'une prospection pédestre aux mois de mai et de juillet n'est pas l'idéal dans un contexte de champ ou de prairie. Quand les conditions le permettaient, le plus de données possibles ont été récupérées sur le terrain : photographies, mobilier, dessins et commentaires. Le parcours de prospection est suivi par l'application *ArcheoTracker* sur téléphone qui permet de réaliser une trace géolocalisée du parcours ainsi que placer des éléments mobilier découverts lors de la prospection. Nous devons ici préciser que l'application nous permettait d'avoir une précision d'au maximum 3 m, ce qui explique parfois un léger décalage entre l'endroit que nous avons prospecté et la localisation du site.

À la fin de chaque journée de prospection, une fiche était remplie pour chacun des sites prospectés. La fiche établie pour la prospection a pour but de regrouper les nouvelles informations sur le site : environnement, mobilier, description des vestiges observés, localisation, etc. Les photographies prises dans la journée étaient également triées.

➤ **Dépouillement bibliographique**

La méthode employée lors du dépouillement documentaire dépend du type de document consulté.

Dans le cas des rapports d'opération, nous avons commencé par lire la table des matières et étudier le contenu du rapport, notamment dans le cas de rapports de prospection inventaire. Si le rapport nous semblait pertinent pour notre sujet, des photographies et des scans des pages ont été réalisés.

Dans le cas des dossiers communaux, chacun d'entre eux est feuilleté et les documents intéressants, notamment les photographies des sites et les plans archéologiques de la commune sont pris en photographie ou en scan.

Enfin, dans le cas des bulletins et mémoires, à l'instar de la méthodologie mise en place pour le mémoire de master 1, nous avons étudié la table des matières afin de sélectionner les articles qui nous intéressaient.

CHAPITRE 4 : RESULTATS DE LA PROSPECTION PEDESTRE

I. PRECISIONS CONCERNANT LES DEUX SESSIONS DE PROSPECTION PEDESTRE

La prospection s'est déroulée en deux temps : tout d'abord, les sites situés en Corrèze ; puis les sites situés en Haute-Vienne et en Creuse (un seul site pour ce département). Nous avons choisi de procéder de cette façon afin de minimiser les déplacements et de rassembler les sites par zone géographique.

La première session s'est déroulée du 18 au 23 mai 2021 en Corrèze, avec deux participants (la responsable d'opération et un volontaire). La deuxième session s'est déroulée au cours du mois de juillet aux dates suivantes : 18/07/2021, 24/07/2021, 25/07/2021, 01/08/2021. Cette session a été réalisée par la responsable d'opération et par quatre volontaires.

Nous devons également donner des explications concernant les sites non prospectés ou le fait que certains sites étaient finalement peu pertinents à prospecter. Les sites ont été sélectionnés au cours du mois de février 2021, en plein milieu du travail de mémoire de master 1 et à la fin de l'inventaire. Une partie de la bibliographie n'avait pas encore été lue et nous n'avions pas encore eu accès à celle du SRA. Nous avons choisi les sites en fonction de nos connaissances en février 2021. Ces derniers méritaient à ce moment-là une opération de terrain.

II. SITES PROSPECTES

► *Figure 4 : Carte des sites prospectés (SIG : M. Ferré)*

1.1. Session 1 : Sites en Corrèze

Au total, 12 sites sur les 15 préalablement sélectionnés ont été prospectés.

➤ **Site n°19.002 : Villa gallo-romaine des Breux (Soudeilles, lieu-dit Les-Breux)**

► *Figure 5 : Carte de localisation de la villa des Breux (SIG : M. Ferré)*

La bibliographie nous a indiqué un grand bâtiment divisé en plusieurs salles interprété comme un temple (GESTREAU 2009, p.25-26). L'occupation était matérialisée par la présence de TCA et de fragments de verre.

L'intérêt à prospecter ce site a été d'observer et de photographier le site. Il était également nécessaire de localiser précisément car nous n'avions pas d'informations concernant sa localisation. Le contexte de forêt n'a pas permis de localiser le site par photographie aérienne.

La prospection des environs du site n'a révélé aucune trace de son emplacement. Aucun vestige n'a été observé et aucun mobilier n'a été recueilli.

Enfin, depuis la prospection et le dépouillement documentaire, ce site a été rejeté. Interprété comme un temple ou une *villa* dans la bibliographie, son plan ne correspond pas à ceux que nous avons pu observer pour les autres sites de culte lémovices.

➤ **Site n°19.004 : Fanum de Chassagnac (Chaveroche, lieu-dit Chassagnac, parcelle ZD0056)**

- *Figure 6 : Prospection du fanum de Chassagnac, vue générale*
- *Figure 7 : Prospection du fanum de Chassagnac, mise en évidence des microreliefs observés*
- *Figure 8 : Photographie du tas de pierre observé au fanum de Chassagnac, vue du nord (cliché : M. Ferré)*
 - *Figure 9 : Photographie du tas de pierre observé à Chassagnac, vue de l'ouest (cliché : M. Ferré)*
 - *Figure 10 : Photographie du microrelief du fanum de Chassagnac, vue de l'est (cliché : M. Ferré)*

La bibliographie nous a indiqué la présence de substructions très marquées dans une parcelle située au-dessus du village de Chassagnac (COLOMBAIN 2008). Aucune précision concernant la présence de mobilier n'a été apportée.

Les objectifs de la prospection de ce site étaient de localiser le site par la prospection de la parcelle, et de récolter diverses informations. Le contexte de forêt n'a pas permis de localiser le site par photographie aérienne.

La prospection de la parcelle a donné des résultats en partie satisfaisants. Le site a été localisé grâce à la présence d'amas de pierres et de microreliefs. Il s'agit de pierres non organisées et non calibrées prenant une forme linéaire. Elles étaient réunies au sein d'un microrelief dont la forme rappelle celle d'un carré. Aucune des pierres observées à cet endroit n'était liée au mortier, aucune n'était un moellon. Aucun mobilier attestant la présence d'un bâtiment gallo-romain n'a été relevé.

Par ailleurs, à seulement quelques mètres de ce microrelief, nous avons pu observer un trou profond d'environ 1 m et d'environ 2 m de diamètre. Aucun indice n'a montré de lien entre ces deux anomalies.

Pour conclure, l'existence d'un bâtiment à cet endroit n'est pas certaine car les indices recueillis sur le terrain sont très faibles. Les pierres observées peuvent être le dépôt du propriétaire de la parcelle. Mais le microrelief était bien observable. La prospection nous permet aujourd'hui de relocaliser plus précisément.

➤ **Site n°19.008 : Enceinte du Puy-d'Espinet (Saint-Angel, lieu-dit Le-Puy-d'Espinet)**

- *Figure 11 : Prospection de l'enceinte du Puy-d'Espinet, vue générale*
- *Figure 12 : Prospection de l'enceinte du Puy-d'Espinet, mise en évidence de la trace réalisée*
 - *Figure 13 : Schéma des amas de pierres observés sur le Puy-d'Espinet*
 - *Figure 14 : Photographie de l'amas B1, partie est, vue du sud (cliché : M. Bourdoux)*
 - *Figure 15 : Photographie de l'amas A2, vue du sud (cliché : M. Bourdoux)*
 - *Figure 16 : Photographie de l'amas B1, partie est, vue de l'est (cliché : M. Bourdoux)*
 - *Figure 17 / Photographie de l'amas C1, vue de l'est (cliché : M. Bourdoux)*
 - *Figure 18 : Anomalie détectée grâce aux MNT de l'IGN (SIG : M. Bourdoux)*

La bibliographie nous a indiqué la présence de vestiges pouvant être ceux d'un temple, sans plus de précisions sur la forme qu'ils prennent (LINTZ et PROVOST 1992, p.180). Des fragments de TCA ont été découverts à l'emplacement du site.

Les deux objectifs de la prospection de ce site ont été de documenter la fiche avec des photographies et de mieux localiser le site.

La prospection de la parcelle a donné des résultats en partie satisfaisants. Le site a été localisé grâce à la présence de plusieurs importants amas de pierres sur la face sud du puy. Les amas sont espacés les uns des autres par plusieurs mètres. Certaines pierres ressemblaient fortement à des moellons mais

leur mauvais état ne nous l'a pas garanti. Aucune trace de mortier ou d'alignement de pierre n'ont été observés. Aucun mobilier attestant la présence d'un bâtiment gallo-romain n'a été relevé.

Le site a été profondément bouleversé par une activité intense de déforestation. Seul le sommet du puy, où se trouve hypothétiquement un lieu culturel gallo-romain, est resté boisé et épargné. Toutefois, les moellons observés se trouvent en bordure de la zone, ce qui explique le bouleversement des édifices. Il est également possible que le bâtiment gallo-romain qui se trouve sur ce puy ait été réutilisé. Toutefois, il est difficile à partir des données récoltées lors de la prospection de ce site de prouver l'existence d'un édifice gallo-romain : aucun mobilier n'a pu être observé.

Enfin, le traitement de la dalle MNT du Puy-d'Espinet nous a permis de mettre en évidence une impressionnante anomalie qui prend la forme d'une enceinte elliptique agrandie au nord par une extension et doublée par un fossé observé sur le terrain. La datation de cette dernière est incertaine puisqu'aucun mobilier n'a été trouvé sur place. Mais cela nous a permis de reconsidérer ce site et de finalement le rejeter de notre étude des lieux de culte.

➤ **Site n°19.014 : *Fanum* du Puy-de-l'Aiguille (Saint-Priest-de-Gimel, lieu-dit *Le-Puy-de-l'Aiguille*, parcelles OD 0770 – AH 0117 - OB 0500)**

■ *Figure 19 : Prospection du fanum du Puy-de-l'Aiguille*

■ *Figure 20 : Prospection du fanum du Puy-de-l'Aiguille, avec mise en évidence des zones où du mobilier était concentré*

■ *Figure 21 : Photographie des trois pierres alignées observées (cliché : M. Bourdoux)*

■ *Figure 22 : Photographie de la souche contenant beaucoup de mobilier (cliché : M. Bourdoux)*

La bibliographie consultée pour ce site nous indiquait la présence d'un espace maçonné de hauteur sur le Puy-de-l'Aiguille (LINTZ et PROVOST 1992, p.169). Du mobilier avait également été trouvé, notamment de la TCA, des tessons de céramique et des débris de verre. Le contexte de forêt n'a pas permis de localiser le site par photographie aérienne.

Les objectifs de la prospection de ce site ont été de localiser le site précisément en prospectant tout le puy, et de récolter des informations photographiques et morphologique sur le site lui-même.

Une partie de ces objectifs a été atteint. Une concentration de mobilier a été découverte sur la face sud du puy, principalement des fragments de *tegulae*, ce qui atteste la présence d'un établissement antique. Dans le même secteur, trois pierres alignées mais non liées entre elles par du mortier ont été mises au jour sous la couche d'humus actuel et étaient continuées de part et d'autre par des microreliefs linéaires. Beaucoup de mobilier a également été relevé dans les racines d'un arbre tombé à quelques mètres des microreliefs. Toutefois, il a été impossible de déterminer si ces pierres et ces microreliefs faisaient partie d'un bâtiment. Enfin, le puy est aujourd'hui très perturbé par une activité de déforestation qui a pu bouleverser les potentiels vestiges antiques.

➤ **Site n°19.023 : *Fanum* de Chastres (Bar, lieu-dit *Chastres*, parcelles AI 0405-0043-0054)**

■ *Figure 23 : Carte de localisation du fanum de Chastres*

La bibliographie place dans le lieu-dit *Lacour* trois bâtiments rectangulaires, dont l'un est interprété comme un *fanum* (LINTZ et PROVOST 1992, p.92). Les trois bâtiments sont décrits et leurs dimensions connues dans la Carte Archéologique mais il n'est pas précisé lequel d'entre eux est le potentiel *fanum*. Aucun mobilier n'a été signalé dans la bibliographie. Le site n'a pas été observé par photographie aérienne.

La parcelle n'a pas été prospectée en raison de son utilisation en tant que pâturages. Toutefois, si le point indiqué dans les sources est correct, le site se trouve sur une colline qui domine un vallon. Nous avons également observé les dalles MNT correspondant à ce site et elles mettent en évidence des anomalies dont l'organisation n'est pas interprétable.

➤ **Site n°19.031 : *Fanum* de *La-Chaumette* (Couffy-sur-Sarsonne, lieu-dit *La-Chaumette*, parcelle ZH 4)**

■ *Figure 24 : Prospection du fanum de La-Chaumette*

Ce site a connu uniquement par la fiche Patriarche dont il est le sujet (EA n°19 064 0013). L'étude des photographies aériennes a permis de repérer une anomalie dans la parcelle à 300 m au nord de la commune de Couffy-sur-Sarsonne de forme quadrangulaire (Google Earth, 2011).

Les objectifs de la prospection de ce site étaient de prospecter la parcelle, de repérer les vestiges et de les documenter (photographies, forme du bâtiment, mobilier).

Malgré ce repérage encourageant, aucun vestige n'a pu être observé sur la parcelle, cette dernière étant au moment de la prospection un pré en herbe. Aucun élément mobilier n'a été recueilli. Nous avons pu observer le profil de la parcelle et il s'est avéré intéressant puisqu'un replat favorable à l'installation d'une construction était visible.

➤ **Site n°19.033 : *Fanum* de *La-Lavastre* (Saint-Yrieix-le-Déjalat, lieu-dit *La-Lavastre*)⁴**

■ *Figure 25 : Prospection du fanum de La-Lavastre*

La bibliographie nous a indiqué la présence d'un bâtiment prenant la forme de deux carrés concentriques au lieu-dit *La-Lavastre* ((LINTZ et PROVOST 1992, p.40). Aucun mobilier n'a été signalé. Le contexte de forêt n'a pas permis de localiser le site par photographie aérienne.

Les objectifs de la prospection de ce site étaient de prospecter la parcelle, de repérer les vestiges et de les documenter (photographies, forme du bâtiment, mobilier).

La prospection n'a donné aucun résultat satisfaisant. Aucun vestige n'a été observé, malgré la prospection des deux collines autour du lieu-dit où le site a été signalé. Sur ces collines, plusieurs amas de pierres ont pu être constatés et un moellon (non photographié) a été découvert mais aucun indice ne nous a permis de savoir s'il s'agissait de pierres venant du démontage d'un ou plusieurs édifices ou de limites de parcelles. Aucun mobilier n'a été recueilli.

Enfin, plusieurs replats sur une des collines ont été prospectés mais aucun indice archéologique n'a été découvert.

➤ **Site n°19.035 : *Fontaine* de *Massalve* (Mercoeur, lieu-dit *Massalve*)**

■ *Figure 26 : Carte de localisation de la fontaine de Massalve*

La *Carte Archéologique* signale une source ferrugineuse à côté de laquelle ont été trouvés des fragments de *tegulae* et des substructions (LINTZ et PROVOST 1992, p.123). Il s'agit là des seuls indices que nous avons pu rassembler sur cette fontaine, et aucun de ses éléments nous indique qu'il s'agissait d'un lieu de culte. L'étude des photographies aérienne n'a pas permis de la localiser. Afin de faciliter nos recherches, nous avons décidé de nous rendre à l'endroit où une source est signalée au lieu-dit *Massalve* sur la carte IGN.

Les objectifs de la prospection de cette fontaine étaient d'abord de la localiser puis de la documenter, notamment par des photographies.

Le site n'a pas été localisé malgré la prospection de tout le lieu-dit. Il nous a donc semblé pertinent de vérifier la localisation de la fontaine et le deuxième lieu-dit indiqué (*Fontaine-Aux-Dames*) est introuvable sur la carte IGN. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente d'une réponse de la part de la mairie de Mercoeur que nous avons contacté.

⁴ Nous devons préciser que l'application GPS que nous avons utilisé a cessé de fonctionner pendant la prospection de ce site, c'est pourquoi la trace est aujourd'hui tronquée.

➤ **Site n°19.036 : Source aménagée des Autours (Chavanac, lieu-dit Les-Autours, parcelle ZK 0016)**

■ *Figure 27 : Prospection de la source aménagée des Autours*

■ *Figure 28 : Photographie de la tourbière des Autours (cliché : M. Bourdoux)*

Ce site est connu uniquement par la fiche Patriarche dont il est le sujet (EA n°19 052 0003). La source n'est pas décrite. Il n'est pas indiqué si du mobilier a été découvert à proximité. La source est visible sur les photographies aérienne mais aucun vestige maçonné n'est visible, bien qu'elle se trouve en partie en contexte de prairie et de tourbière.

Les objectifs de la prospection de cette source étaient d'abord de la localiser puis de la documenter, notamment par des photographies.

La prospection a permis de trouver le début de la source, qui serait aménagée. Aucun vestige de construction n'a été observé, ni aucun élément mobilier.

➤ **Site n°19.037 : Temple gallo-romain de Saint-Julien-Maumont (parcelle OA 1373)**

■ *Figure 29 : Carte de localisation du temple de Saint-Julien-Maumont*

Des substructions étaient signalées dans la parcelle à plusieurs reprises (LALANDE 1881, p.93-148 ; FOROT 1912, p.128-157 ; LINTZ et PROVOST 1992, p.135). Des anomalies ont été vues lors de l'étude des photographies aériennes, vers l'est de la parcelle.

Les objectifs de la prospection étaient principalement de documenter le site par des photographies et de se renseigner sur sa forme.

Aucun vestige n'a pu être observé sur la parcelle qui a été récemment transformée en verger. Aucun mobilier n'a été recueilli.

➤ **Site n°19.038 : Source aménagée de Branceilles (Branceilles, parcelle AB 0171)**

■ *Figure 30 : Carte de localisation de la source de Branceilles*

■ *Figure 31 : Photographie de l'aménagement de la source (cliché : M. Bourdoux)*

Ce site est connu uniquement par la fiche de la base Patriarche dont il est le sujet (EA n°19 029 0002). Il n'est pas décrit et aucun mobilier à proximité n'est indiqué. La source est visible par photographie aérienne, et c'est à cet endroit que la prospection s'est concentrée.

Les objectifs de la prospection étaient de localiser précisément le site et de le documenter par des photographies et des informations de type morphologique.

La prospection a été un succès. La source et son aménagement ont été observées. L'aménagement prend la forme de deux ou trois pierres disposées pour former une ouverture propre au milieu du champ. Aucun mobilier n'a été recueilli, nous ne savons donc pas si cet aménagement est gallo-romain, plus ancien ou plus récent, ou si la source a un jour été le sujet d'un culte.

➤ **Site n°19.039 : Fontaine gallo-romaine de Berle (Chauffour-sur-Vell, lieu-dit Berle, au lavoir)**

■ *Figure 32 : Prospection de la fontaine de Berle, vue générale*

■ *Figure 33 : Prospection de la fontaine de Berle, vue plus précise*

■ *Figure 34 : Photographie de la fontaine de Berle, vue sud-est (cliché : M. Bourdoux)*

Ce site est connu uniquement par la fiche de la base Patriarche dont il est le sujet (EA n°19 050 0001). Il n'est pas décrit et aucun mobilier à proximité n'est indiqué. Cette fontaine est connue sur la carte IGN où elle est indiquée à côté du lavoir. Par contre, elle n'est pas visible sur les photographies aériennes.

L'objectif de la prospection était de documenter le site.

La prospection de la fontaine a donné des résultats satisfaisants. La fontaine a été observée et photographiée. Très bouleversée au fil du temps, notamment par l'installation du lavoir, elle prend aujourd'hui une forme de demi-cercle. Une seule des quatre pierres servant de margelle est gallo-romaine. La fontaine mesure environ 1,20 m de diamètre et est profonde d'environ 1 m. L'eau y est très ferrugineuse. La fontaine est reliée au lavoir par le débordement de la fontaine mais aucun mobilier n'a été observé.

1.2. Session 2 : Sites en Haute-Vienne et en Creuse

Au total, 12 sites sur les 20 préalablement sélectionnés ont été prospectés.

➤ **Site n°87.008 : *Fanum* des Pierres (Royères, lieu-dit *Les-Pierres*, parcelle B4-1076)**

■ *Figure 35 : Prospection du fanum des Pierres, vue générale*

■ *Figure 36 : Photographie du champs où est localisé le site (cliché : M. Ferré)*

Ce site est découvert en 1993 lors d'une prospection aérienne. Il est connu ensuite par la fiche Patriarche (EA n°87 129 0009). Le site prendrait la forme d'un temple de type *fanum* de forme carrée. Il n'a pas été repéré lors de l'étude des photographies aériennes.

Les objectifs de la prospection de ce site étaient de le renseigner en photographies et en informations morphologiques.

La prospection n'a donné aucun résultat. Le champ n'était pas labouré mais il n'était pas en herbe non plus. Aucun vestige immobilier n'était visible et aucun microrelief n'a été observé. Plusieurs terriers avaient fait remonter des sédiments plus profonds mais aucun mobilier n'en est ressorti.

➤ **Site n°87.011 : *Fanum* du Taret (Saint-Denis-les-Murs, lieu-dit *Le-Taret*, parcelle D1 252 et 340)**

■ *Figure 37 : Prospection du fanum du Taret, vue générale*

■ *Figure 38 : Photographie de la ferme du Taret (cliché : M. Ferré)*

La bibliographie place dans cette parcelle un *fanum* à simple *cella* de plan carré. Il a été découvert par prospection aérienne. Le mobilier associé à ce site est constitué de tessons d'amphore et de tessons de céramique. Le site n'a pas été repéré lors de l'étude des photographies aériennes.

Les objectifs de la prospection de ce site étaient de le documenter par des photographies et peut-être par des renseignements morphologiques plus précis (notamment des mesures).

La prospection de la parcelle a été impossible car le chemin que nous devons emprunter pour nous rendre dessus a été intégré à un champ utilisé comme pâturage pour des vaches. Le second chemin était fermé par un portail.

➤ **Site n°87.017 : *Fanum* de Chez-Rigros (lieu-dit *Le-Chataignol*, parcelle OB 266)**

■ *Figure 39 : Prospection du fanum de Chez-Rigros*

■ *Figure 40 : Prospection du fanum de Chez-Rigros, avec mise en évidence des zones de concentration de mobilier*

Ce site est connu par un article publié en 1965 (PERRIER 1965, p.153-156) et une fiche Patriarche (EA n°87 173 0005). Il a été fouillé en 1964, c'est pourquoi sa forme et beaucoup de mobilier sont connus. Il n'a pas été repéré lors de l'étude des photographies aériennes à cause du contexte forestier dans lequel il se trouve aujourd'hui.

Les objectifs de la prospection étaient de documenter le site par des photographies et des renseignements morphologiques

Sur le terrain, plusieurs microreliefs ont été observés mais ils étaient trop grands ou pas assez organisés pour correspondre au site recherché. Des fragments de TCA de très petite taille ont été découverts dans le ruisseau en contrebas.

La prospection, bien qu'elle n'ait pas permis de repérer les vestiges, nous permet aujourd'hui de déplacer de quelques mètres le point Patriarche : ce dernier est en effet placé dans une cuvette, ce qui ne correspond pas à un emplacement stratégique pour un temple gallo-romain. Il nous semble plus judicieux de le placer à quelques mètres au sud, sur la colline, dans la parcelle voisine. Cela expliquerait également la présence de TCA dans le ruisseau, puisque des fragments ont pu tomber de la colline quand il pleut.

Ce site a également bénéficié du dépouillement bibliographique grâce auquel la fiche a largement pu être complétée.

➤ **Site n°87.027 ; *Fanum* du Grand-Puyconnieux (Dournazac, lieu-dit *Le Grand-Puy-Connieux*, parcelles OA 1202-1203-1204-1205-1213-1215-1414)**

■ *Figure 41 : Prospection du fanum du Grand-Puyconnieux, vue générale*

■ *Figure 42 : Prospection du fanum du Grand-Puyconnieux, mise en évidence des zones de concentration de mobilier*

Le site du *Grand-Puy-Connieux* est connu uniquement dans la *Carte Archéologique* (PERRIER 1993, p.192). Il s'y trouverait un *fanum* de plan carré signalé par l'expression suivante : « maçonneries comprenant un mur d'enclos » (PERRIER 1993, p.192). Le site n'a pas été repéré lors de l'étude des photographies aériennes.

Les objectifs de la prospection étaient de localiser le site, et de le documenter par des informations morphologiques et des photographies.

Si les vestiges en eux-mêmes n'ont pas été observés, beaucoup de mobilier a été recueilli dans les taupinières : de la céramique, des fragments de TCA et des morceaux de charbon. La présence d'un établissement antique sur ce sommet est donc attestée mais aucun renseignement sur sa vocation ne peut être donnée.

Aujourd'hui, l'emplacement du site est ou a fortement été perturbé par l'installation d'une table d'orientation et d'une antenne. Il est ainsi probable que le mobilier recueilli ait été déplacé lors des travaux d'aménagements. Toutefois, nous avons doté la figure 41 d'une carte de chaleur qui permet de rendre compte de la concentration de mobilier dans les parcelles prospectées.

➤ **Site 87.031 : Sanctuaire naturel des *Fosses* (Val-d'Issoire, Mézières-sur-Issoire, lieu-dit *Les-Fosses*)**

■ *Figure 43 : Prospection du sanctuaire naturel des Fosses, vue générale*

■ *Figure 44 : Prospection du sanctuaire naturel des Fosses, vue plus précise*

■ *Figure 45 : Photographie de l'organisation des pierres, vue du sud (cliché : M. Ferré)*

■ *Figure 46 : Photographie du ruisseau et de l'aménagement des pierres, vue du nord (cliché : M. Ferré)*

Le sanctuaire est connu dans la *Carte Archéologique* (PERRIER 1993, p.148) et par une fiche Patriarche (EA n°87 097 0003). De la céramique et deux monnaies ont été trouvées sur ce site. Le ruisseau est visible sur les photographies aériennes.

Les objectifs de la prospection étaient de documenter le site par des photographies.

Le site est aujourd'hui difficilement accessible. Le ruisseau se trouve derrière des maisons et il est nécessaire de traverser plusieurs mètres de buissons d'orties et de ronces pour y accéder. Le ruisseau est aujourd'hui peu important. Un amas de pierres a été observé dans le ruisseau, à l'endroit indiqué par la base Patriarche. Aucun vestige n'a été observé en dehors de cet amas de pierres. Aucun mobilier gallo-romain n'a été découvert sur le site, mais un morceau de cuvier du XIXe siècle a été recueilli.

➤ **Site n°87.034 : *Fanum* de Bordesoule (Châteauponsac, lieu-dit *Bordesoule*, parcelle OC 0832)**

■ *Figure 47 : Prospection du fanum de Bordesoule*

Ce site est connu uniquement par la base Patriarche (EA n°87 041 0076). Il a été découvert par prospection aérienne en 2011, c'est pourquoi aucun mobilier ne lui est rattaché. Il n'a pas été repéré lors de l'étude des photographies aériennes.

Les objectifs de la prospection étaient de documenter le site morphologiquement (mesures principalement) et par des photographies.

Aucun vestige n'a été observé et aucun mobilier n'a été recueilli. La parcelle est aujourd'hui utilisée pour l'élevage. Des trous ont été observés au nord de la parcelle, peut-être des fouilles clandestines.

➤ **Site n°87.035 : *Fanum* des Prés-Neufs (Verneuil-sur-Vienne, lieu-dit *Les-Prés-Neufs*, parcelle ZX 0006)**

■ *Figure 48 : Prospection du fanum des Prés-Neufs*

Ce site est mentionné dans plusieurs sources bibliographiques (DUCOURTIEUX 1904 ; ANONYME 1961) mais n'est jamais décrit avec précision. Pourtant, la commune de Verneuil recèle plusieurs traces d'occupation gallo-romaine, notamment deux autels. Aucun mobilier n'a été mentionné pour ce site. Le site n'a pas été repéré lors de l'étude des photographies aériennes.

Les objectifs de la prospection étaient de documenter le site morphologiquement et par des photographies.

La parcelle en elle-même n'a pas pu être prospecté car le champ était encore en culture. Nous avons toutefois prospecté les alentours du champ (parcelle ZX 0005) mais aucune taupinière n'était présente et aucune substruction n'était visible. Toutefois, la parcelle se situe à un endroit stratégique : un plateau qui domine un vallon.

➤ **Site n°87.037 : Sanctuaire gallo-romain de l'*Hôpital* (Saint-Bonnet-de-Bellac, lieu-dit *L'Hôpital*, parcelle OB 0566)**

■ *Figure 49 : Prospection du sanctuaire de l'Hôpital, vue générale*

■ *Figure 50 : Prospection du sanctuaire de l'Hôpital, avec mise en évidence des zones de concentration de mobilier*

Ce site est connu uniquement par sa fiche Patriarche (EA n°87 139 0013). Il n'est pas décrit précisément et aucun mobilier n'est signalé. Il n'a pas été repéré lors de l'étude des photographies aériennes.

Les objectifs de la prospection étaient de documenter le site morphologiquement et par des photographies.

Lors de la prospection, aucun vestige n'a été observé. Mais de nombreux fragments de TCA ont été recueillis à l'endroit indiqué par la base Patriarche, ce qui prouve l'existence d'une occupation antique de la parcelle.

➤ **Site n°87.042 : Fanum circulaire de Malatias (Saint-Laurent-sur-Gorre, lieu-dit Malatias, parcelle OC 0573)**

■ *Figure 51 : Prospection du fanum de Malatias, vue générale*

■ *Figure 52 : Prospection du fanum de Malatias, avec mise en évidence des zones de concentration de mobilier*

■ *Figure 53 : Photographie de l'anomalie circulaire détectée lors de l'étude des images aériennes (cliche : M. Ferré)*

Ce site est connu dans plusieurs sources (VILLOUTREIX 1984 ; PERRIER 1993 ; DOULAN *et al.* 2012) mais n'a pas de fiche Patriarche. Aucun mobilier n'est signalé sur ce site. Lors de l'étude des photographies aérienne, une anomalie de forme circulaire a été repérée dans cette parcelle.

Les objectifs de la prospection étaient de localiser précisément le site et de le documenter morphologiquement et par des photographies.

La prospection a donné quelques résultats. Aucun vestige maçonné n'a été observé, malgré ce qui était signalé dans la *Carte Archéologique*, notre source la plus récente contenant une description du site (PERRIER 1993, p.179). L'anomalie correspond à un affleurement du rocher couvert de végétation. Dans le champ autour, en herbe au moment de la prospection, des taupinières nous ont permis de récolter du mobilier : des fragments de TCA. Une petite butte dans le même champs a également été prospectée, nous livrant le même type de mobilier ainsi que des clous.

Puisque nous n'avions aucun point précis, nous avons enfin décidé de le placer dans ce champs.

➤ **Site n°87.043 : Temple de la ferme de Chambéry (lieu-dit Chambéry)**

■ *Figure 54 : Photographie d'un des murs de l'actuelle ferme de Chambéry (cliché : M. Bourdoux)*

■ *Figure 55 : Photographie d'un des murs de l'actuelle ferme de Chambéry (cliché : M. Ferré)*

Ce site est connu par la *Carte Archéologique* où il est bien décrit (PERRIER 1993, p.176). L'étude des photographies aérienne n'a donné aucun résultat car le lieu-dit est très rapidement transformé en base de loisirs.

Les objectifs de la prospection étaient de localiser le site et de le documenter par des photographies.

La prospection n'a donné aucun résultat. Le lieu-dit *Chambéry* est aujourd'hui une base de loisirs et de camping. Les maisons, aujourd'hui des gîtes, sont peut-être celles construites dans les années 1920 qui ont mené à la découverte du site. Toutefois, nous savons qu'une partie des pierres de l'édifice antique a été réutilisée dans ces maisons : certaines des pierres nous font d'ailleurs penser à des moellons antiques.

➤ **Site n°23.048 : Fanum de Moulin-Lajarlaud (Vareilles, lieu-dit Moulin-de-LaJarlaud, parcelles OE 1210 et OE 1274)**

■ *Figure 56 : Prospection du fanum de Moulin-Lajarlaud*

Le site est connu par la *Carte Archéologique* (DUSSOT et PROVOST 1989, p.135) et par une fiche de la base Patriarche (EA n°23 258 0019). Une anomalie parcellaire avait été repérée lors de l'étude des images aériennes.

Les objectifs de la prospection étaient de documenter le site par des photographies et des informations d'ordre morphologique.

La prospection n'a pas donné de résultats satisfaisants. Aucun vestige immobilier ou mobilier n'a été observé dans la parcelle, ni dans le champs alentours. L'anomalie parcellaire (OE 1274) comprenait un affleurement de roche.

➤ **Site n°23.087 : Petits temples gallo-romains de Bridiers (La Souterraine, lieu-dit Bridiers, parcelle ZL 0085-0088)**

■ *Figure 57 : Carte de localisation des petits temples de Bridiers (SIG : M. Ferré)*

Ce site est connu depuis les années 1950 grâce à un article de G. Janicaud (JANICAUD 1950). Il est ensuite mentionné dans la *Carte archéologique de la Creuse* (DUSSOT et PROVOST 1989, p.150). Les recherches ont ensuite été reprises sous l'impulsion de F. Baret qui a étudié l'agglomération de Bridiers et qui en fouille une partie depuis 2020 (BARET 2017).

Ce site ne faisait pas partie de la liste présentée dans le dossier de demande d'opération, mais ayant participé à la fouille du site de Bridiers en juillet et août 2021, nous avons eu l'occasion de nous rendre sur la parcelle, qui est voisine de celle des fouilles.

Nous avons ainsi pu observer trois amas de pierres, de moellons et de *tegulae* à l'emplacement des anomalies détectées lors de l'opération Lidar menée par F. Baret en 2018. Il est évident que de petits édifices couverts de tuiles se trouvaient à ces emplacements. Toutefois, aucun indice ne nous permet de confirmer la vocation culturelle de ces petits bâtiments.

III. SITES NON PROSPECTES

2.1. Session 1 : Sites en Corrèze

➤ **Site 19.007 : Fanum de la Ville-en-Bois (Combressol, lieu-dit La-Ville-en-Bois, parcelle AX-11)**

La bibliographie nous a indiqué la présence de vestiges prenant la forme d'un *fanum*, c'est-à-dire un bâtiment prenant la forme de deux carrés concentriques (LINTZ et PROVOST 1992, p.127 ; SERRAT 2012, p.59-61).

Ce site ayant été découvert lors de travaux de nivellements en 1974, il a été décidé lors de la préparation de l'opération de terrain de ne pas prospecter la parcelle. Il se trouve aujourd'hui sur une propriété privée (habitation). Le fait que l'emplacement du site ait été nivelé laisse aujourd'hui peu de chance pour que des vestiges soient encore visibles aujourd'hui.

➤ **Site 19.013 : Fanum du Treins (Eyrein, lieu-dit Le-Treins)**

La bibliographie nous a indiqué la présence d'un amas de pierre prenant une forme circulaire (LINTZ et PROVOST 1992, p.94). Quelques monnaies, des tessons et des fragments de céramique ont été découverts lors des différentes prospections (SOULIER 1998, p.23-24).

Lors de la préparation de l'opération de terrain, il a été décidé de ne pas prospecter ce site, car les renseignements dont nous disposions nous semblaient suffisants pour l'étude à réaliser lors du mémoire.

➤ **Site 19.015 : Fanum des Ganottes (Gumond, lieu-dit Les-Ganottes, parcelles A139 et A159)**

La bibliographie nous a indiqué la présence d'une construction de forme carrée de 10 m de côté (DUBOIS 1993, p.22). Des fragments de *tegulae* et des tessons de céramique ont également été découverts lors des différentes prospections.

Lors de la préparation de terrain, il a été décidé de ne pas prospecter ce site, car nous avions des renseignements déjà assez précis pour une étude morphologique. Par ailleurs, les deux parcelles sur

lesquelles est localisé le site est un champ de culture, ce qui n'était pas idéal à la période de l'année durant laquelle la prospection a été réalisée.

2.2. Session 2 : Sites en Haute-Vienne et en Creuse

➤ Sites n°87.003 : Autel gallo-romain de Verneuil-Moustiers (Verneuil-Moustiers, non localisé)

Cet autel est connu par plusieurs sources mais n'est jamais localisé précisément ni photographié. Il a été décidé de ne pas se rendre sur ce site car, malgré notre sollicitation, la mairie de Verneuil-Moustiers ne nous a pas répondu et nous n'avons pas eu les informations escomptées pour nous rendre sur place et photographier l'autel.

➤ Site n°87.013 : Camp gallo-romain du Châtelard (Jabreilles-les-Bordes, lieu-dit *Le-Châtelard*)

Ce site est connu par plusieurs sources bibliographiques. La *Carte archéologique* y plaçait un sanctuaire (PERRIER 1993, p.77). Le site n'a pas été prospecté car entre le moment où le site a été sélectionné et le moment où la prospection de la session 2 a été lancée, le site a été réévalué et n'est plus considéré comme un lieu de culte.

➤ Site n°87.014 : Fontaine d'Auziat (Saint-Laurent-les-Églises, lieu-dit *Auziat*)

Ce site est connu uniquement à travers un article de J.-M. Desbordes (DESBORDES 1996, p.21-37). Étant aujourd'hui consacrée à Saint-Martial et proche d'un très ancien itinéraire, elle pourrait avoir une origine plus ancienne, peut-être antique. Le site n'a pas été prospecté car il se trouve aujourd'hui dans une habitation.

➤ Site n°87.015 : *Fanum* d'Auziat (Saint-Laurent-les-Eglises, lieu-dit *Auziat*, parcelle AL 0249)

Ce site est connu par plusieurs sources bibliographiques (DELAGE 1945, p.92 ; PERRIER 1993, p.48), notamment une fiche de la base Patriarche. Grâce à cette fiche, nous avons la localisation exacte du site. Bien que nous n'ayons aucune information précise sur ce site, il a été décidé de ne pas le prospecter car il se trouve aujourd'hui dans le jardin d'une habitation.

➤ Site n°87.019 : *Fanum* du Puy-Château (Saint-Gilles-Les-Forêts, lieu-dit *Puy-Château*, parcelles A2 428-429-432)

Ce site est bien connu dans la bibliographie et a été fouillé dans les années 1870 (JOUDOUX 1964 ; EYBERT 1987). C'est pourquoi il a été décidé de ne pas le prospecter : nous avons toutes les informations nécessaires pour réaliser l'étude typologique du site et son environnement était connu.

➤ Site n°87.038 : Enclos de *Masbonnaud* (Saint-Hilaire-La-Treille, lieu-dit *Masbonnaud*, parcelle ZM 0055)

Ce site est connu uniquement par la base Patriarche (EA n°87 149 0032). Il aurait été découvert par photo-interprétation en 2019. C'est pourquoi il aurait été pertinent de le prospecter. Toutefois, il a été décidé de ne pas se rendre sur ce site puisque nous possédions suffisamment d'informations, notamment typologiques.

➤ Site 87.041 : Autel gallo-romain des *Baisses* (Verneuil-sur-Vienne, lieu-dit *Les-Baisses*, parcelle ZW 0093 ?)

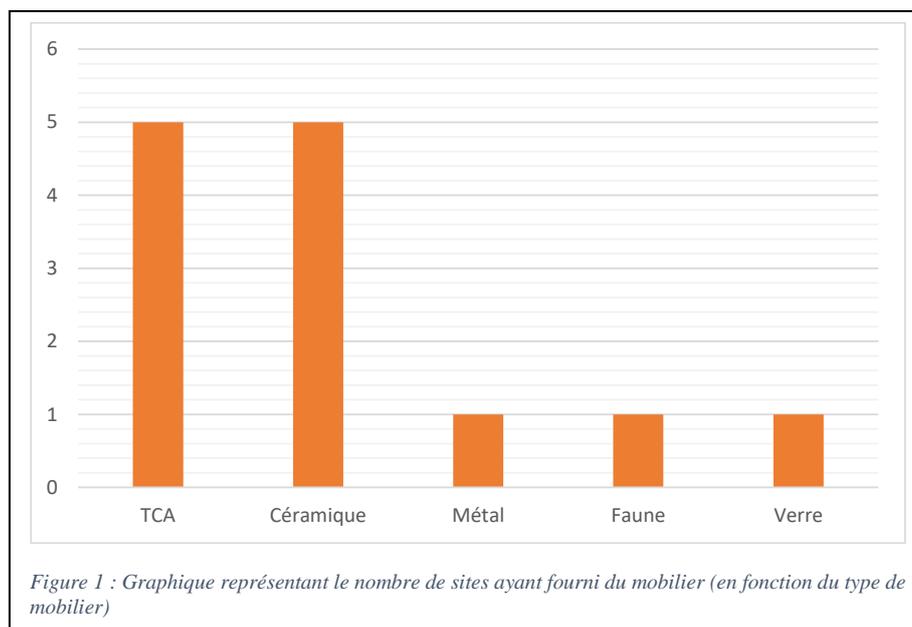
Ce site est connu d'abord par sa fiche Patriarche (EA n°87 201 0006) puis par divers articles dont il n'est qu'un sujet très secondaire au profit d'autres autels mieux connus (DUCOURTIEUX 1904 ; ANONYME 1961 ; PERRIER 1993).

Lors de la préparation de la prospection, il a été décidé de ne pas se rendre sur ce site car nous avons déjà toutes les informations dont nous avons besoin (forme, dimensions, matériaux, etc.). Nos connaissances ont d'ailleurs été complétées par le dépouillement documentaire au Service Archéologique de Limoges.

IV. ANALYSE DU MOBILIER

Sur les 23 sites que nous avons prospectés, seuls six ont fourni du mobilier. Il s'agit principalement de fragments de TCA et de tessons de céramique. Du mobilier métallique a été découvert sur un seul site.

	TCA		Céramique		Métal			Faune		Verre	
	Nombre	Poids (en g)	Nombre	Poids (en g)	Nombre	Type	Poids (en g)	Nombre	Poids (en g)	Nombre	Poids (en g)
19.014	65	1804	3	14	-	-	-	-	-	-	-
87.017	5	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87.027	225	1507	9	21	-	-	-	-	-	1	6
87.031			1	3679	-	-	-	-	-	-	-
87.037	63	581	2	16	-	-	-	1	26	-	-
87.042	1	<0	2	2	2	Clous	9	-	-	-	-
Total	359	3943	17	3732	2	-	9	1	26	1	6



CHAPITRE 5 : RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DOCUMENTAIRE

I. PRECISIONS CONCERNANT LE DEPOUILLEMENT DOCUMENTAIRE

Le dépouillement documentaire s'est déroulé les 26 et 27 août 2021 au Service Régional de l'Archéologie de Limoges sous la supervision de Mme Myrtille Blancheton.

Les objectifs de ce dépouillement étaient de compléter la bibliographie déjà établie au cours de l'année de master 1 grâce aux ressources disponibles en ligne et aux ouvrages édités et imprimés.

Une liste avait préalablement été envoyée à Mme Blancheton afin de préparer au mieux le dépouillement. Au contraire de la prospection pédestre, il ne nous a pas semblé pertinent de faire une sélection de communes ou de sites à consulter. La liste que nous avons établie contenait ainsi toutes les communes concernées par notre étude.

II. DOCUMENTS CONSULTES

1.1. Dossiers communaux

Au total, 61 dossiers communaux ont été consultés : 10 en Corrèze, 31 en Creuse et 20 en Haute-Vienne. Nous avons ainsi eu accès à des documents administratifs, des dossiers scientifiques, des articles de journaux, des résultats de prospection non publiés dans des rapports, et des photographies.

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	TOTAL
Nombre de communes concernées par l'étude	37	60	38	135
Nombre de dossiers communaux consultés	10	31	20	61

Tableau 6 : Nombre de dossiers communaux consultés

1.2. Rapports d'opération

Grâce aux fiches Patriarche, nous avons indiqué à côté de chaque commune les rapports en lien avec notre étude. Nous avons dressé une liste de 66 rapports à consulter répartis sur 27 communes.

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	TOTAL
Nombre de communes concernées par les rapports	7	16	4	27
Nombre de rapports	29	30	7	66

Tableau 7 : Rapports d'opérations consultés

1.3. Bulletins des sociétés savantes de la Corrèze et de la Haute-Vienne

Il nous manquait plusieurs dizaines numéros de bulletins et mémoires de sociétés archéologiques car ils n'ont pas été numérisés par la bibliothèque *Gallica* ou par la BNF. Nous avons besoin des numéros suivants :

- Les *Bulletins de la Société archéologique et historique du Limousin* après 1947
- Les *Bulletins de la Société scientifique et historique de la Corrèze* après 1946
- Les *Bulletins de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze* après 1939

Nous avons pu consulter tous les numéros manquants, c'est-à-dire au total 89. Une dizaine d'articles a ainsi pu être sélectionnée et scannée.

	Nombre de numéros consultés
<i>Bulletins de la Société archéologique et historique du Limousin</i>	20
<i>Bulletins de la Société scientifique et historique de la Corrèze</i>	44
<i>Bulletins de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze</i>	25
TOTAL	89

Tableau 8 : Bulletins consultés

III. APPORTS DE LA CONSULTATION DOCUMENTAIRE

2.1. Nombre de sites complétés

Grâce à ce dépouillement, 39 fiches de sites ont été complétées. Nous avons pu rajouter des informations administratives, de localisation, de typologie et des illustrations sur des sites qui jusqu'ici n'en avaient pas.

Plusieurs articles ont également permis de compléter ces fiches. 5 sites ont par exemple maintenant une forme et une description précise. Cela nous permet, pour la suite de nos recherches, de mieux les catégoriser et de mieux les étudier.

2.2. Nouveaux sites trouvés

Ce dépouillement a aussi permis la découverte de trois nouveaux sites en Creuse :

- Site n°23.084 : Autel de La-Chapelle-Saint-Martial
- Site n°23.085 : Autel de Lavaud-de-Pognagot
- Site n°23.086 : Autel de Saint-Agnant-de-Versillat

Ils ont tous les trois été repérés dans les dossiers communaux des communes sur laquelle ils se trouvent.

2.3. Illustrations pour les fiches existantes

Enfin, 17 sites ont été complétés par des photographies, des plans ou des dessins. Ces illustrations sont primordiales pour la compréhension et l'appréhension du site.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2022

CONCLUSION DE L'OPERATION DE 2021

La prospection thématique des lieux de culte gallo-romains du territoire des Lémovices a été engagée dans le cadre d'un master 1, dans le but de compléter les données déjà recueillies dans la bibliographie. Grâce à l'opération de terrain, puis au dépouillement documentaire, ces objectifs ont été en partie atteints.

Dans un premier temps, la prospection pédestre a été menée dans les départements de la Corrèze et de Haute-Vienne. Il était prévu au départ de prospecter 34 sites. 10 ont été mis de côté lors de la préparation de la prospection de terrain (p.20 et 29). Sur les 24 sites prospectés, douze n'ont fourni aucun résultat. Les résultats obtenus dans le cadre de cette opération de terrain sont ainsi totalement inégaux selon les sites. Seule une très petite part d'entre eux a pu bénéficier de réelles nouvelles informations. Deux objectifs ont été principalement atteints : la documentation photographique et la relocalisation. Finalement, les sites dont les résultats sont les plus impressionnants sont les sources et les fontaines : cela s'explique par une plus grande facilité de repérage dans le paysage, contrairement aux lieux de culte qui sont eux souvent découverts par prospection aériennes et donc non visibles depuis le sol.

Dans un deuxième temps, nous avons effectué un dépouillement documentaire au SRA de Limoges. Contrairement à la prospection pédestre, ce dépouillement a donné de meilleurs résultats de par la plus grande quantité de documents consultés. Un plus grand nombre de sites a été complété par de nouvelles informations issus des rapports et des dossiers communaux. Trois nouveaux ont ainsi été découverts.

La poursuite des recherches, documentaire et de terrain, permettra sans doute de mieux appréhender ces sites, de les recatégoriser et peut-être, par manque d'informations ou par la découverte de nouvelles sources, de les rejeter en tant que lieu de culte.

Les déceptions concernant certains sites ne sont dues qu'à nous même puisque notre faible expérience nous a fait commettre des erreurs lors de la préparation, notamment dans la sélection des sites. Par ailleurs, il est important de préciser que le Limousin reste une région à faible potentiel agricole, dotée de nombreux bois et forêts qui permettent certes une bonne conservation des vestiges mais aussi empêchent une prospection pédestre efficace et qualitative en résultats. Toutefois, l'un des objectifs de cette opération était de localiser et documenter de potentiels lieux de culte pour lesquels nos connaissances issues du dépouillement documentaire étaient fortement lacunaires.

PERSPECTIVES POUR 2022

En 2022, la thématique des lieux de culte lémovices sera poursuivie dans le cadre du master 2. Ainsi, il semble pertinent de renouveler l'opération de terrain afin de la terminer, notamment avec des sites situés en Creuse. Nous conservons les mêmes objectifs : documenter les sites sélectionnés par des informations de terrain, principalement photographiques. Il s'agit aussi, à l'instar de l'opération de cette année, de repérer les sites grâce au mobilier au sol. Les critères de sélection sont également affinés grâce à notre nouvelle expérience.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME 1961

Anonyme. - *Verneuil-sur-Vienne*, 1961.

ARDANT 1847

Ardant M. – « Géographie romaine du Limousin », *Mémoires de la société Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 1847, 2 : 368-383.

BARET 2017

Baret F. – « L’agglomération gallo-romaine de Bridiers : une ville, mille ans avant la fondation de La Souterraine », in : S. Lafay et J. Roger (dir.), *La Souterraine, Aux origines de La Souterraine*, Sociétés des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, 2017, p. 27-40.

BARET 2020

Baret F. – « Lieux de culte et agglomérations antiques. Formes d’intégration et topographie urbaine dans les cités du Massif central », *Siècles. Cahiers du Centre d’histoire « Espaces et Cultures »* [En ligne], 2020, 48

BEDON 1995

Bedon R. – « À propos du statut et de l’histoire de la *civitas* gallo-romaine de Lémovices et de sa capitale *Augustoritum*, *Travaux d’archéologie Limousine*, 1995, 15 : 31-40.

BOSSARD 2021

Bossard S. - *Cultes et sanctuaires en Gaule Lyonnaise. Des antécédents gaulois à la fin des dieux (IIe s. av. n. è. – Ve s. de n. è.)*, Thèse de doctorat. Université de Nantes, Nantes, 2021.

COLOMBAIN 2008

Colombain J.-P. – « Chaveroche, Palisse. Prospection diachronique », *Bilan scientifique régional*, 2008, 28 : 24-25.

DELAGE 1945

Delage F. – « Procès-verbal de la séance du 22 avril 1945 », *Bulletins de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 1945, 81 : 92.

DESBORDES 1996

Desbordes J.-M. - Le rôle des cheminements de long parcours dans la romanisation des campagnes lémovices, *Travaux d’archéologie Limousine*, 1996, 16 : 21-37.

DOULAN *et al.* 2012

Doulan C., Laüt L., Couletas A., Hourcade D., Rocque G. et Sicard S. – « *Cassinomagnus*. L’agglomération et ses thermes. Résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente) », *Aquitania*, 2012, 28 : 99-298.

DUBOIS 1993

Dubois J. – « Canton d'Égletons », *Bilan scientifique régional*, 1993 : 22.

DUCOURTIEUX 1904

Ducourtieux P. – « Verneuil-sur-Vienne, autel gallo-romain à La Boilerie », *Bulletins de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 1904, 54 : 698.

DUSSOT et PROVOST 1989

Dussot D. et Provost M. - *La Creuse*, Carte archéologique de la Gaule n°23 dressée sous la dir. de Michel Provost, Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 203 p.

EYBERT 1987

Eybert J.-P. – « La main de bronze au marteau du Mont-Gargan », *Travaux d'archéologie Limousine*, 1847, 8 : 129-131.

FOROT 1912

Forot V. – « Catalogue raisonné des richesses monumentales et artistiques du département de la Corrèze », *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 1912, 35 : 93-148.

GAILLARD, GIRARDY-CAILLAT et CHEVILLOT 1997

Gaillard H., Girardy-Caillat C. et Chevillot C. - *La Dordogne*, Carte archéologique de la Gaule n°24/1 dressée sous la dir. de Michel Provost, Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 150 p.

GESTREAU 2009

Gestreau R. – « Soudeilles. Aux Breux », *Bilan scientifique régional*, 2009 : 25-26.

GESTREAU 2015

Gestreau R. – « Saint-Fréjoux - La Grange », *Bilan scientifique régional*, 2015 : 30-32.

GESTREAU 2016

Gestreau R. – « Saint-Fréjoux - La Grange », *Bilan scientifique régional*, 2016 : 174.

GIROND 2015

Girond S. - *Sanctuaires et cultes : le paysage religieux de la cité des Bituriges Cubes*, Thèse. Paris-1 Sorbonne, Paris, 2015.

JANICAUD 1950

Janicaud G. – « Le pays creusois à l'époque romaine. La religion », *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1950, 31 : 313-352.

JOUDOUX 1964

Joudoux R. – « Les vestiges gallo-romains du Mont-Ceix et du Mont-Gargan », *Revue archéologique du Centre de la France*, 1964, 3 : 163-168.

LAFON 2019

Lafon X. – « Les Trois Gaules : une construction romaine ? », in : F. Hurllet (dir.), *Rome et l'Occident : Gouverner l'Empire (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle ap. J.-C.)* [En ligne], Histoire, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 287-311.

LALANDE 1881

Lalande P. – « Sépultures gallo-romaines dans la Corrèze », *Bulletin de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, 1881, 3 : 128-157.

LARUE 2009

Larue R. – « Lémovices, quelle limite ? », *Bulletin de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, 2009, 131 : 11-17.

Lintz et Provost 1992

Lintz G. et Provost M. - *La Corrèze*, Carte archéologique de la Gaule n° 19 dressée sous la dir. de Michel Provost, Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 223 p.

LOUBIGNAC 2017

Loubignac F. – « Saint-Rémy. Site gallo-romain des Fonts », *Bilan scientifique régional*, 2017 : 131-132.

MANIQUET 2017

Maniquet C. - *Un nouveau sanctuaire à la lisière de la ville antique de Limoges découvert par les archéologues de l'Inrap*, 2017.

MARQUAIRE 1994

Marquaire J. – « Le sanctuaire gallo-romain du Puy-Lautard (Creuse) », *Travaux d'archéologie Limousine*, 1994, 14 : 23-68.

MITTON 2004

Mitton C. - *Les sanctuaires ruraux gallo-romains avernes et vellaves. Approche critique de la documentation bibliographique et archéologique*, Mémoire. Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 182 p.

PERRIER 1965

Perrier J. – « *Fanum* gallo-romain de Chez Rigros (Commune de St-Pardoux, Haute-Vienne) », *racf* [En ligne], 4, 2 : 153-156.

PERRIER 1993

Perrier J. - *La Haute Vienne*, Carte archéologique de la Gaule n° 87, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 226 p.

PICHON *et al.* 2018

Pichon B., Gestreau R., Loubignac F., Montzimir P. et Sartou A. - *Rapport de synthèse final - PCR "Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne"*, *Rapport final*, INRAP, 155 p.

SERRAT 2012

Serrat V. - *Rapport d'opération de prospection diachronique*, Université Blaise Pascal, 2012.

SOULIER 1994

Soulier J. - *Rapport de prospection diachronique (Chanac, Clergoux, Espagnac, Gimel, Gumond, Ladignac, Laguonne, Marc-la-Tour, Pansrions, Saint-Bonnet, Arslouze, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul, Saint-Priest-de-Gimel)*, SRA du Limousin, 1994.

TRANOY 2010

Tranoy L. – « L'invention d'une administration politique et religieuse », *in* : P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines ?*, Hors collection Sciences Humaines, La Découverte, 2010, p. 97-108.

TREMENT 2010

Trément F. – « Romanisation et développement dans les campagnes des Gaules », *in* : P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines ?* [En ligne], Hors collection Sciences Humaines, La Découverte, 2010, p. 159-176.

VAZEILLES, BEAUBATIE ET TERMANI 2015

Vazeilles D., Beaubatie G. et Termani C. - *Marius Vazeilles et le développement du territoire de Millevaches d'hier à demain*, Association Marius Vazeilles, 2015, Meymac, 108 p.

VILLOUTREIX 1984

Villoutreix M. – « L'itinéraire antique de Limoges à Angoulême », *Travaux d'archéologie Limousine*, 1984, 4 : 85-92.

PARTIE II : ILLUSTRATIONS

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**
Marie Perrot

Arrêté n° 75-2021-0476 du **07 AVR. 2021**
portant autorisation de prospection thématique.

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° R75-2021-02-15-002 du 15 février 2021 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Mylène Ferré, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision n° R75-2021-02-17-001 du 17 février 2021 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale à Madame Hélène Mousset, Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR752021000129, de demande d'opération archéologique arrivé le 1 mars 2021 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Ouest en date du 25 mars 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Mylène Ferré est autorisée(e) en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection thématique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2021, sise en :

- RÉGION : NOUVELLE-AQUITAINE
- DEPARTEMENT : HAUTE-VIENNE
- DEPARTEMENT : CORREZE
- DEPARTEMENT : CREUSE

Initiulé de l'opération : 2021 - Les lieux de culte sur le territoire des Lémovices - prospection thématique - M. Ferré.
Programme de recherche : Axe 6. Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine.
Code de l'opération : **12-4020**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

A la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicative son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

La prospection thématique comprendra un dépouillement des archives aériennes autour des sites repérés.

Article 6 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Mylène Ferré.

Fait à Limoges, le **07 AVR. 2021**

Pour la Préfète de région,
et par délégation,

Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,

La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Hélène MOUSSET

Figure 2 : Arrêté d'autorisation d'opération archéologique



Figure 3 : Limite de cité (SIG : M. Ferré)

SIG : M. Ferré

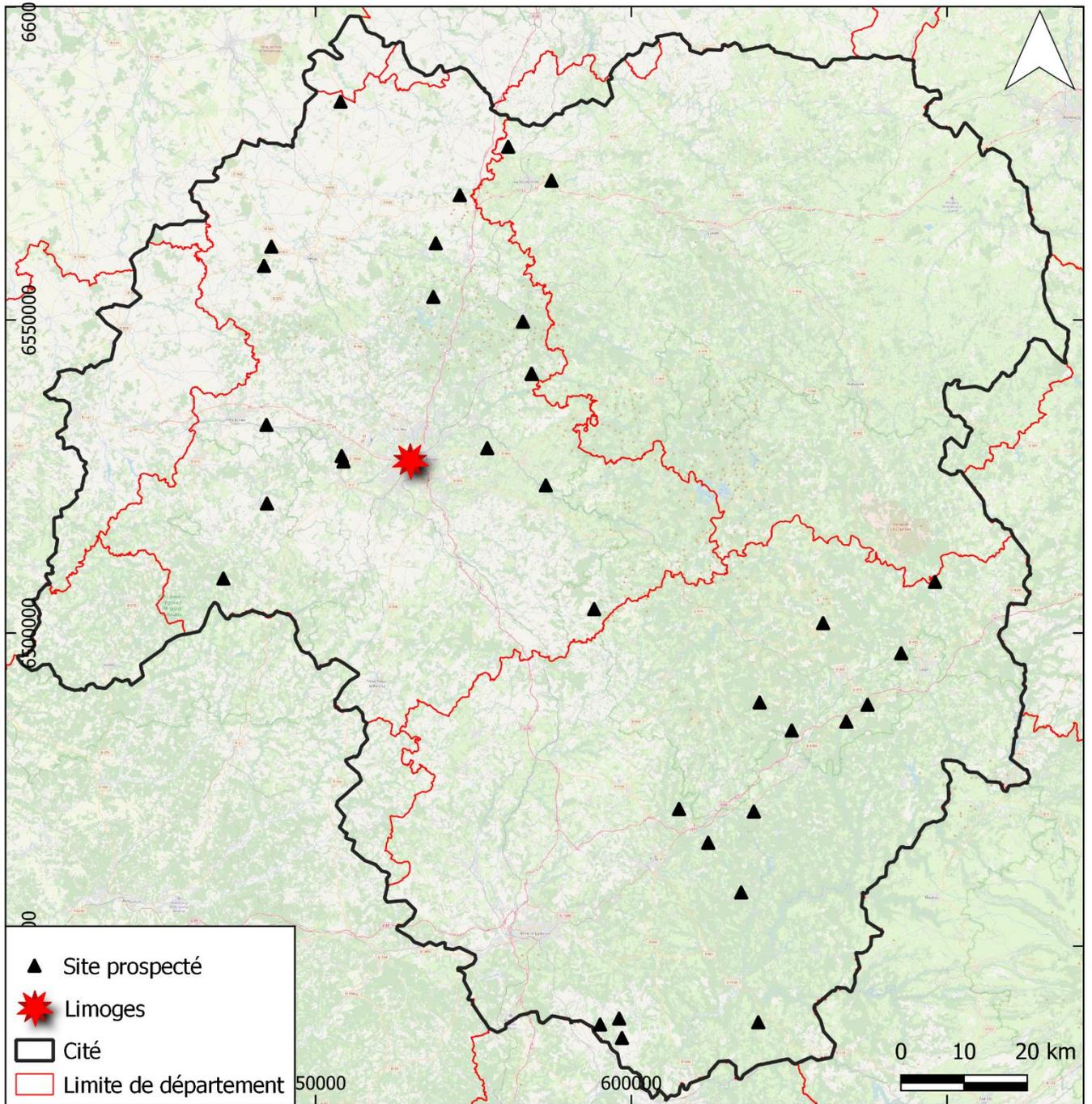


Figure 4 : Carte des sites prospectés (SIG : M. Ferré)

SIG : M. Ferré

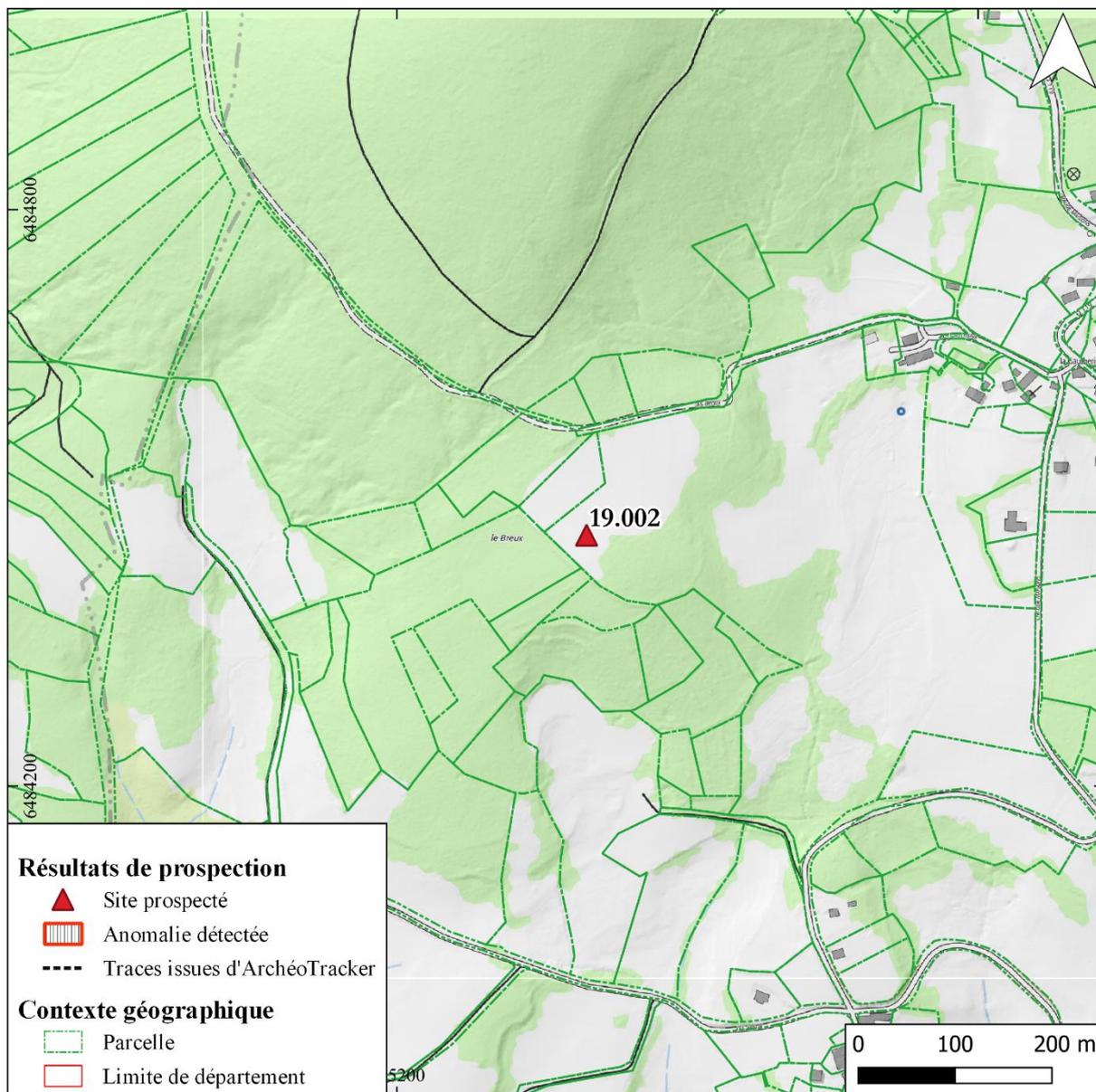


Figure 5 : Carte de localisation de la villa des Breux (SIG : M. Ferré)

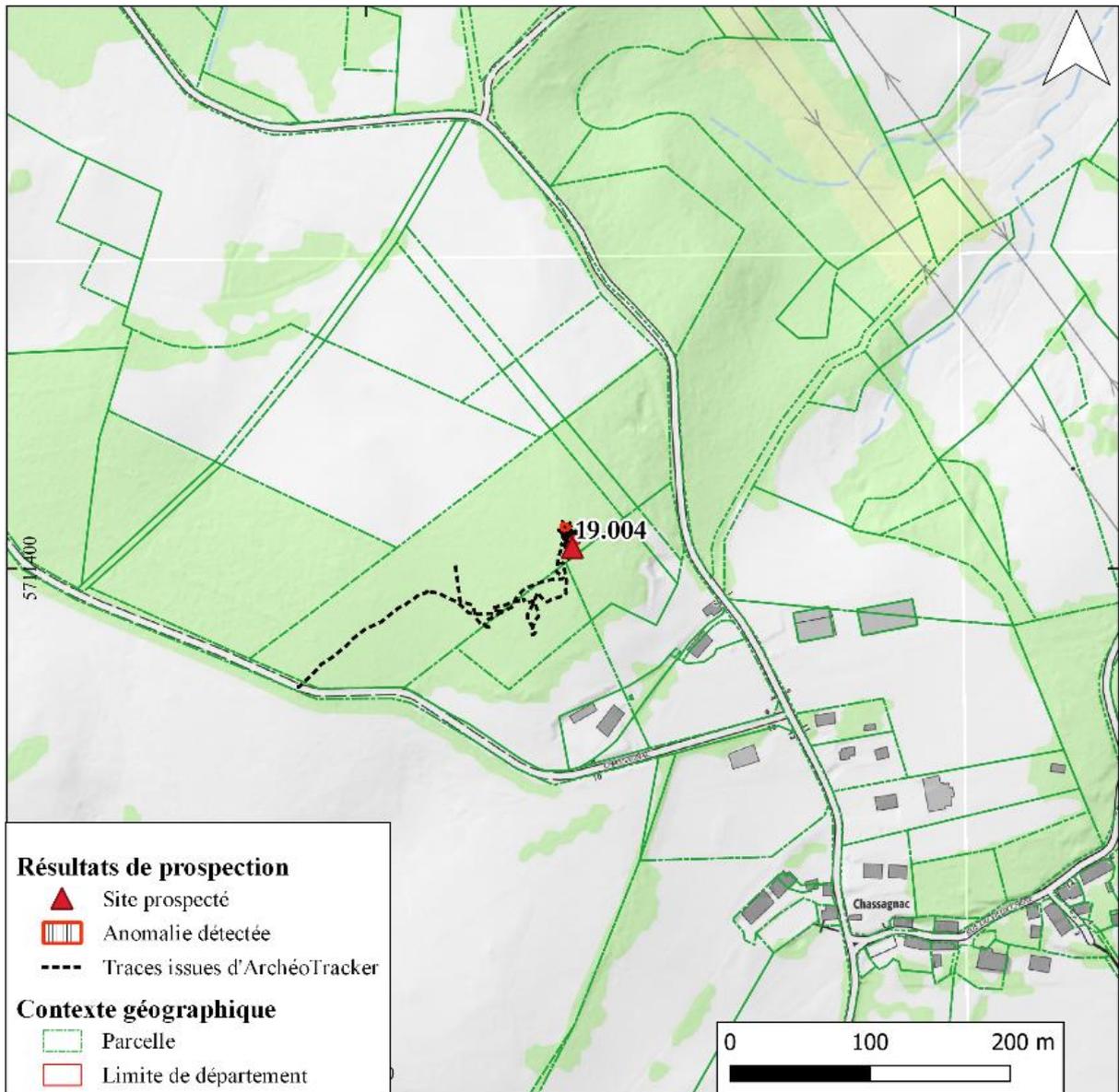


Figure 6 : Prospection du fanum de Chassagnac, vue générale (SIG : M. Ferré)

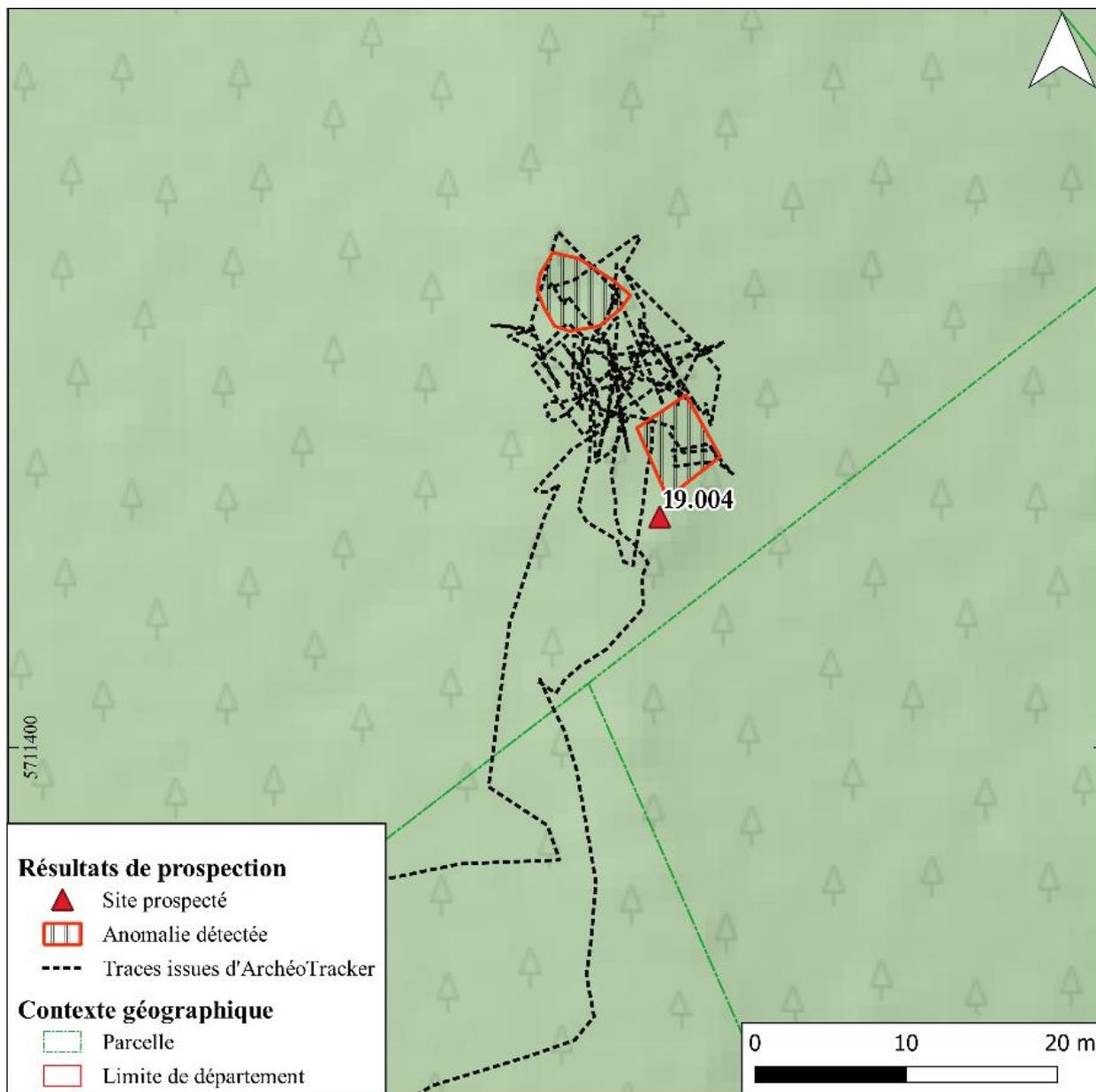


Figure 7 : Prospection du fanum de Chassignac, mise en évidence des microreliefs observés (SIG : M. Ferré)



Figure 8 : Photographie du tas de pierre observé au fanum de Chassagnac, vue du nord (cliché : M. Ferré)



Figure 9 : Photographie du tas de pierre observé à Chassagnac, vue de l'ouest (cliché : M. Ferré)



Figure 10 : Photographie du microrelief du fanum de Chassagnac, vue de l'est (cliché : M. Ferré)

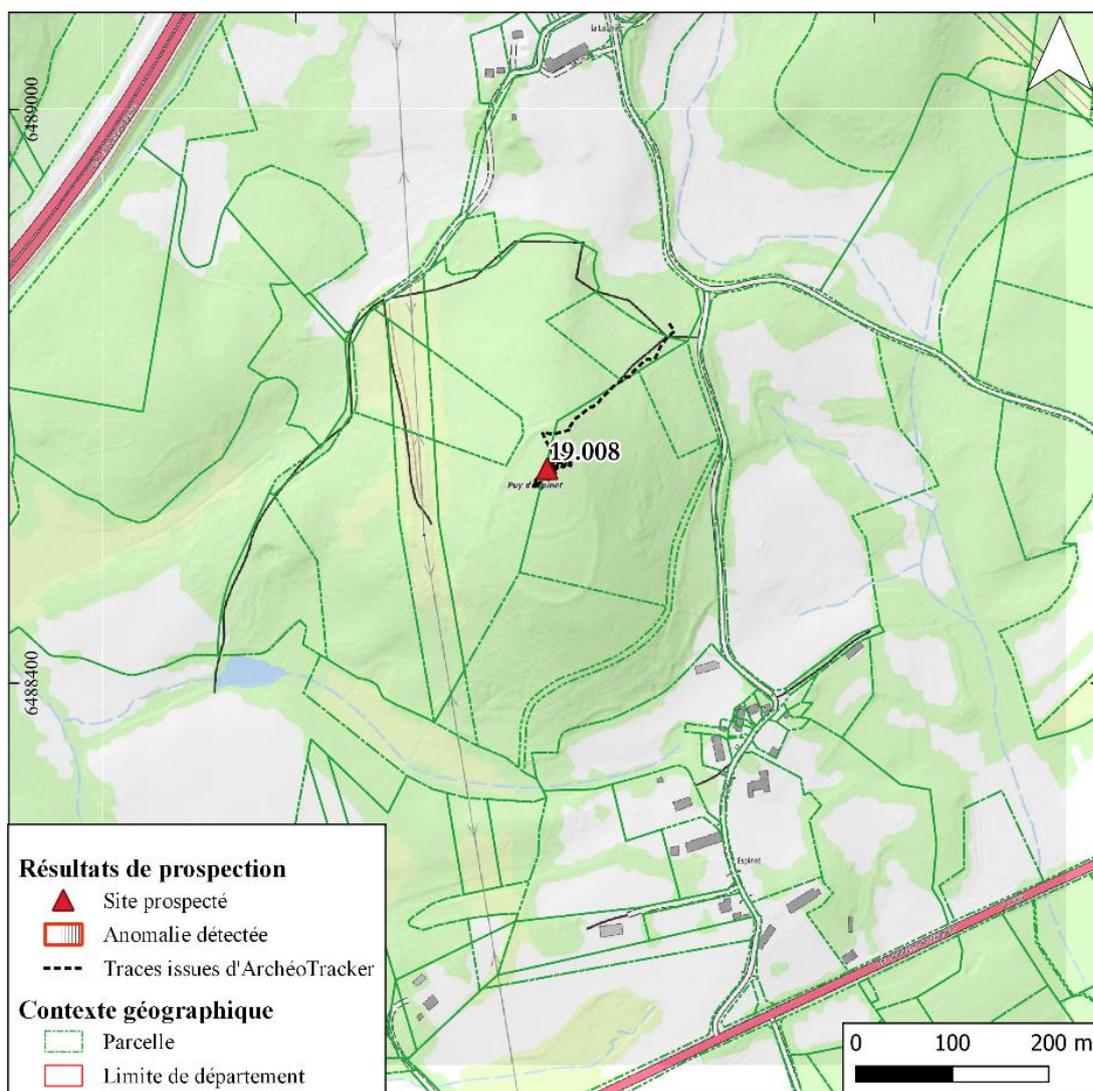


Figure 11 : Prospection de l'enceinte du Puy-d'Espinnet, vue générale (SIG : M. Ferré)

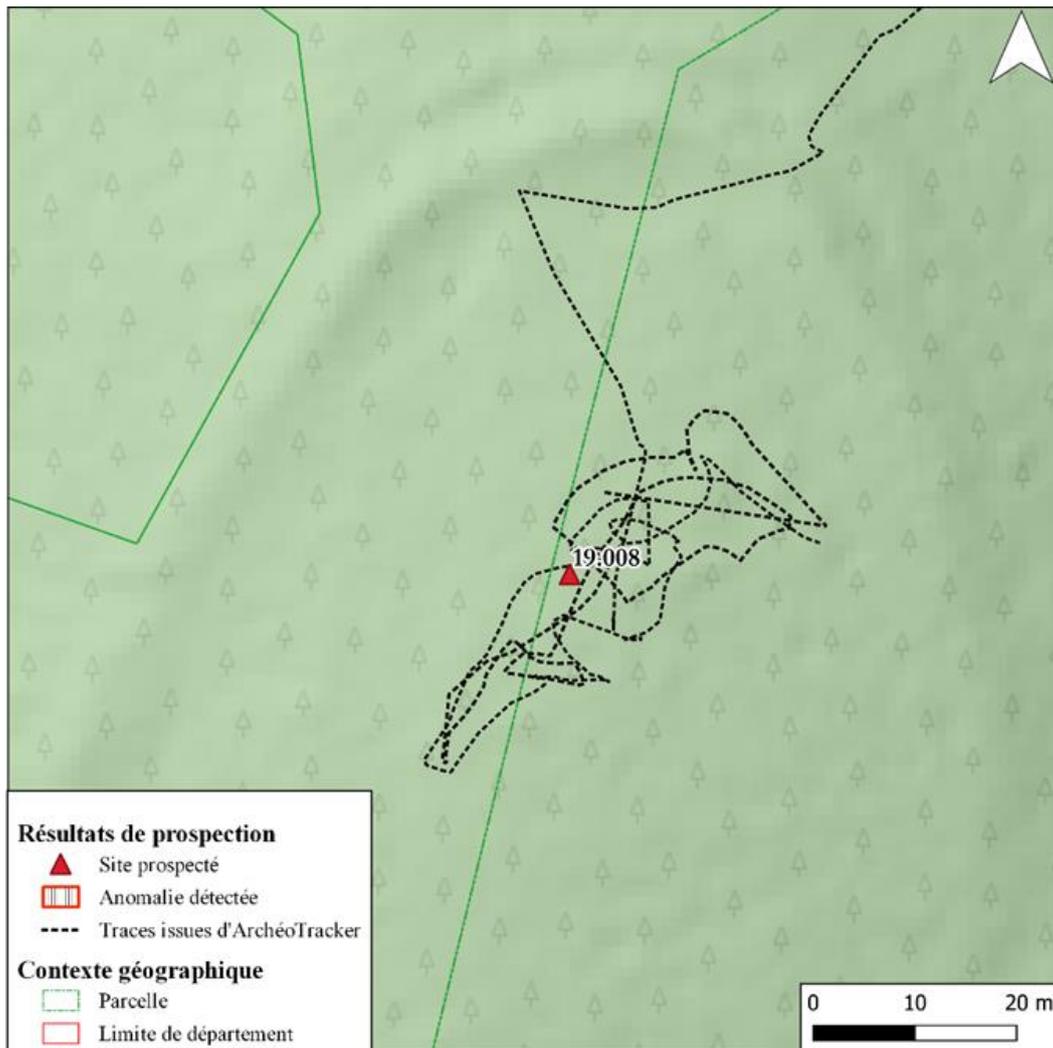
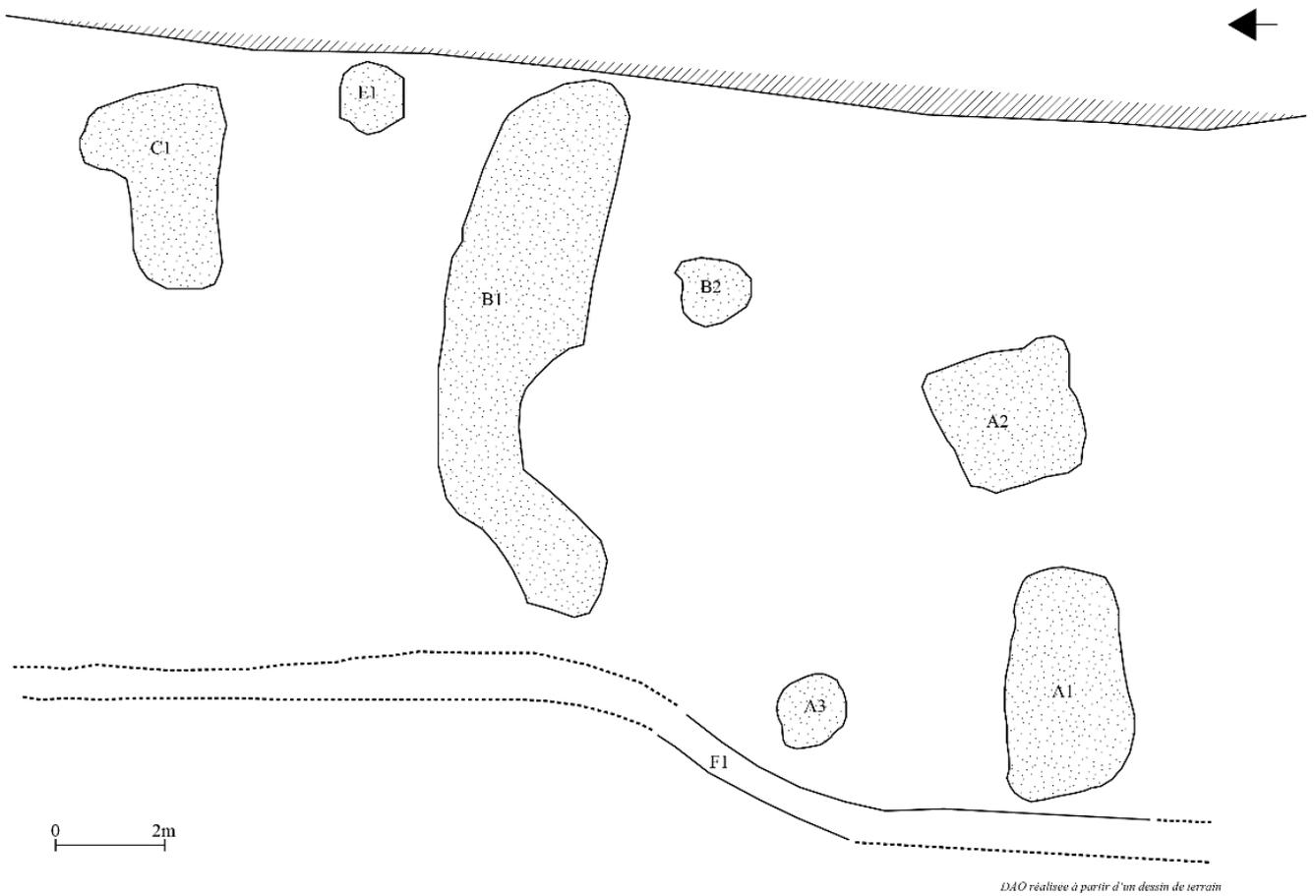


Figure 12 : Prospection de l'enceinte du Puy-d'Espinnet, mise en évidence de la trace réalisée (SIG : M. Ferré)



DAO réalisée à partir d'un dessin de terrain

Figure 13 : Schéma des amas de pierres observés sur le Puy-d'Espinet (DAO : M. Ferré)



Figure 14 : Photographie de l'amas B1, partie est, vue du sud (cliché : M. Bourdoux)



Figure 15 : Photographie de l'amas A2, vue du sud (cliché : M. Bourdoux)



Figure 16 : Photographie de l'amas B1, partie est, vue de l'est (cliché : M. Bourdoux)



Figure 17 / Photographie de l'amas C1, vue de l'est (cliché : M. Bourdoux)

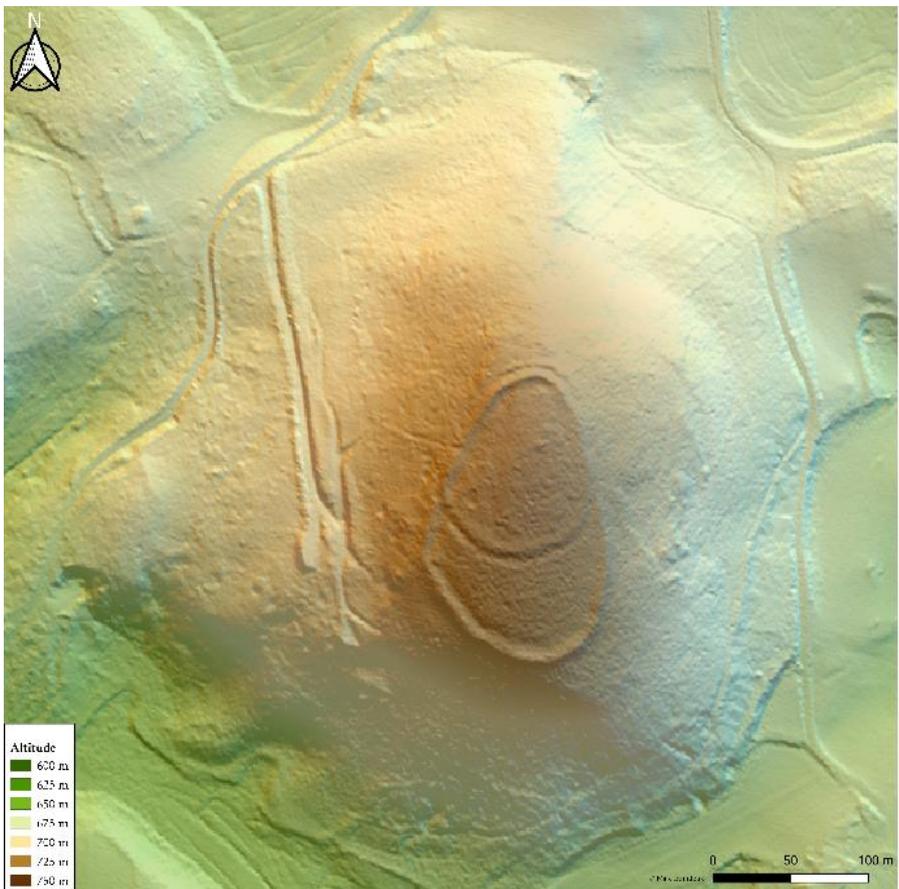
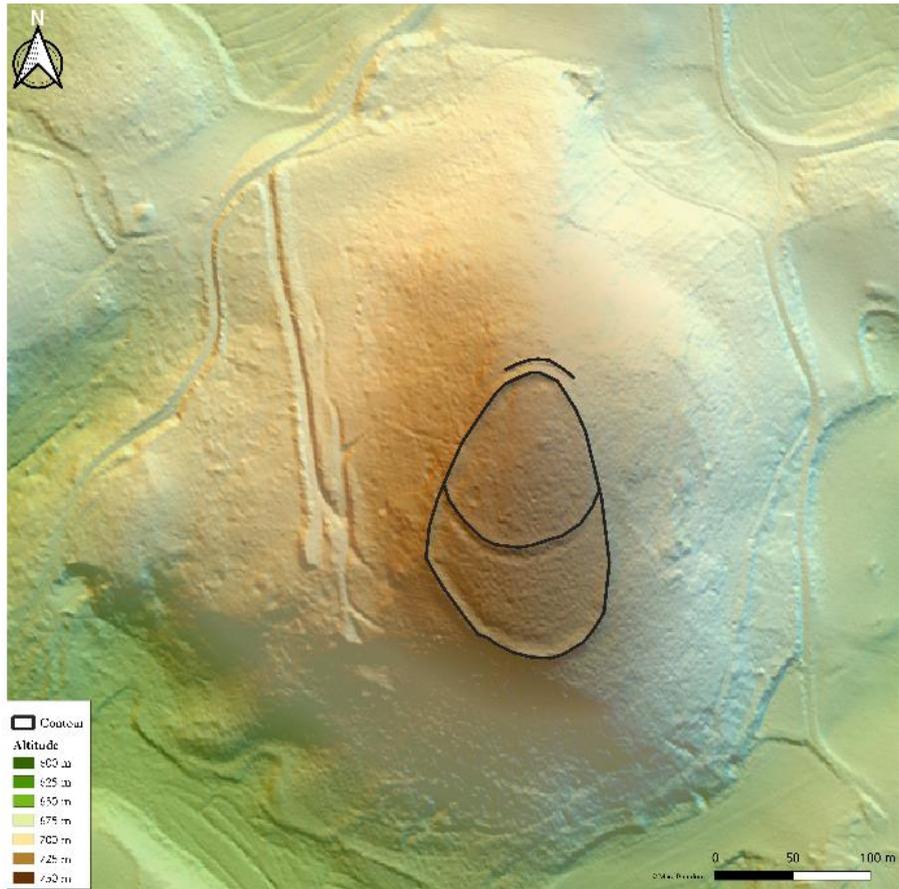


Figure 18 : Anomalie détectée grâce aux MNT de l'IGN (SIG : M. Bourdoux)

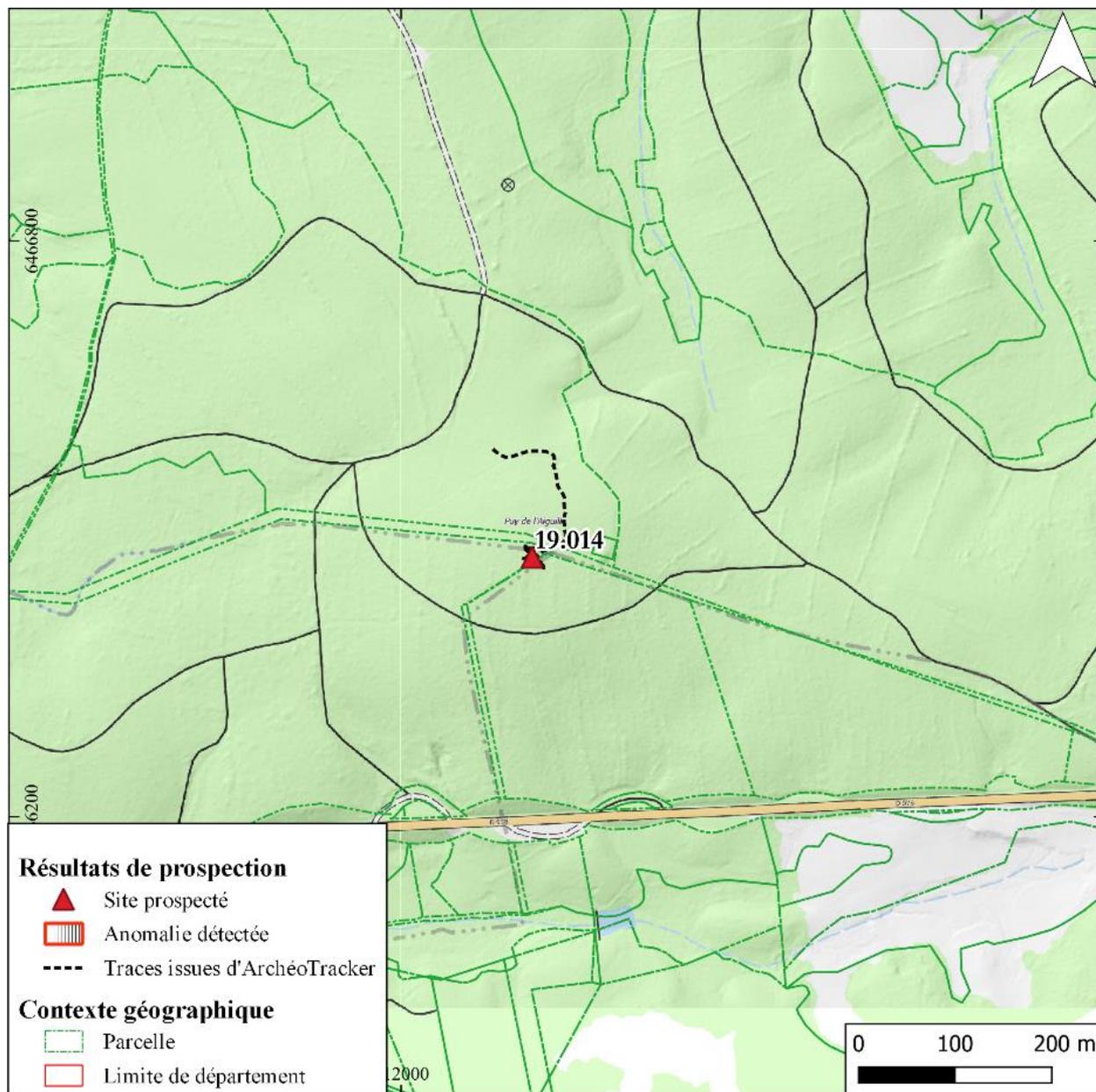


Figure 19 : Prospection du fanum du Puy-de-l'Aiguille (SIG : M. Ferré)

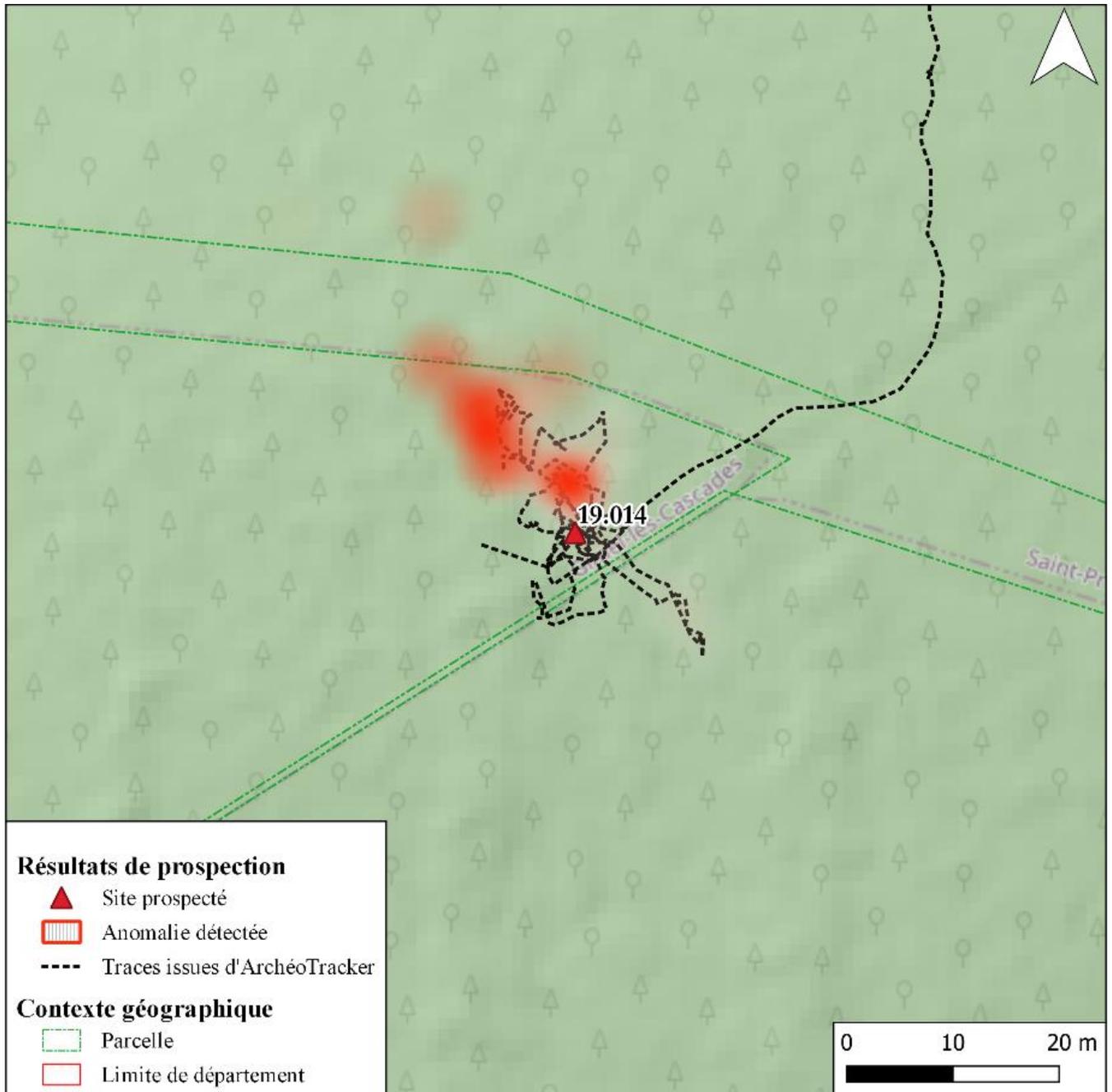


Figure 20 : Prospection du fanum du Puy-de-l'Aiguille, avec mise en évidence des zones où du mobilier était concentré (SIG : M. Ferré)



Figure 21 : Photographie des trois pierres alignées observées (cliché : M. Bourdoux)



Figure 22 : Photographie de la souche contenant beaucoup de mobilier (cliché : M. Bourdoux)

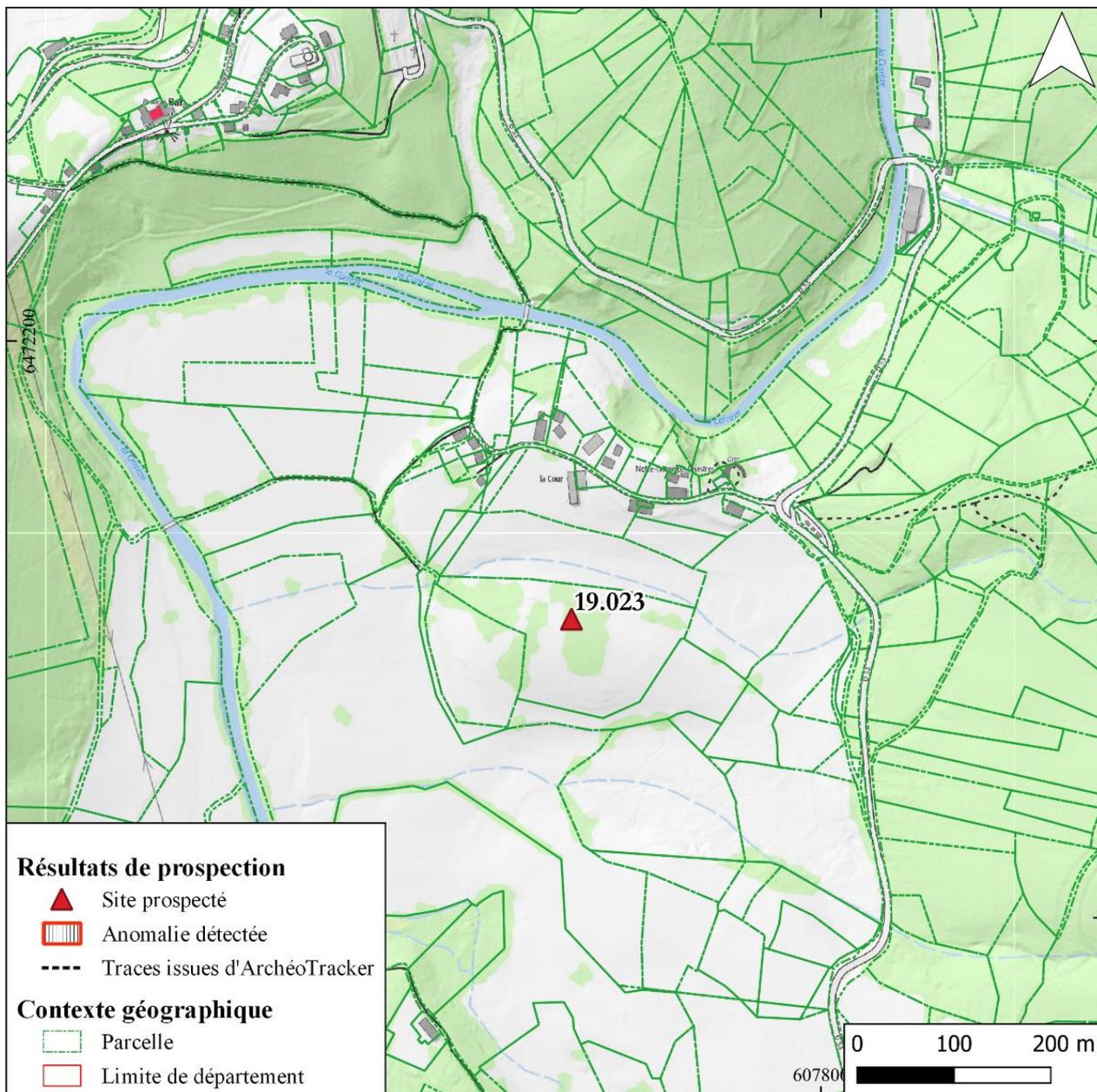


Figure 23 : Carte de localisation du fanum de Chastres (SIG : M. Ferré)

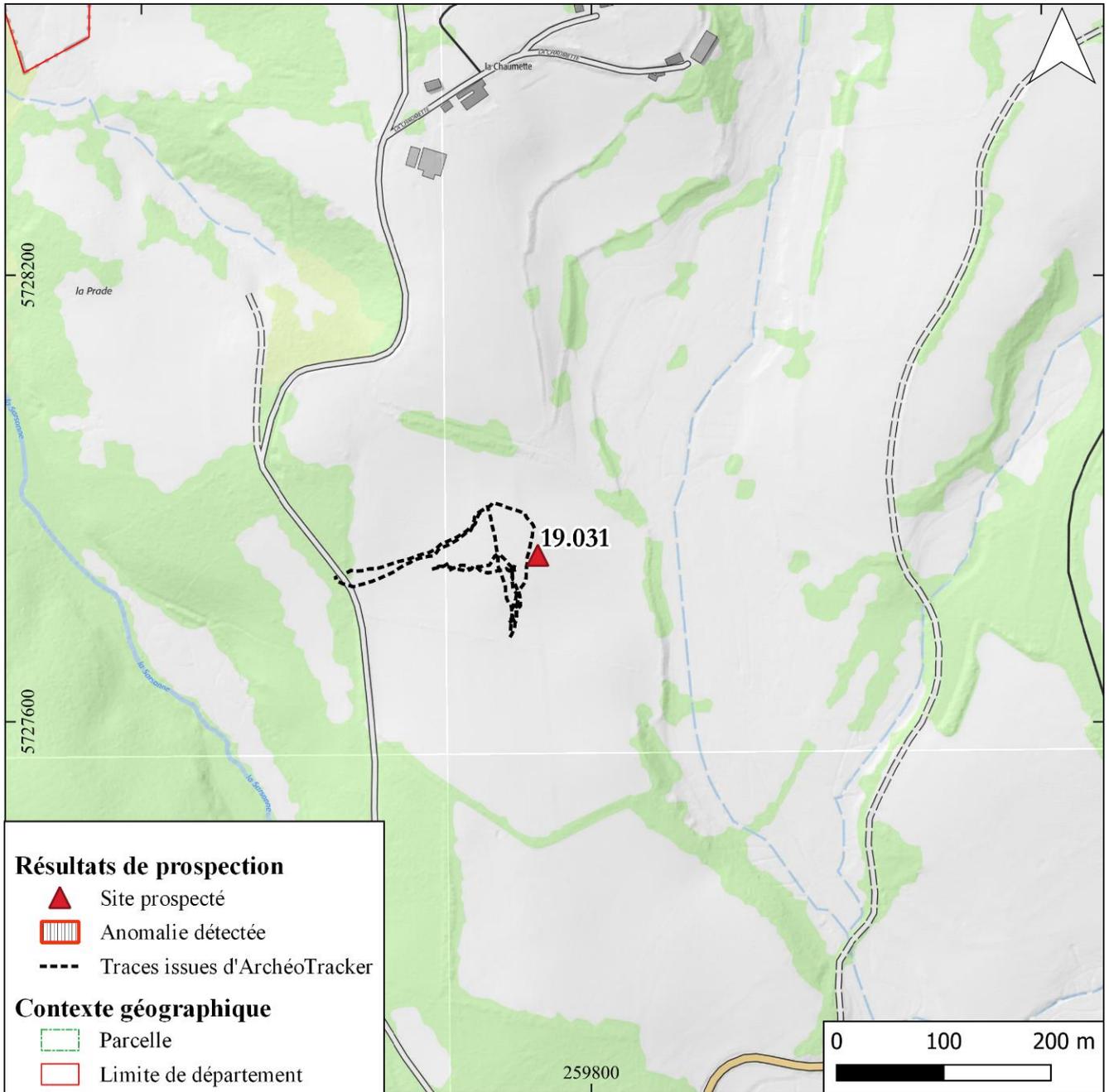


Figure 24 : Prospection du fanum de La-Chaumette (SIG : M. Ferré)

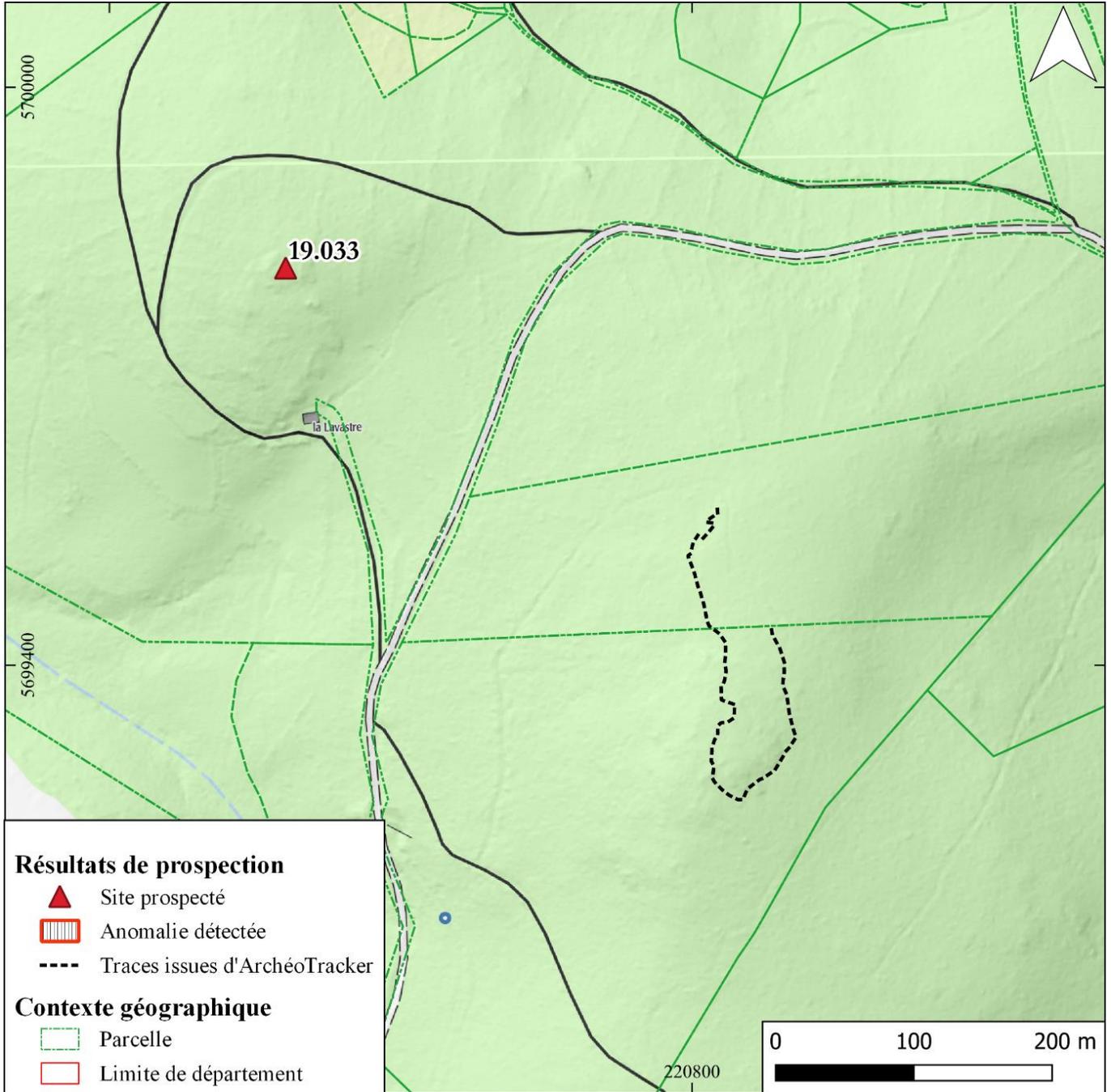


Figure 25 : Prospection du fanum de La-Lavastre (SIG : M. Ferré)

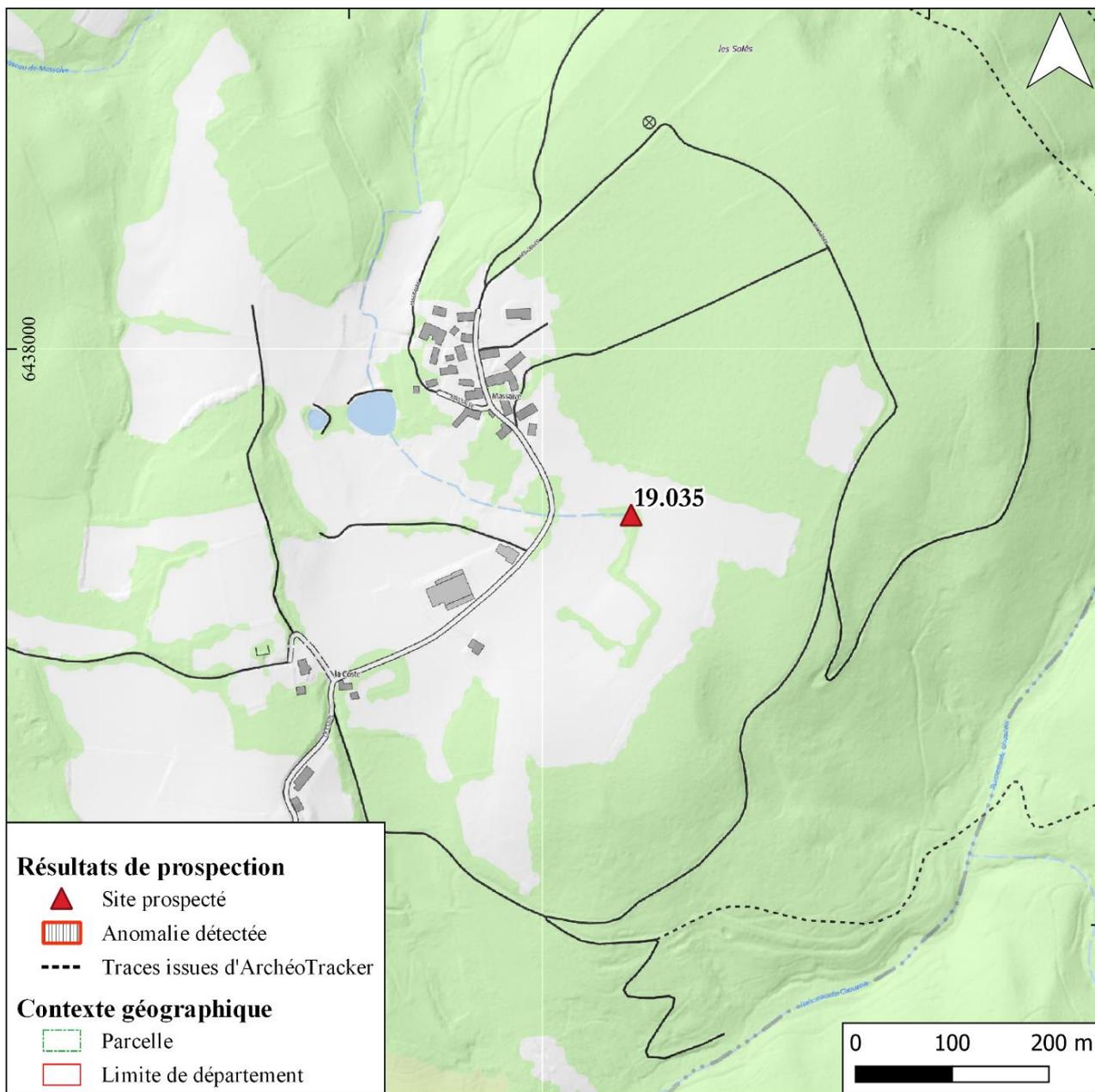


Figure 26 : Carte de localisation de la fontaine de Massalve (SIG : M. Ferré)

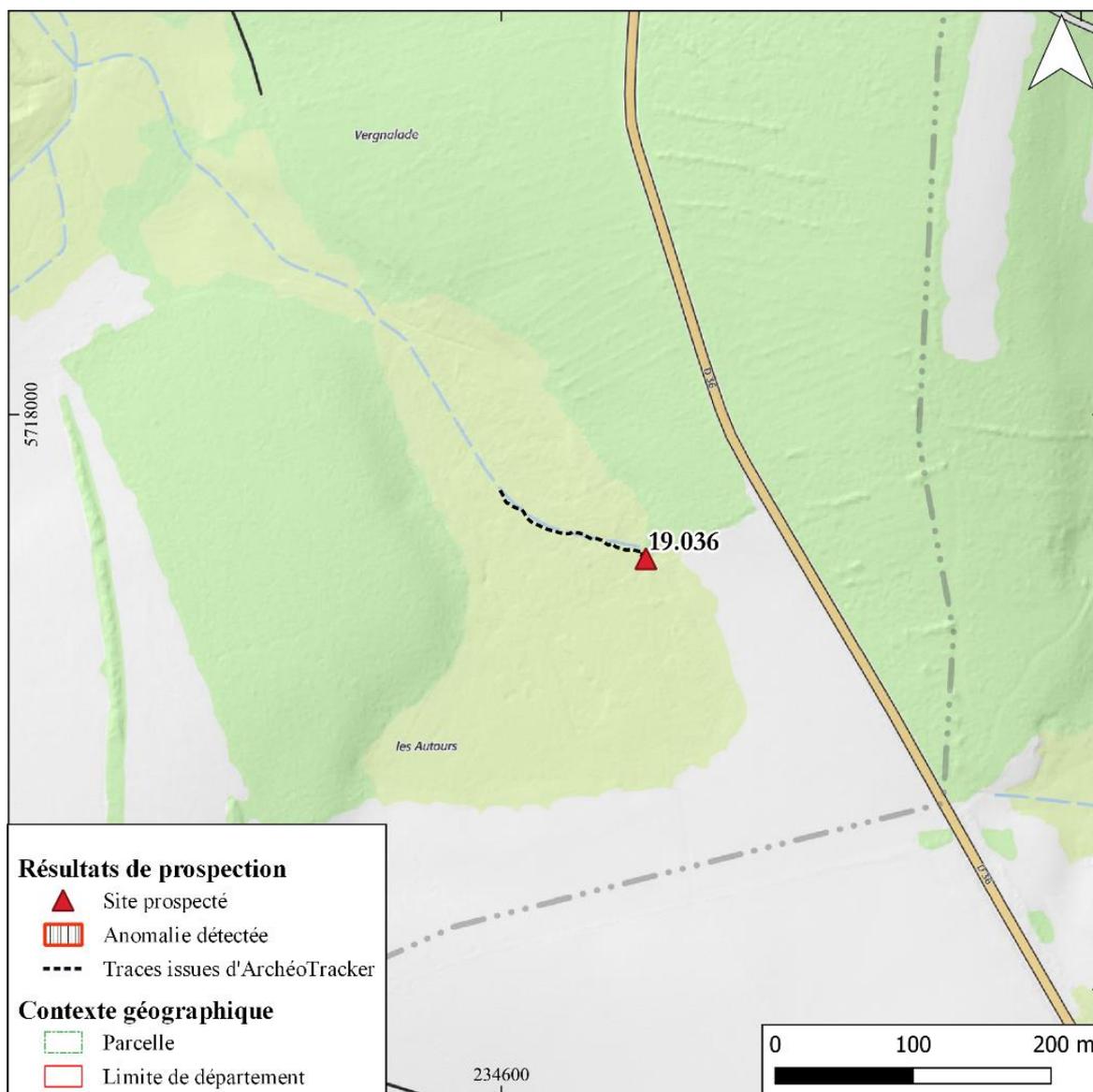


Figure 27 : Prospection de la source aménagée des Autours (SIG : M. Ferré)

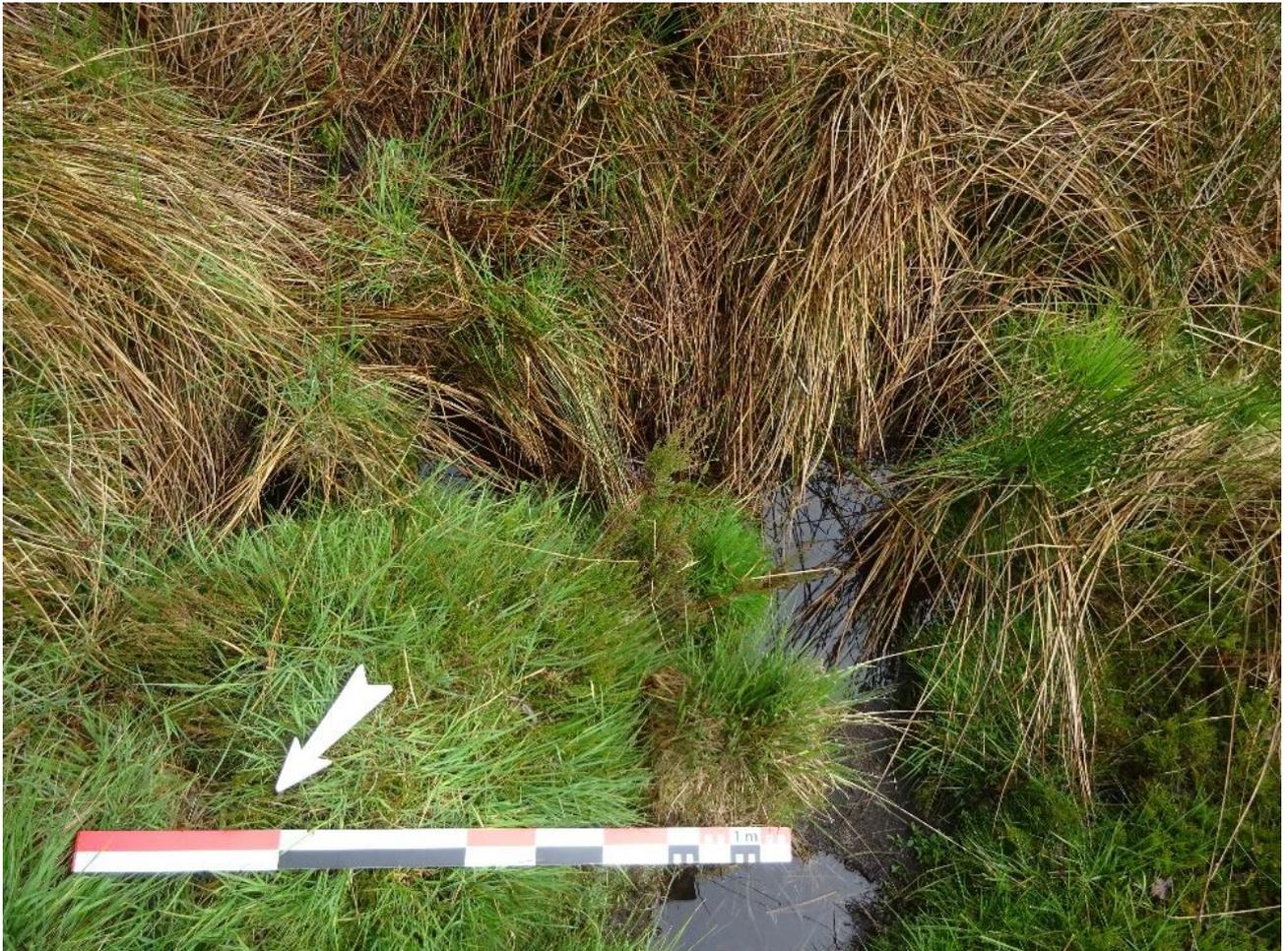


Figure 28 : Photographie de la tourbière des Autours (cliché : M. Bourdoux)

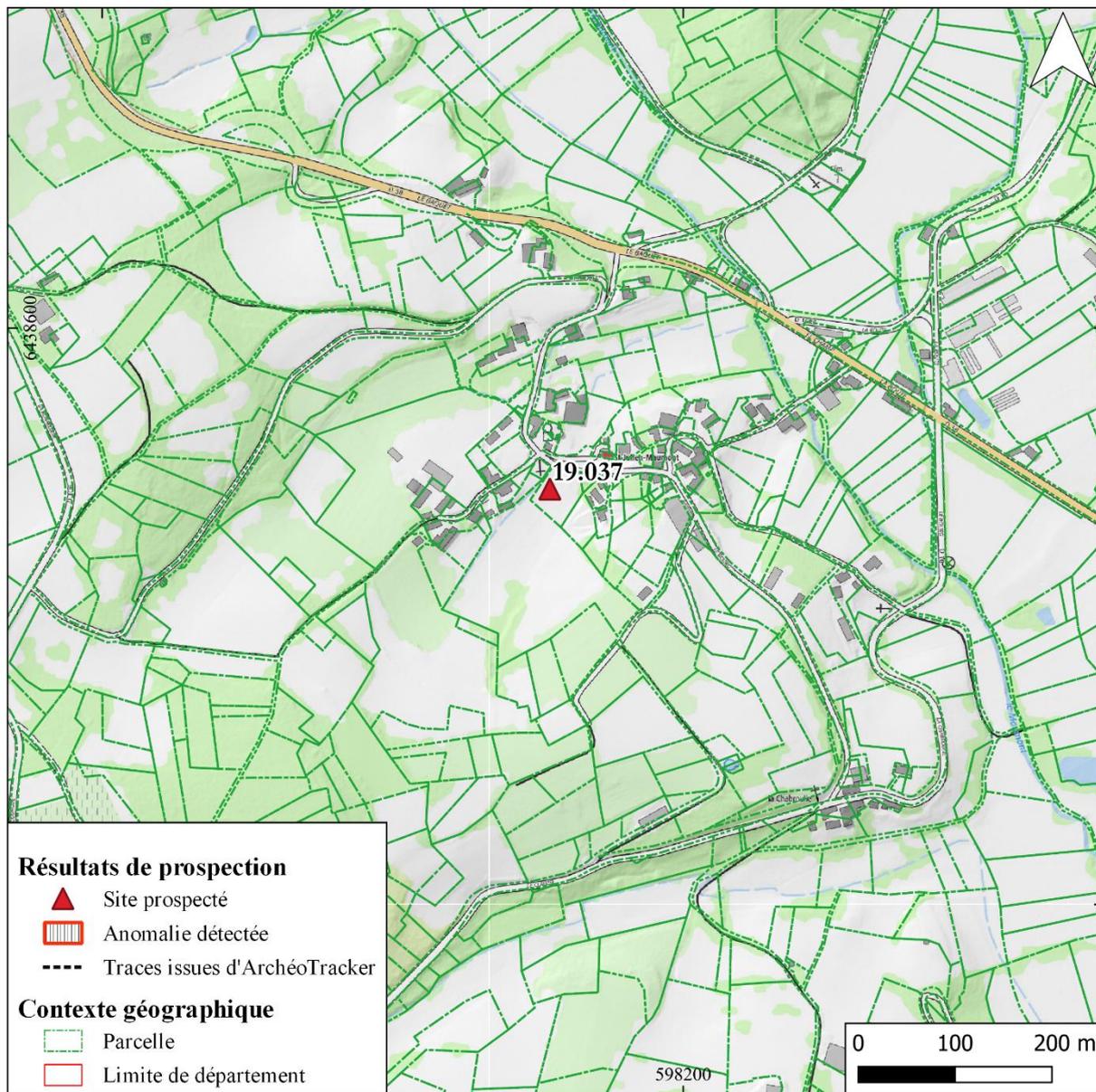


Figure 29 : Carte de localisation du temple de Saint-Julien-Maumont (SIG : M. Ferré)

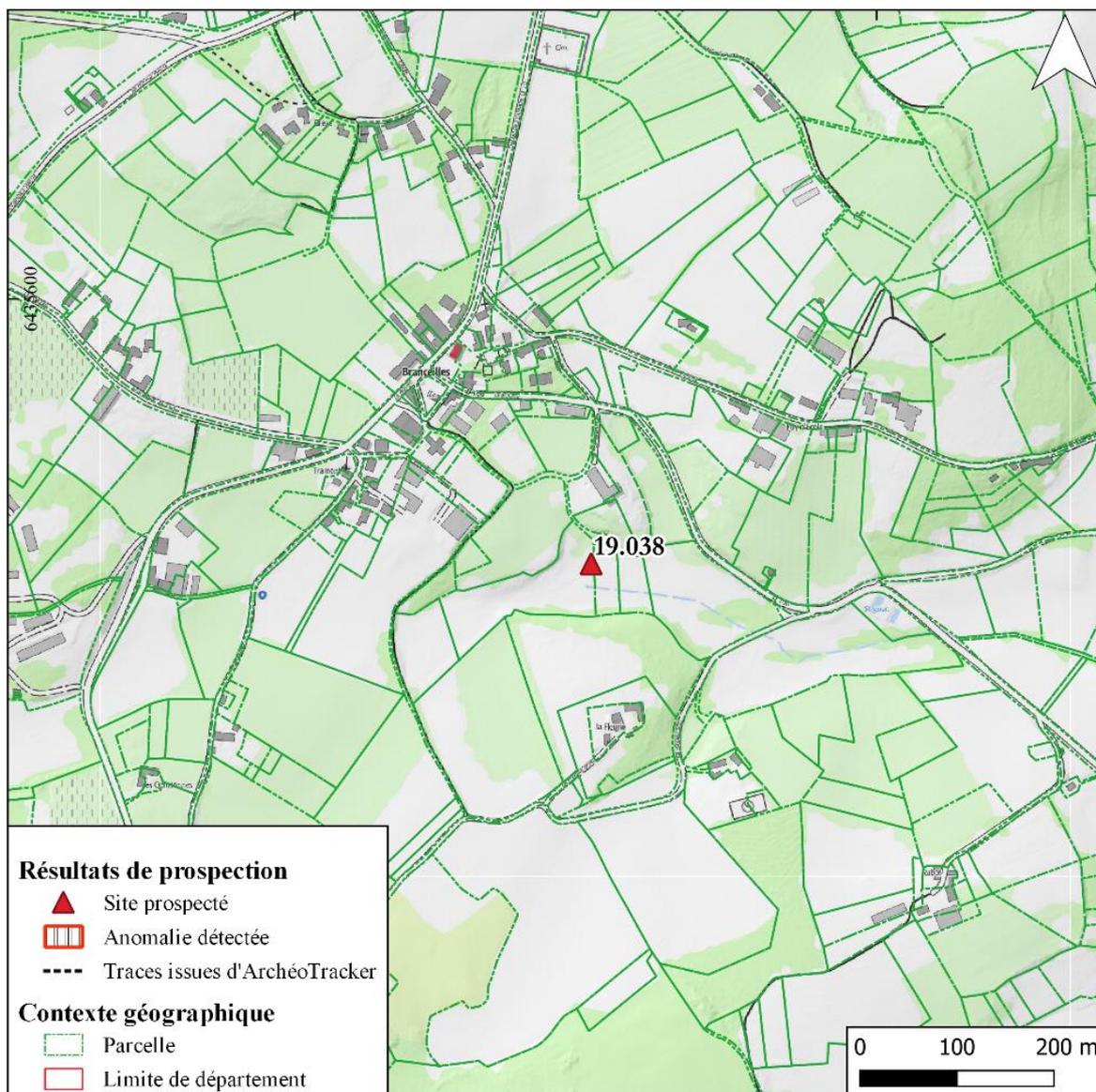


Figure 30 : Carte de localisation de la source de Branceilles (SIG : M. Ferré)



Figure 31 : Photographie de l'aménagement de la source (cliché : M. Bourdoux)

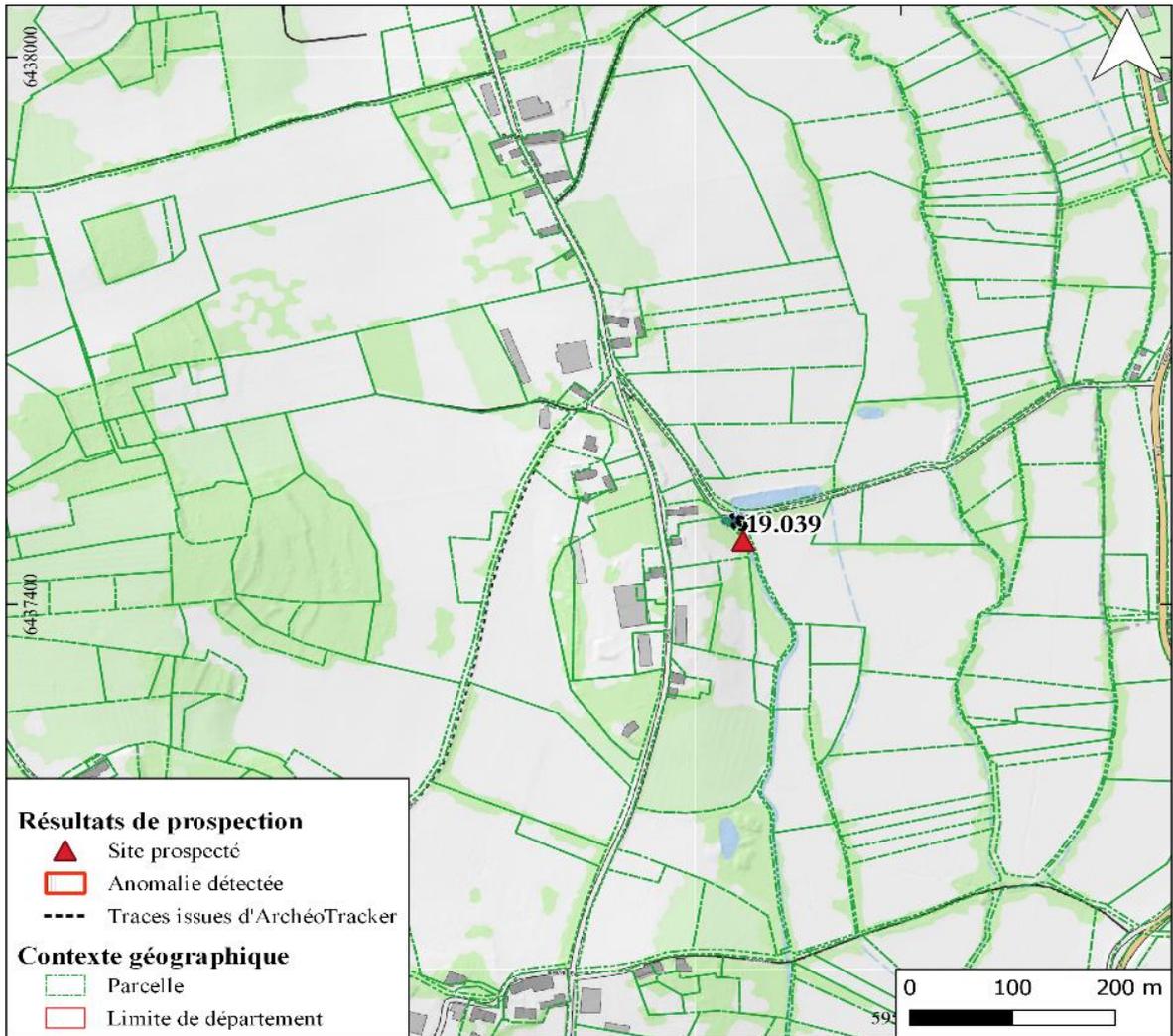


Figure 32 : Prospection de la fontaine de Berle, vue générale (SIG : M. Ferré)

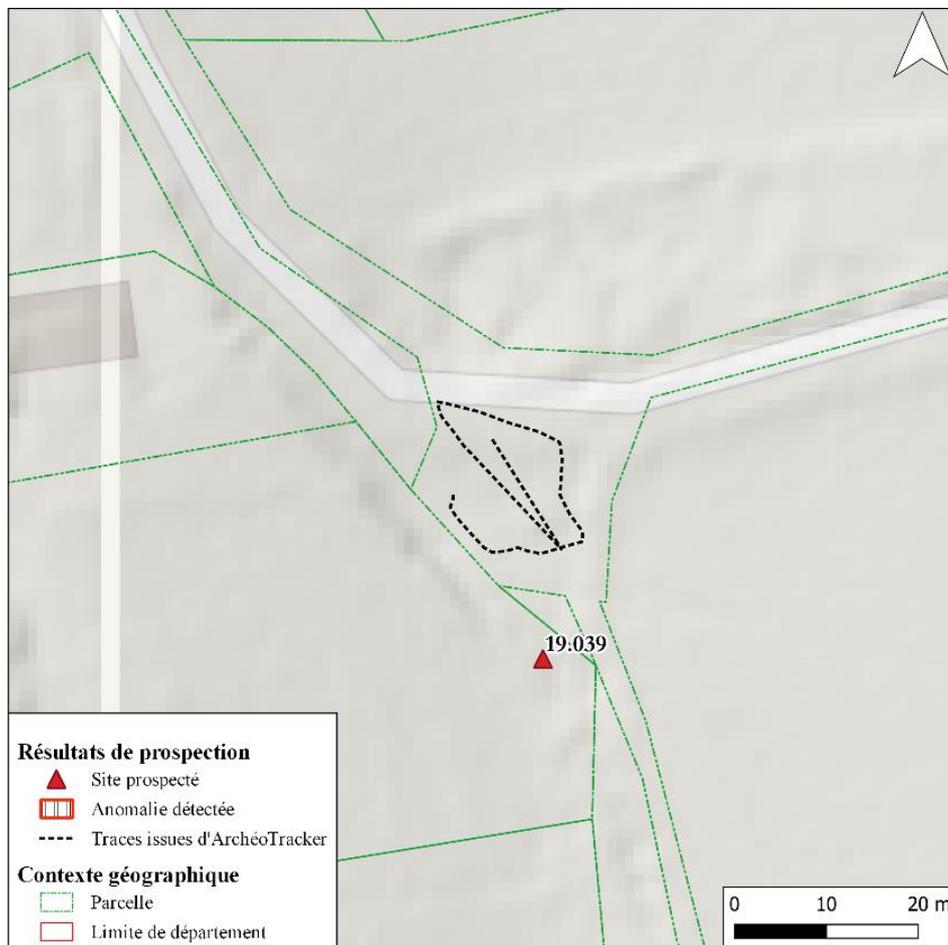


Figure 33 : Prospection de la fontaine de Berle, vue plus précise (SIG : M. Ferré)



Figure 34 : Photographie de la fontaine de Berle, vue sud-est (cliché : M. Bourdoux)

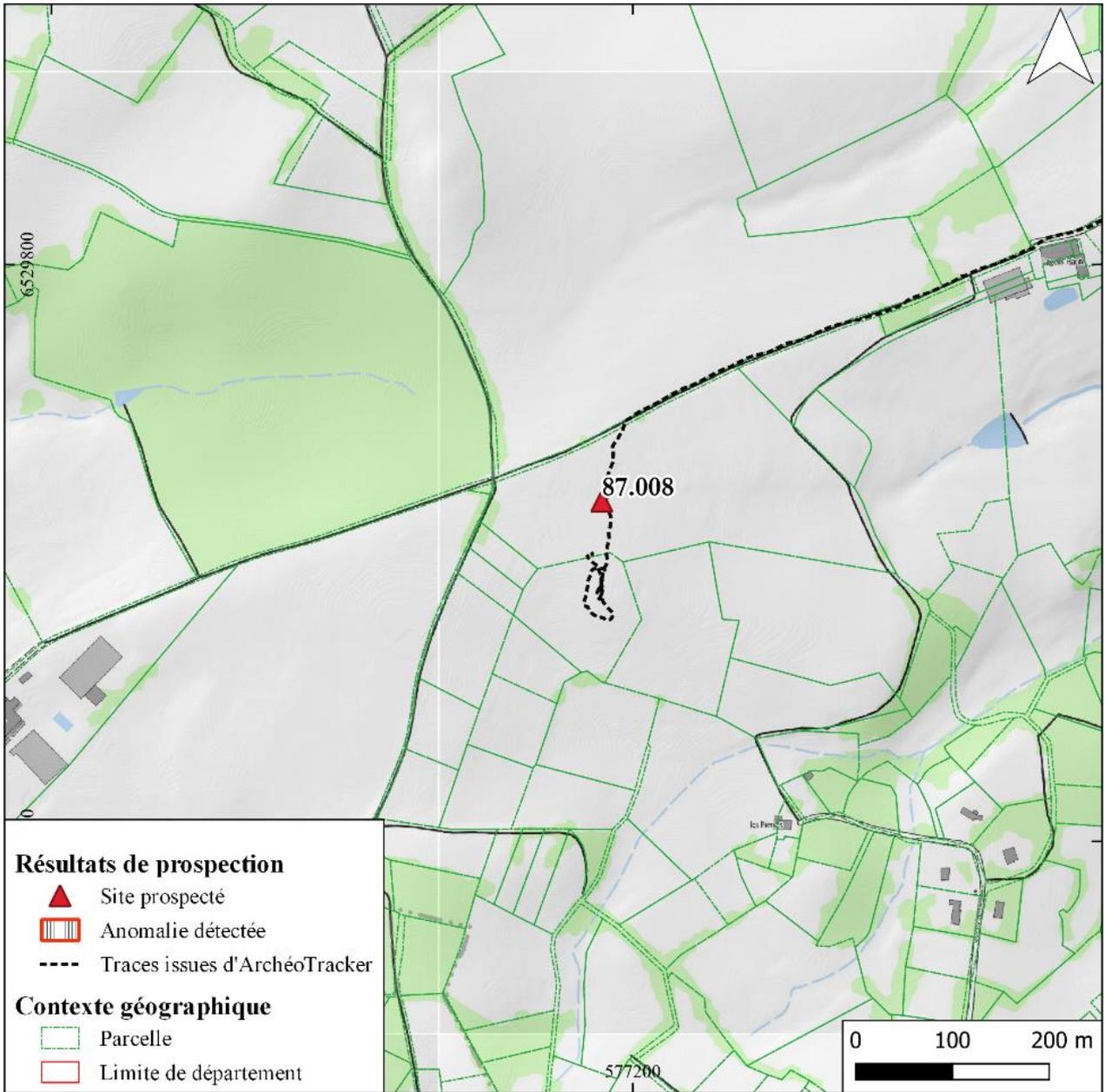


Figure 35 : Prospection du fanum des Pierres, vue générale (SIG : M. Ferré)



Figure 36 : Photographie du champs où est localisé le site (cliché : M. Ferré)

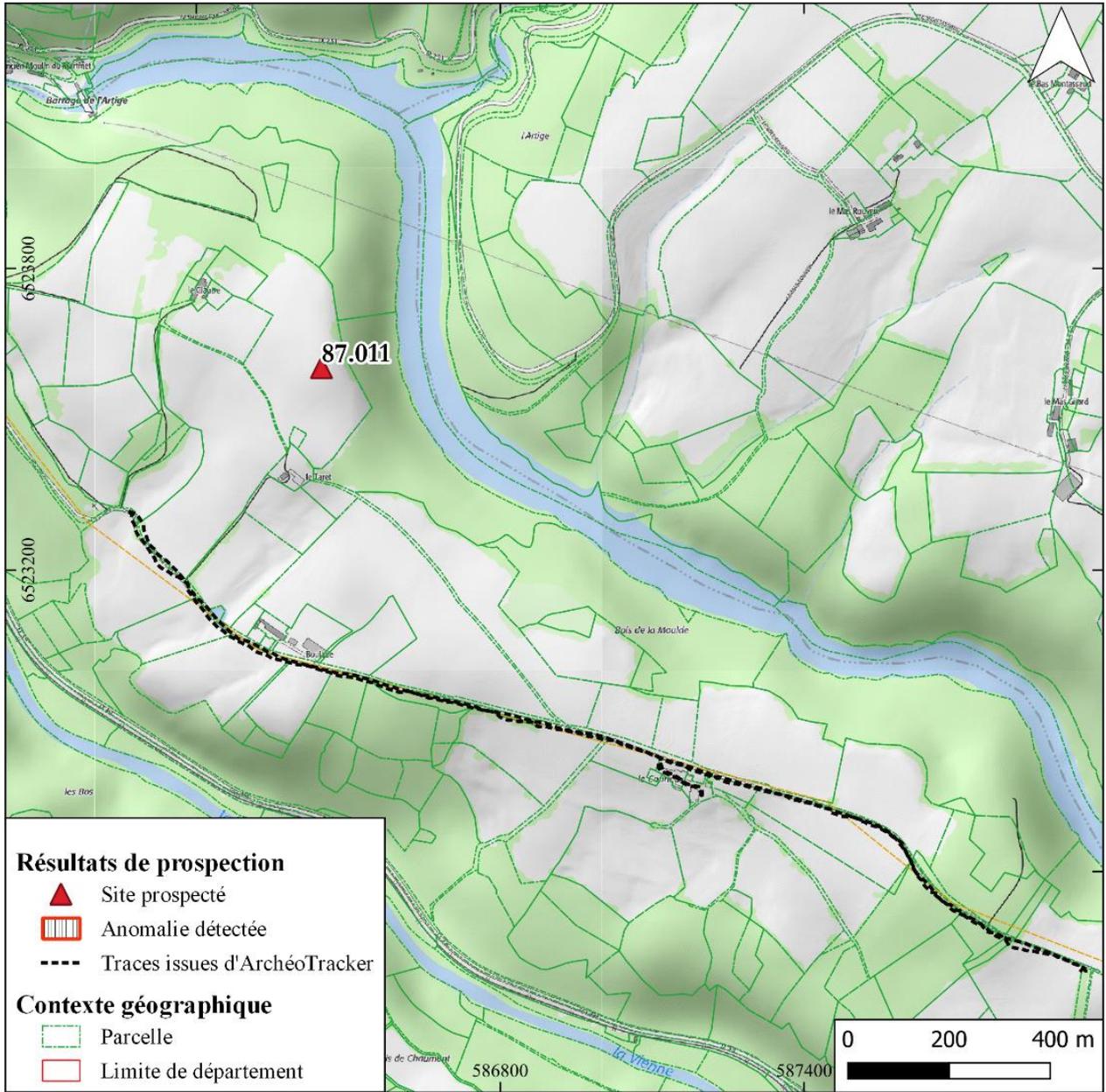


Figure 37 : Prospection du fanum du Taret, vue générale (SIG : M. Ferré)



Figure 38 : Photographie de la ferme du Taret (cliché : M. Ferré)

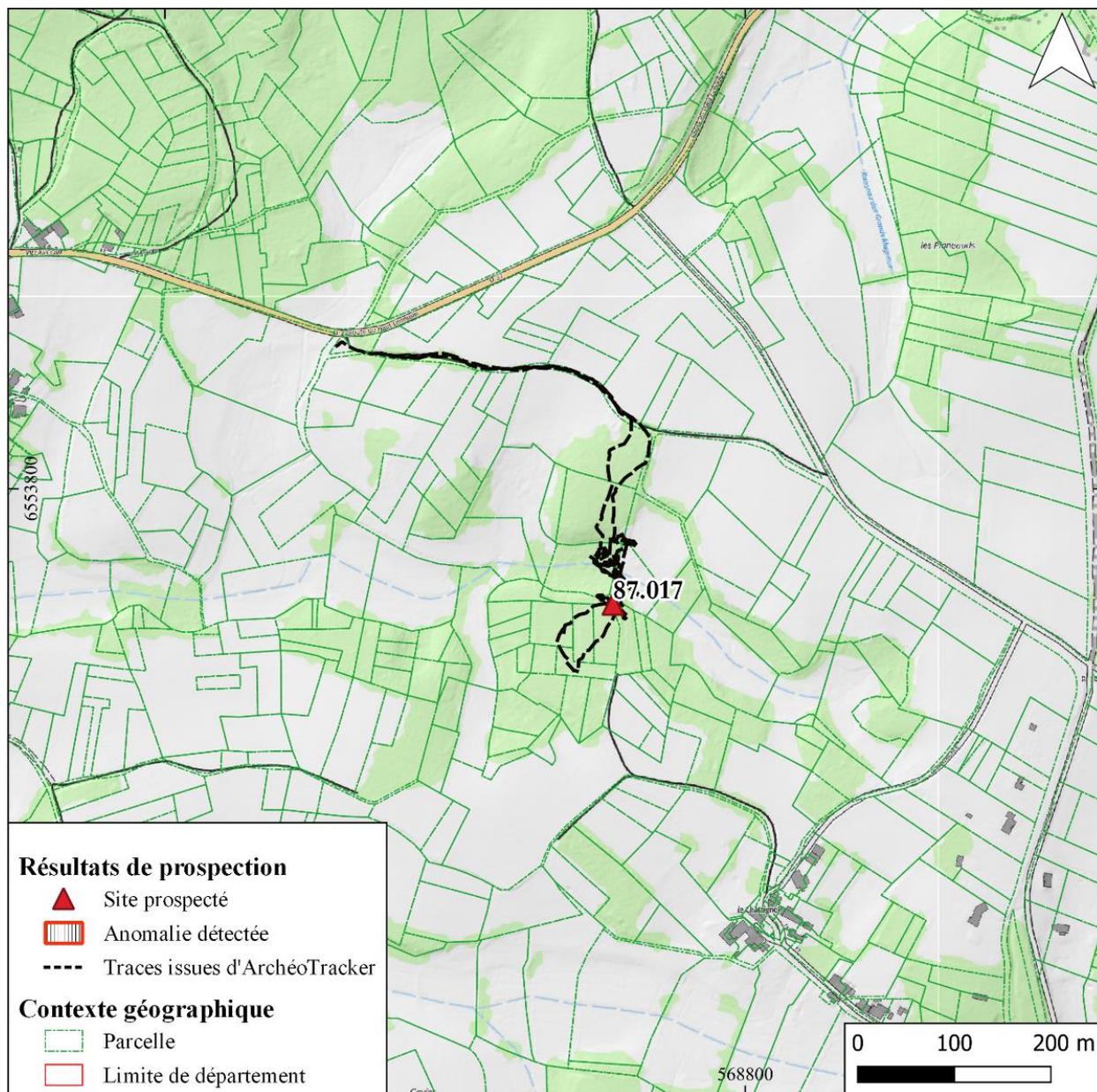


Figure 39 : Prospection du fanum de Chez-Rigros (SIG : M. Ferré)

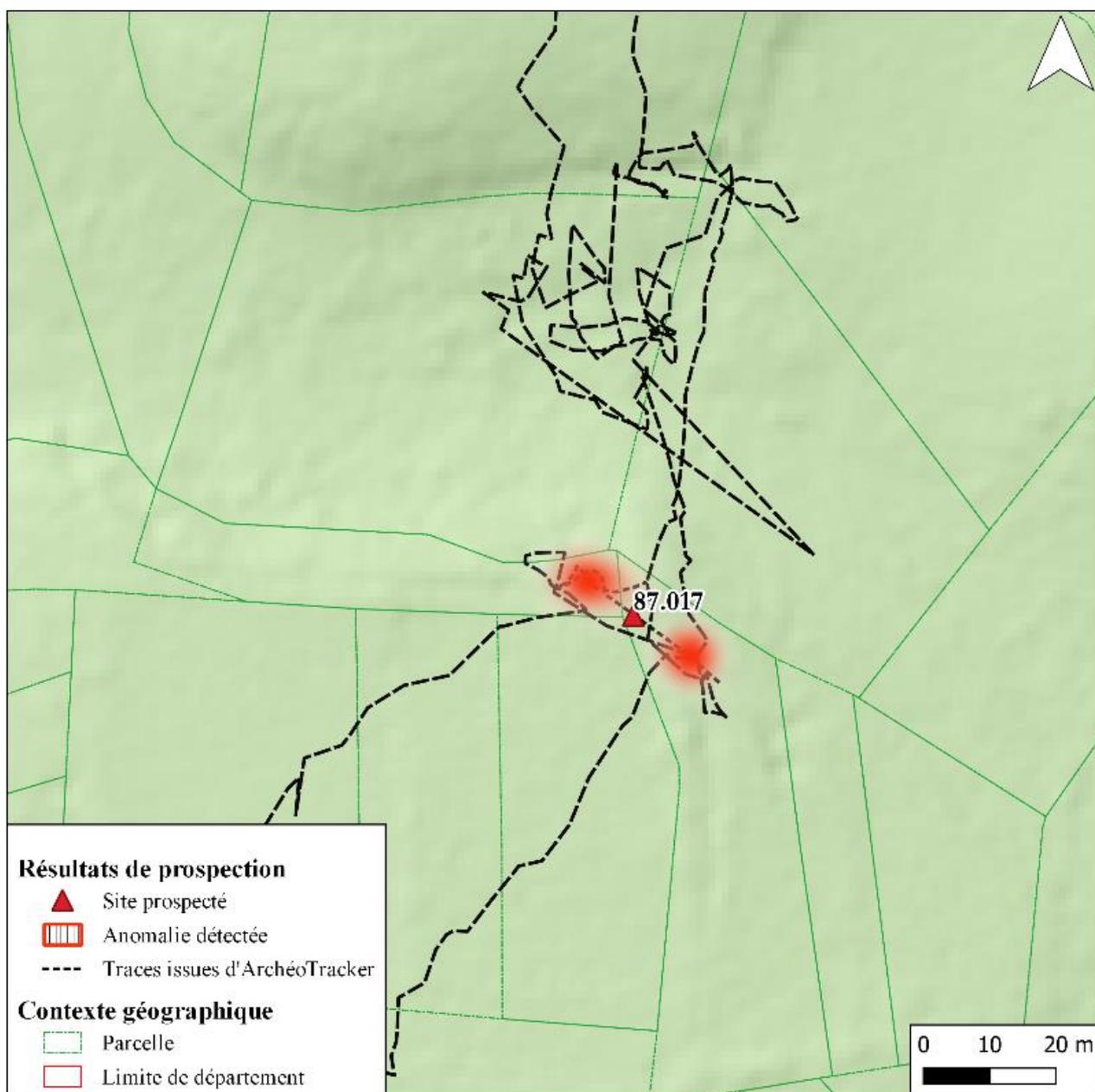


Figure 40 : Prospection du fanum de Chez-Rigros, avec mise en évidence des zones de concentration de mobilier (SIG : M. Ferré)

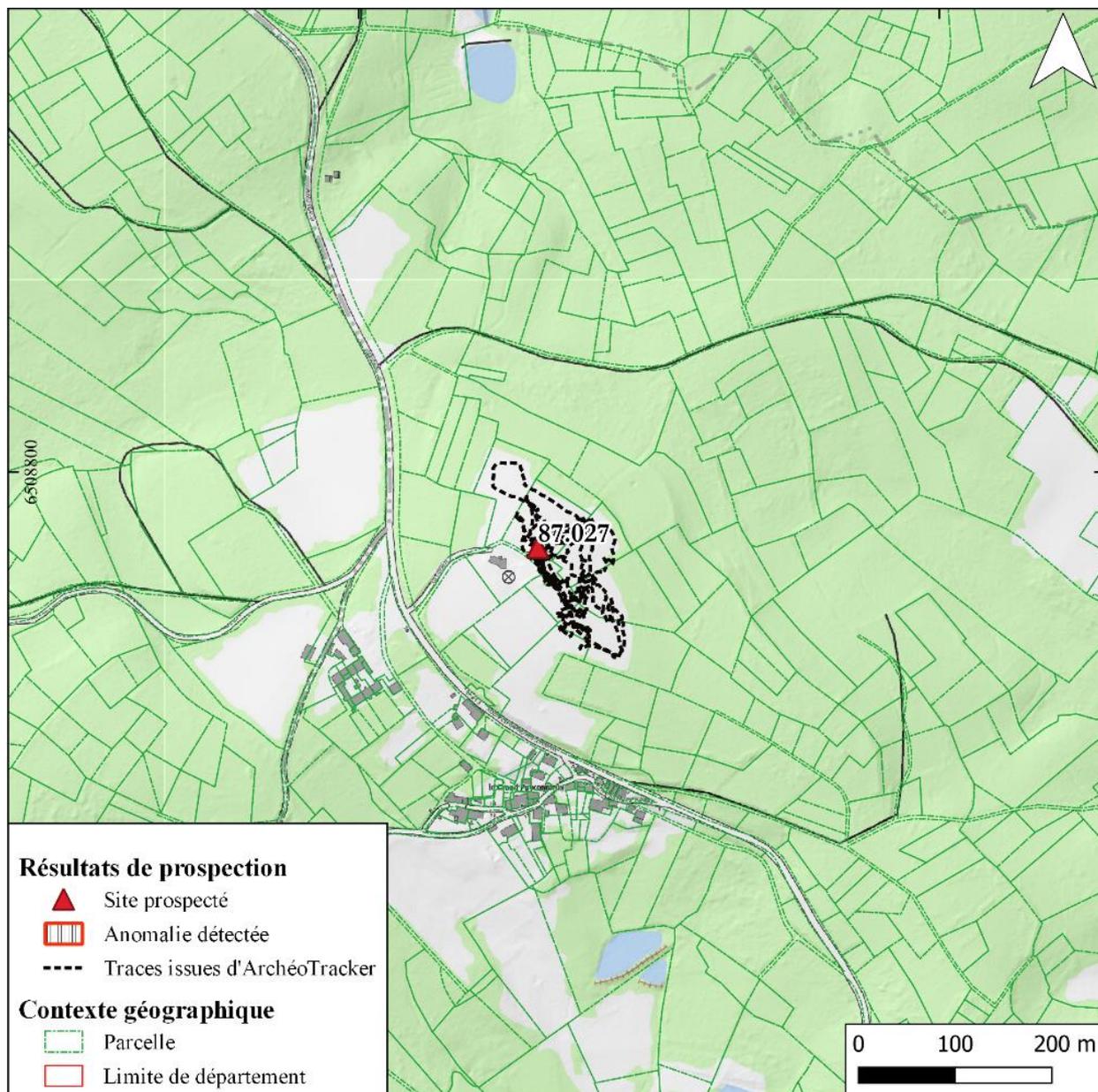


Figure 41 : Prospection du fanum du Grand-Puyconnieux, vue générale (SIG : M. Ferré)

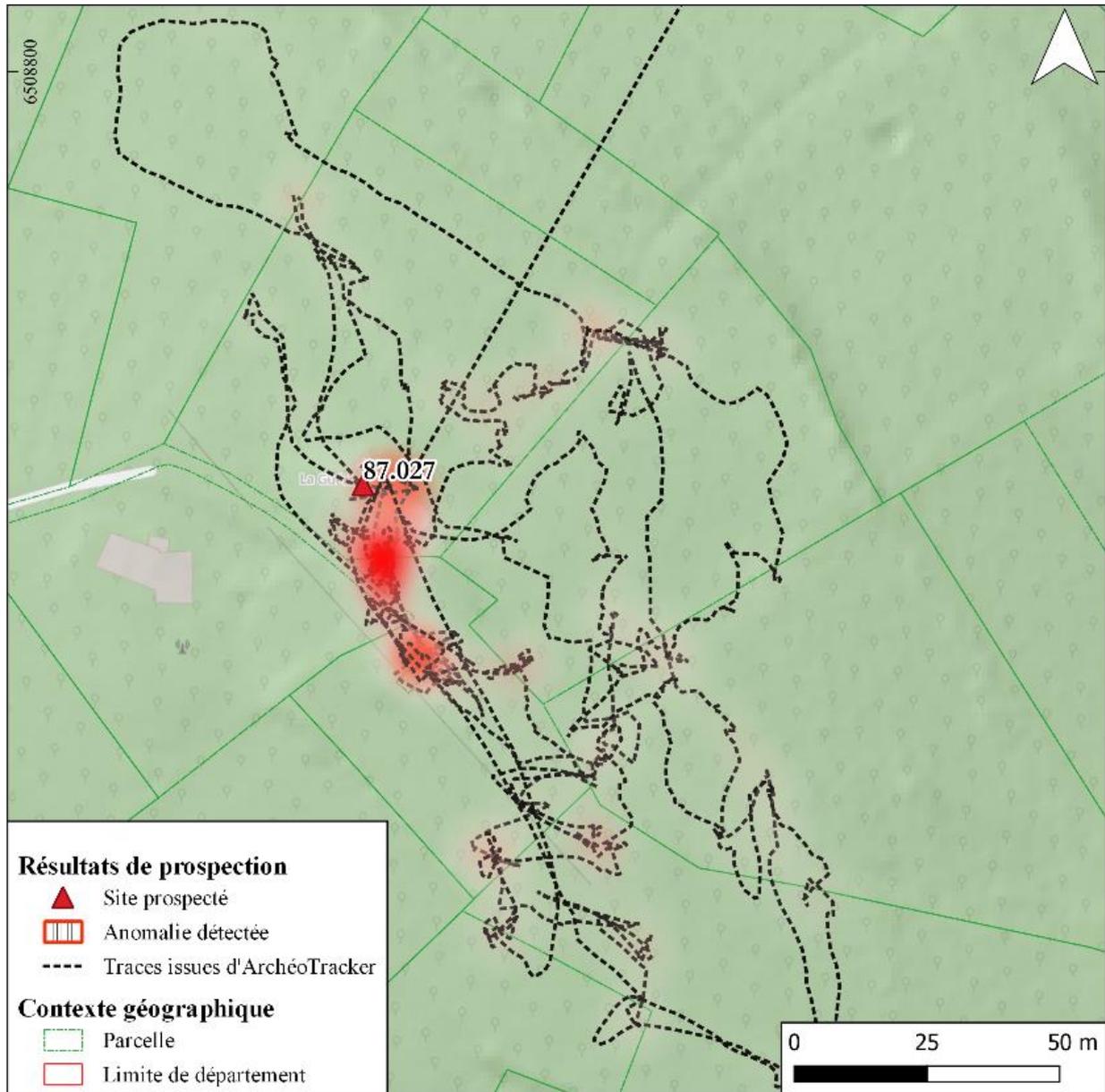


Figure 42 : Prospection du fanum du Grand-Puyconnieux, mise en évidence des zones de concentration de mobilier (SIG : M. Ferré)

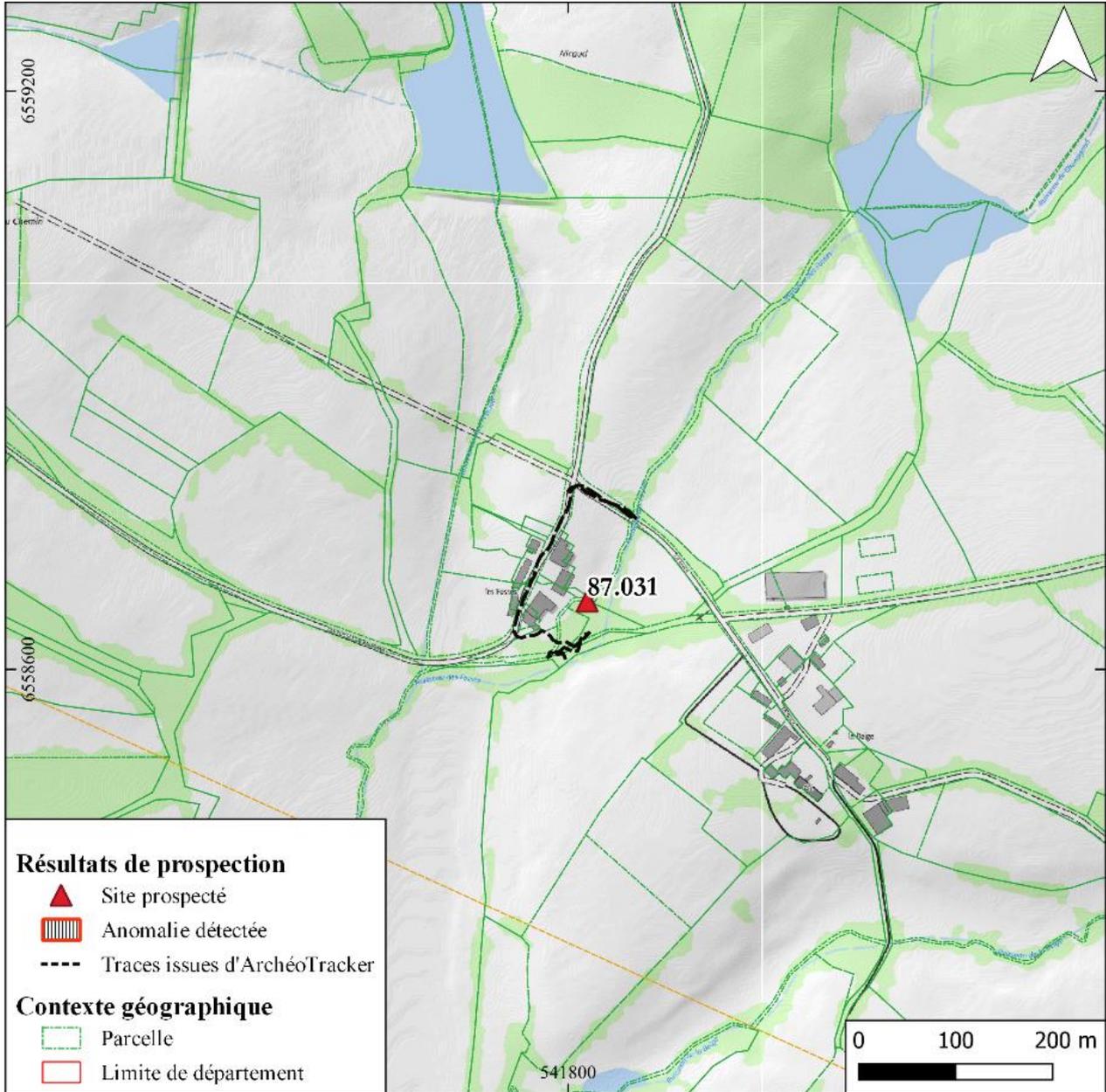


Figure 43 : Prospection du sanctuaire naturel des Fosses, vue générale (SIG : M. Ferré)

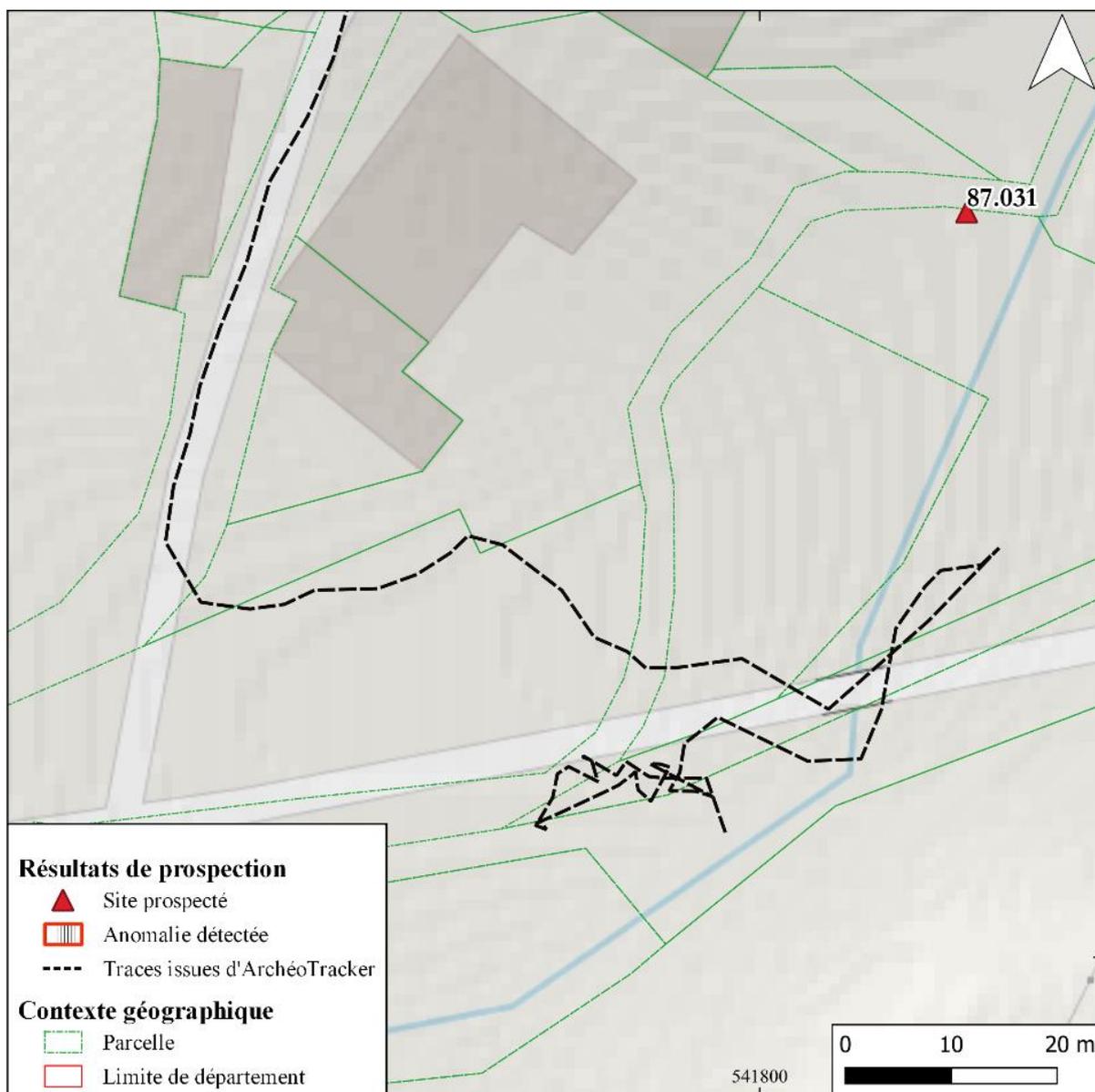


Figure 44 : Prospection du sanctuaire naturel des Fosses, vue plus précise (SIG : M. Ferré)



Figure 45 : Photographie de l'organisation des pierres, vue du sud (cliché : M. Ferré)



Figure 46 : Photographie du ruisseau et de l'aménagement des pierres, vue du nord (cliché : M. Ferré)

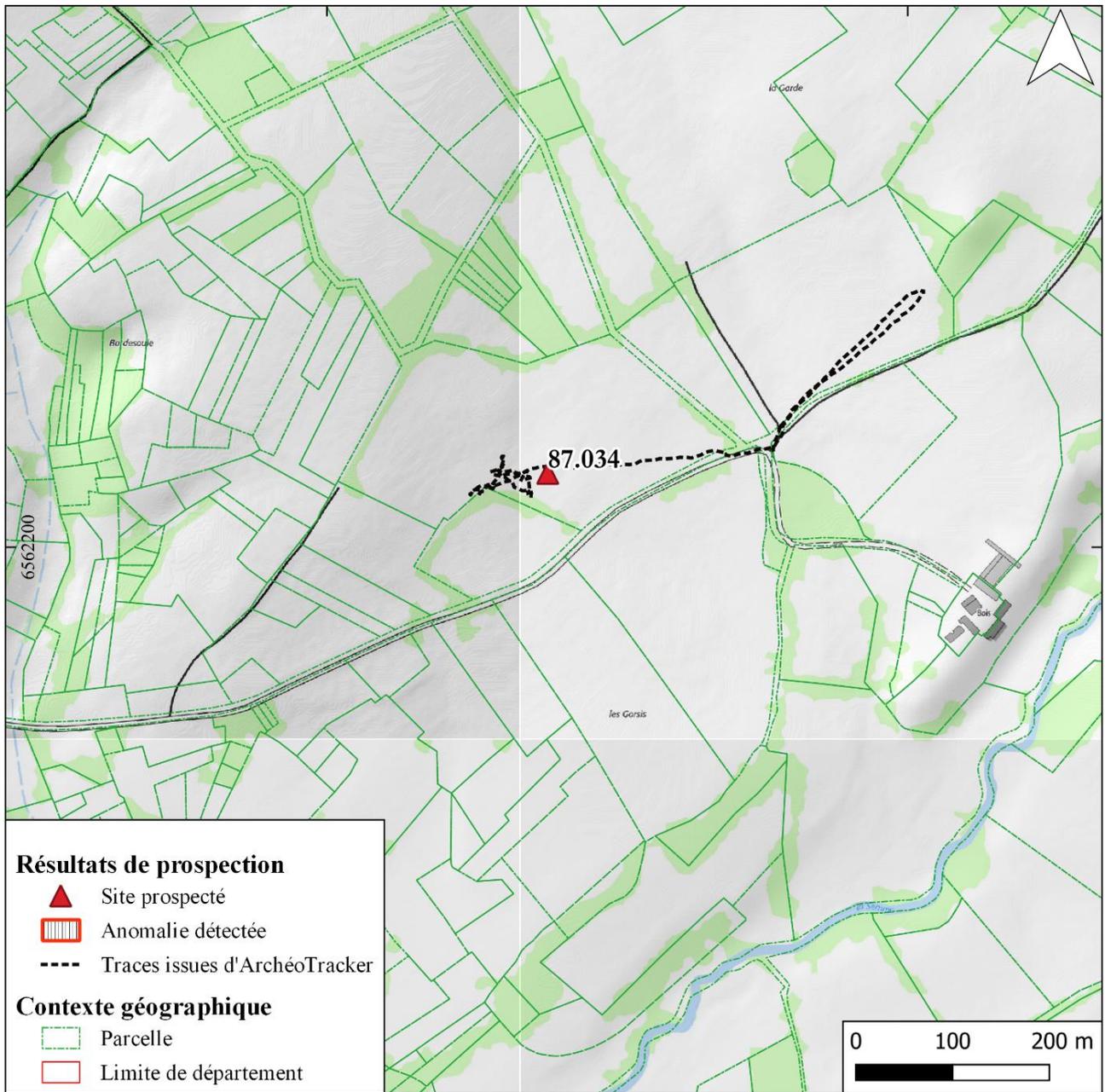


Figure 47 : Prospection du fanum de Bordesoule (SIG : M. Ferré)

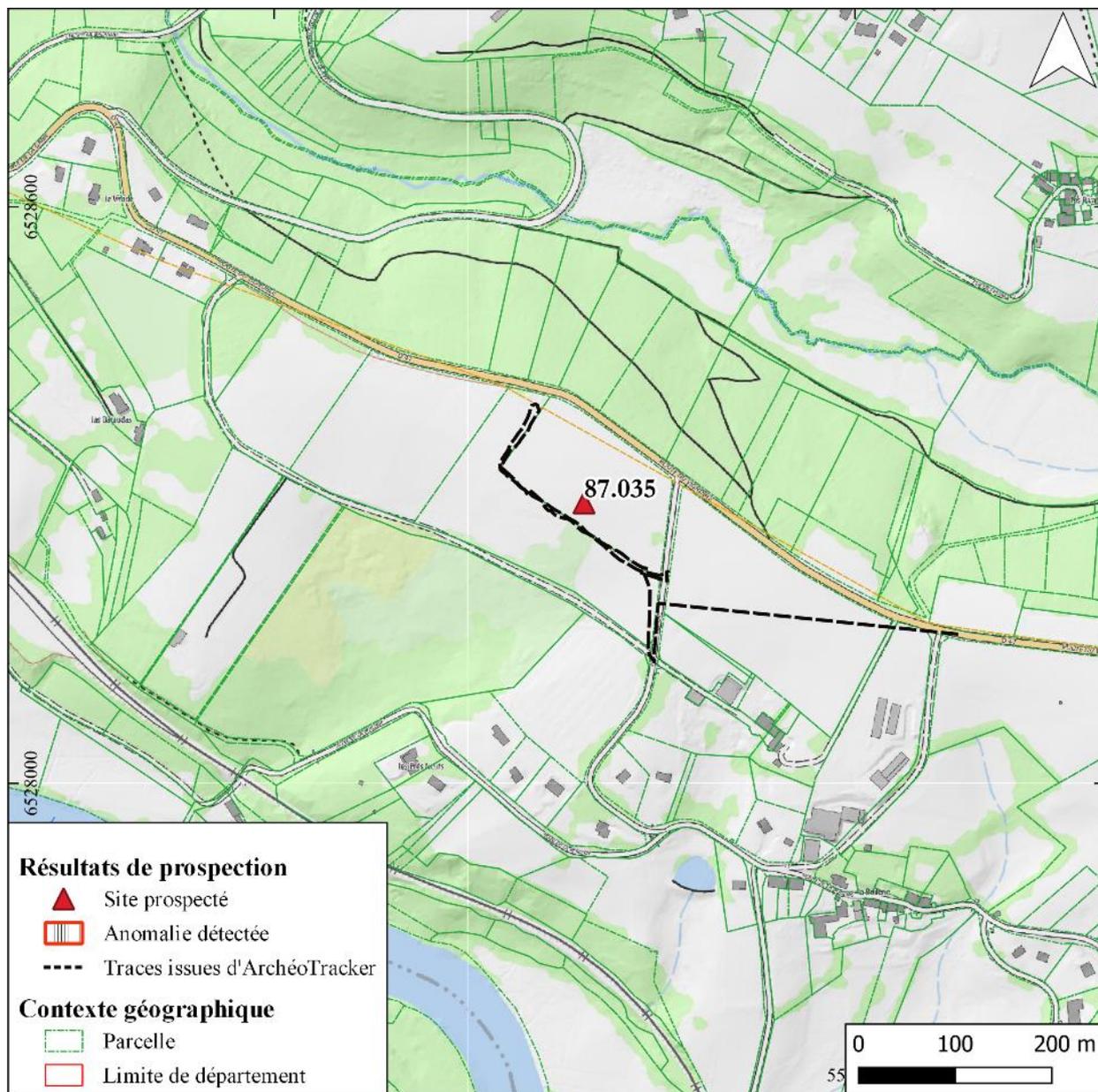


Figure 48 : Prospection du fanum des Près-Neufs (SIG : M. Ferré)

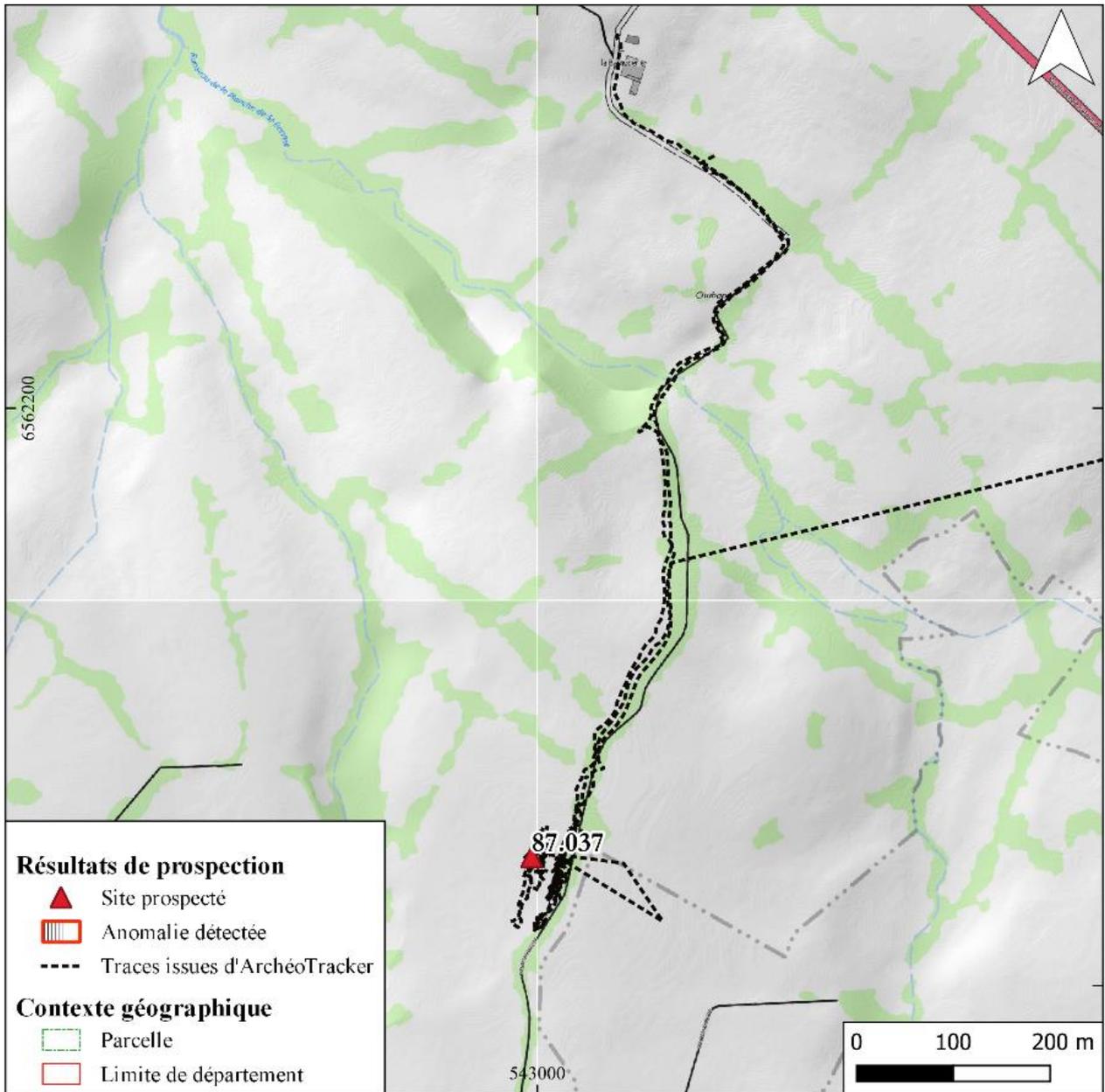


Figure 49 : Prospection du sanctuaire de l'Hôpital, vue générale (SIG : M. Ferré)

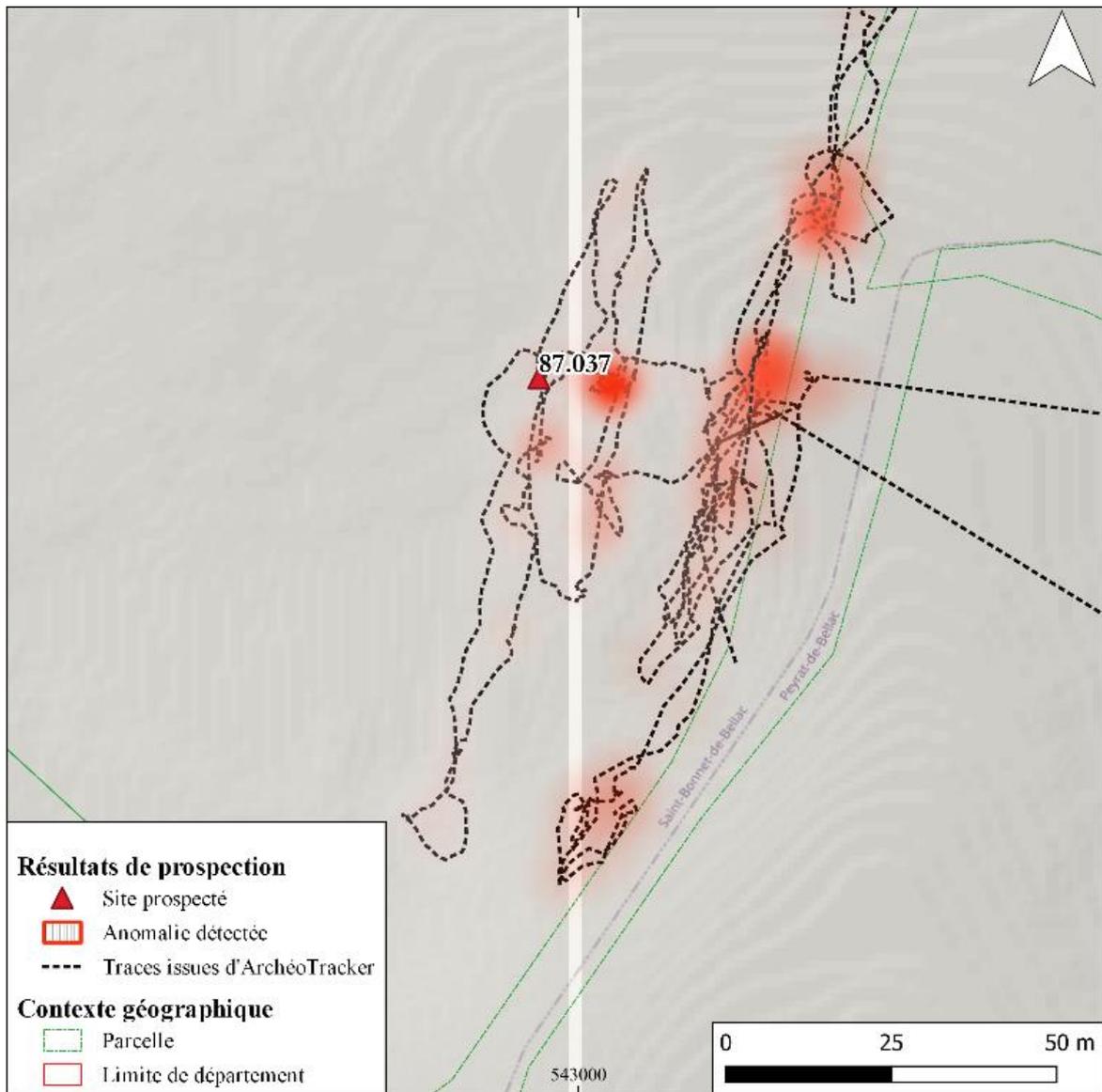


Figure 50 : Prospection du sanctuaire de l'Hôpital, avec mise en évidence des zones de concentration de mobilier (SIG : M. Ferré)

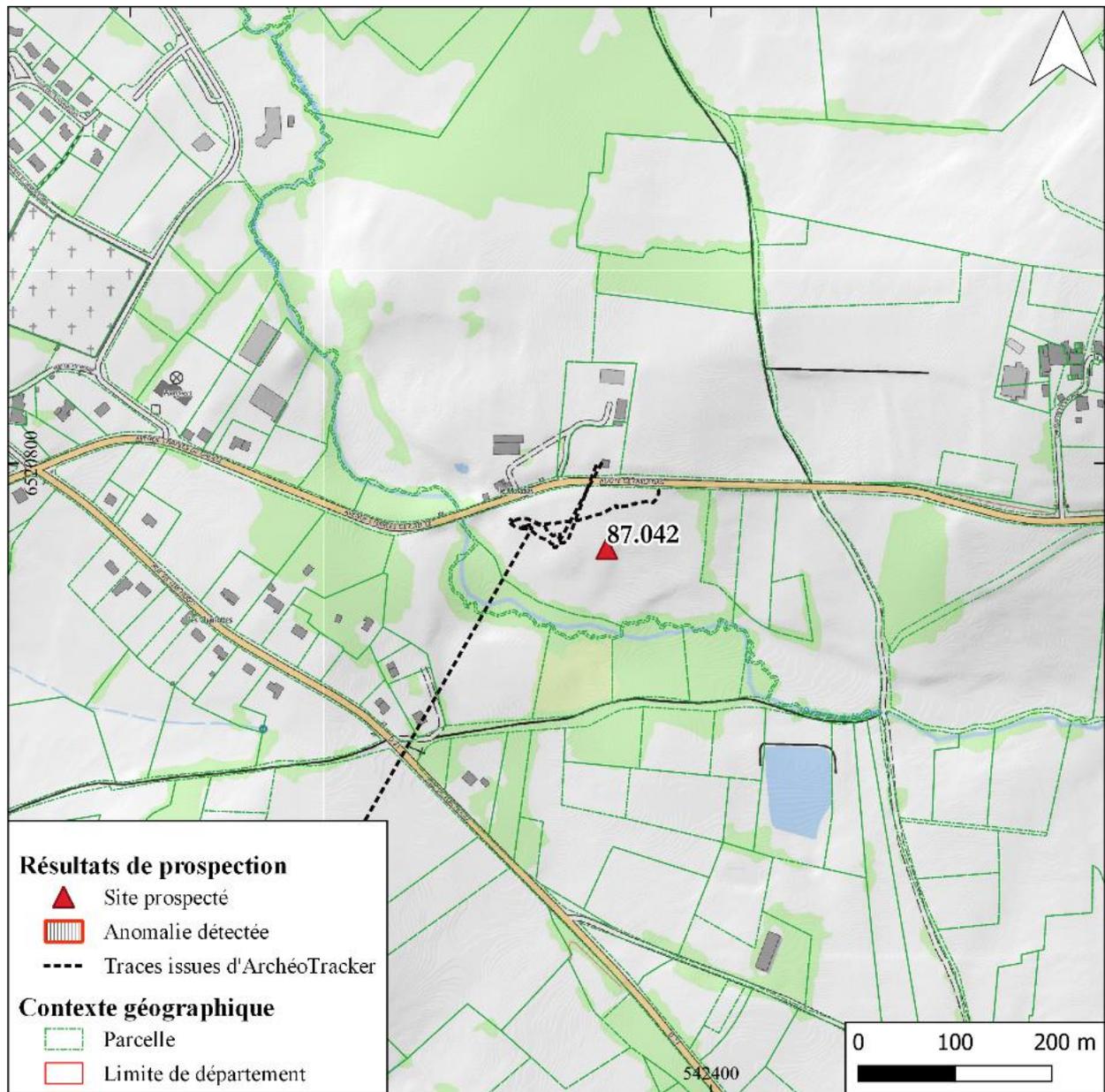


Figure 51 : Prospection du fanum de Malatias, vue générale (SIG : M. Ferré)

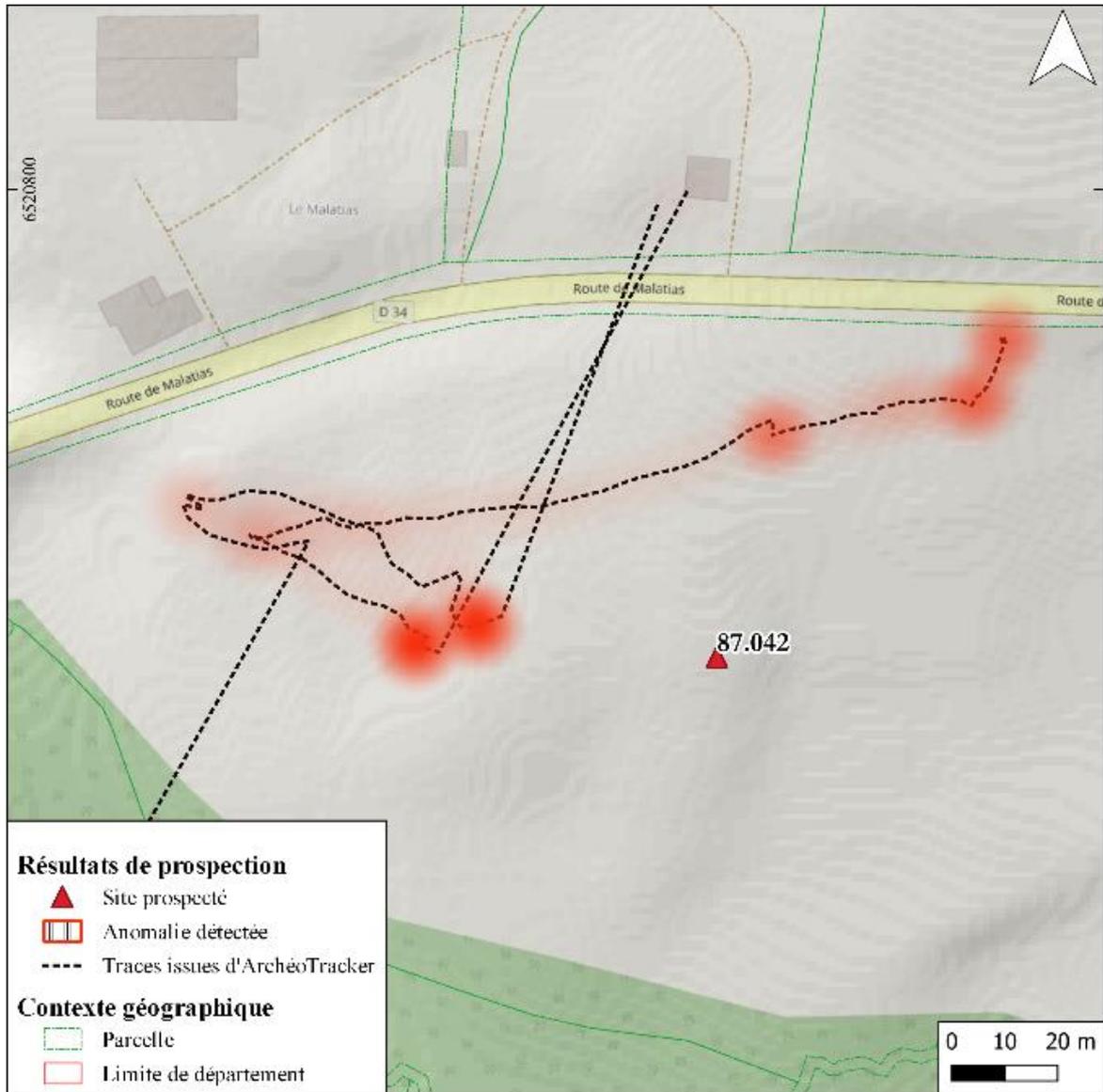


Figure 52 : Prospection du fanum de Malatias, avec mise en évidence des zones de concentration de mobilier (SIG : M. Ferré)



Figure 53 : Photographie de l'anomalie circulaire détectée lors de l'étude des images aériennes (cliche : M. Ferré)



Figure 54 : Photographie d'un des murs de l'actuelle ferme de Chambéry (cliché : M. Bourdoux)



Figure 55 : Photographie d'un des murs de l'actuelle ferme de Chambéry (cliché : M. Ferré)

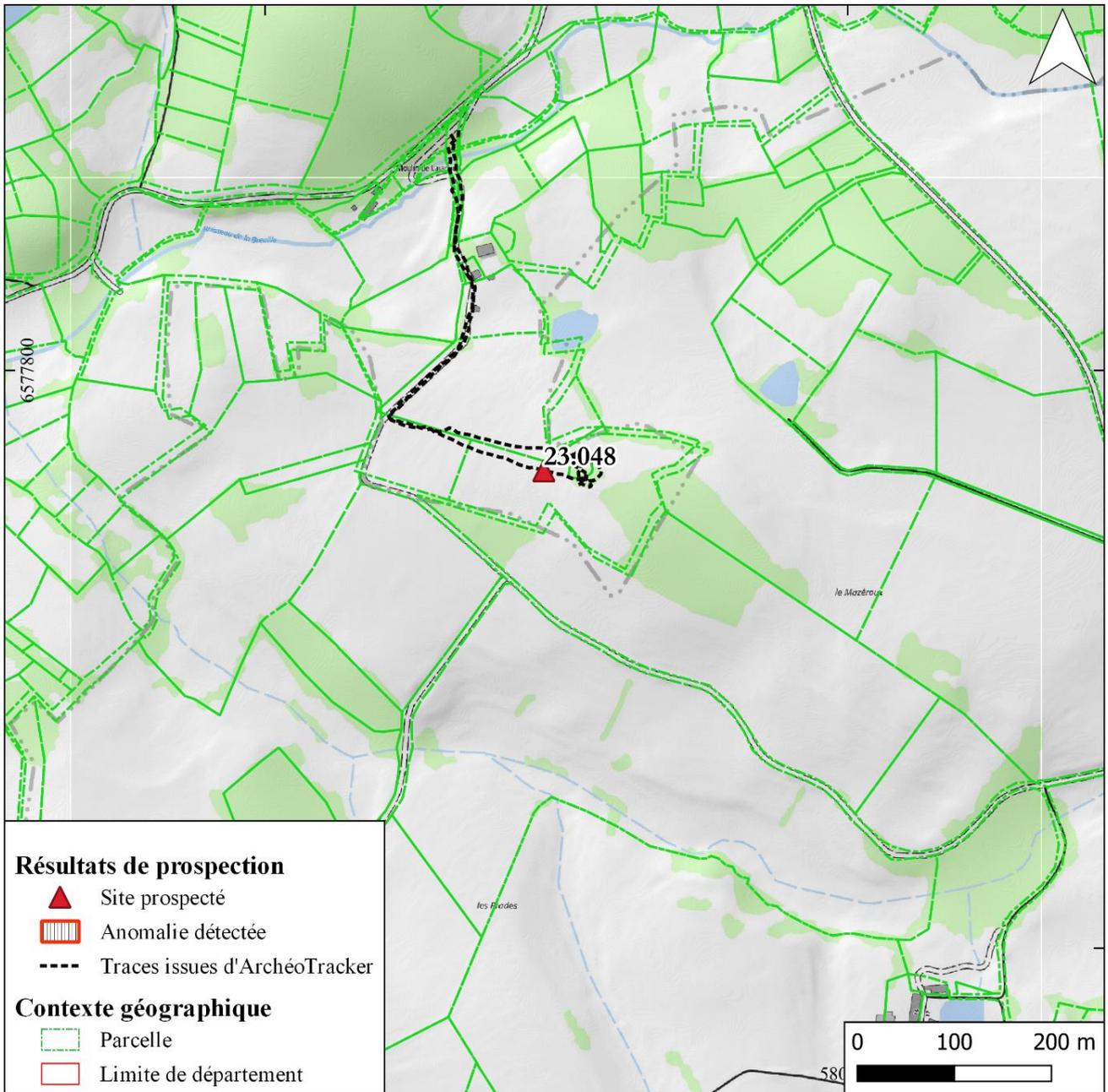


Figure 56 : Prospection du fanum de Moulin-Lajarlaud (SIG : M. Ferré)

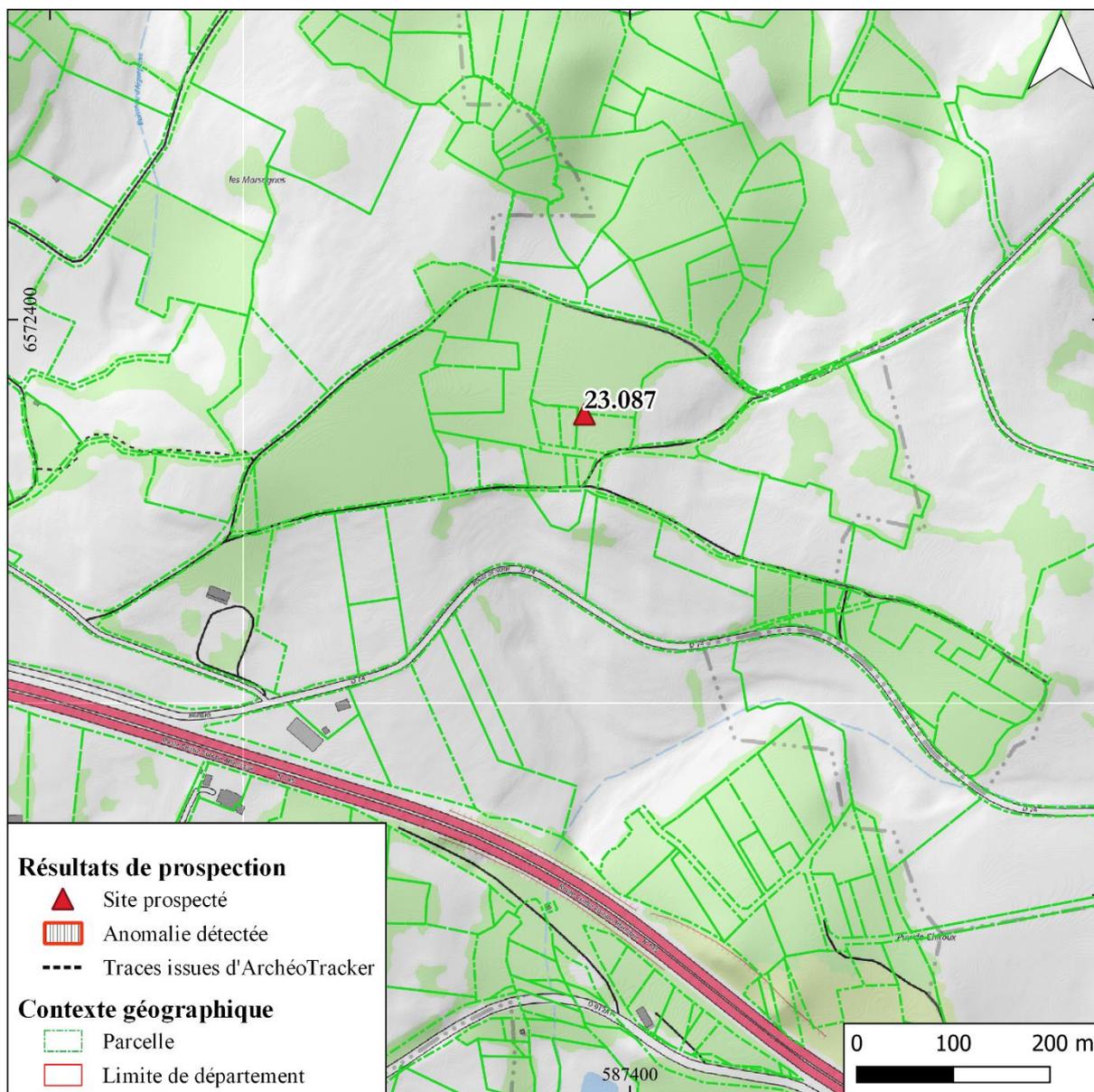


Figure 57 : Carte de localisation des petits temples de Bridiers (SIG : M. Ferré)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 : GRAPHIQUE REPRESENTANT LE NOMBRE DE SITES AYANT FOURNI DU MOBILIER (EN FONCTION DU TYPE DE MOBILIER).....	31
FIGURE 2 : ARRETE D'AUTORISATION D'OPERATION ARCHEOLOGIQUE	40
FIGURE 3 : LIMITE DE CITE (SIG : M. FERRE).....	41
FIGURE 4 : CARTE DES SITES PROSPECTES (SIG : M. FERRE)	42
FIGURE 5 : CARTE DE LOCALISATION DE LA VILLA DES BREUX (SIG : M. FERRE)	43
FIGURE 6 : PROSPECTION DU FANUM DE CHASSAGNAC, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	44
FIGURE 7 : PROSPECTION DU FANUM DE CHASSAGNAC, MISE EN EVIDENCE DES MICRORELIEFS OBSERVES (SIG : M. FERRE)	45
FIGURE 8 : PHOTOGRAPHIE DU TAS DE PIERRE OBSERVE AU FANUM DE CHASSAGNAC, VUE DU NORD (CLICHE : M. FERRE).....	46
FIGURE 9 : PHOTOGRAPHIE DU TAS DE PIERRE OBSERVE A CHASSAGNAC, VUE DE L'OUEST (CLICHE : M. FERRE)..	46
FIGURE 10 : PHOTOGRAPHIE DU MICRORELIEF DU FANUM DE CHASSAGNAC, VUE DE L'EST (CLICHE : M. FERRE)..	47
FIGURE 11 : PROSPECTION DE L'ENCEINTE DU PUY-D'ESPINET, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	48
FIGURE 12 : PROSPECTION DE L'ENCEINTE DU PUY-D'ESPINET, MISE EN EVIDENCE DE LA TRACE REALISEE (SIG : M. FERRE)	49
FIGURE 13 : SCHEMA DES AMAS DE PIERRES OBSERVES SUR LE PUY-D'ESPINET (DAO : M. FERRE).....	50
FIGURE 14 : PHOTOGRAPHIE DE L'AMAS B1, PARTIE EST, VUE DU SUD (CLICHE : M. BOURDOUX).....	51
FIGURE 15 : PHOTOGRAPHIE DE L'AMAS A2, VUE DU SUD (CLICHE : M. BOURDOUX).....	51
FIGURE 16 : PHOTOGRAPHIE DE L'AMAS B1, PARTIE EST, VUE DE L'EST (CLICHE : M. BOURDOUX)	52
FIGURE 17 / PHOTOGRAPHIE DE L'AMAS C1, VUE DE L'EST (CLICHE : M. BOURDOUX)	52
FIGURE 18 : ANOMALIE DETECTEE GRACE AUX MNT DE L'IGN (SIG : M. BOURDOUX)	53
FIGURE 19 : PROSPECTION DU FANUM DU PUY-DE-L'AIGUILLE (SIG : M. FERRE)	54
FIGURE 20 : PROSPECTION DU FANUM DU PUY-DE-L'AIGUILLE, AVEC MISE EN EVIDENCE DES ZONES OU DU MOBILIER ETAIT CONCENTRE (SIG : M. FERRE)	55
FIGURE 21 : PHOTOGRAPHIE DES TROIS PIERRES ALIGNEES OBSERVEES (CLICHE : M. BOURDOUX)	56
FIGURE 22 : PHOTOGRAPHIE DE LA SOUCHE CONTENANT BEAUCOUP DE MOBILIER (CLICHE : M. BOURDOUX)	56
FIGURE 23 : CARTE DE LOCALISATION DU FANUM DE CHASTRES (SIG : M. FERRE)	57
FIGURE 24 : PROSPECTION DU FANUM DE LA-CHAUMETTE (SIG : M. FERRE)	58
FIGURE 25 : PROSPECTION DU FANUM DE LA-LAVASTRE (SIG : M. FERRE)	59
FIGURE 26 : CARTE DE LOCALISATION DE LA FONTAINE DE MASSALVE (SIG : M. FERRE)	60
FIGURE 27 : PROSPECTION DE LA SOURCE AMENAGEE DES AUTOURS (SIG : M. FERRE).....	61
FIGURE 28 : PHOTOGRAPHIE DE LA TOURBIERE DES AUTOURS (CLICHE : M. BOURDOUX)	62
FIGURE 29 : CARTE DE LOCALISATION DU TEMPLE DE SAINT-JULIEN-MAUMONT (SIG : M. FERRE)	63
FIGURE 30 : CARTE DE LOCALISATION DE LA SOURCE DE BRANCEILLES (SIG : M. FERRE)	64
FIGURE 31 : PHOTOGRAPHIE DE L'AMENAGEMENT DE LA SOURCE (CLICHE : M. BOURDOUX)	65
FIGURE 32 : PROSPECTION DE LA FONTAINE DE BERLE, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	66
FIGURE 33 : PROSPECTION DE LA FONTAINE DE BERLE, VUE PLUS PRECISE (SIG : M. FERRE)	67
FIGURE 34 : PHOTOGRAPHIE DE LA FONTAINE DE BERLE, VUE SUD-EST (CLICHE : M. BOURDOUX)	67
FIGURE 35 : PROSPECTION DU FANUM DES PIERRES, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	68
FIGURE 36 : PHOTOGRAPHIE DU CHAMPS OU EST LOCALISE LE SITE (CLICHE : M. FERRE).....	69
FIGURE 37 : PROSPECTION DU FANUM DU TARET, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	70
FIGURE 38 : PHOTOGRAPHIE DE LA FERME DU TARET (CLICHE : M. FERRE).....	71
FIGURE 39 : PROSPECTION DU FANUM DE CHEZ-RIGROS (SIG : M. FERRE)	72
FIGURE 40 : PROSPECTION DU FANUM DE CHEZ-RIGROS, AVEC MISE EN EVIDENCE DES ZONES DE CONCENTRATION DE MOBILIER (SIG : M. FERRE)	73
FIGURE 41 : PROSPECTION DU FANUM DU GRAND-PUYCONNIEUX, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	74
FIGURE 42 : PROSPECTION DU FANUM DU GRAND-PUYCONNIEUX, MISE EN EVIDENCE DES ZONES DE CONCENTRATION DE MOBILIER (SIG : M. FERRE)	75
FIGURE 43 : PROSPECTION DU SANCTUAIRE NATUREL DES FOSSES, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	76
FIGURE 44 : PROSPECTION DU SANCTUAIRE NATUREL DES FOSSES, VUE PLUS PRECISE (SIG : M. FERRE)	77
FIGURE 45 : PHOTOGRAPHIE DE L'ORGANISATION DES PIERRES, VUE DU SUD (CLICHE : M. FERRE)	78

FIGURE 46 : PHOTOGRAPHIE DU RUISSEAU ET DE L'AMENAGEMENT DES PIERRES, VUE DU NORD (CLICHE : M. FERRE).....	78
FIGURE 47 : PROSPECTION DU FANUM DE BORDESOULE (SIG : M. FERRE).....	79
FIGURE 48 : PROSPECTION DU FANUM DES PRES-NEUFS (SIG : M. FERRE).....	80
FIGURE 49 : PROSPECTION DU SANCTUAIRE DE L'HOPITAL, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	81
FIGURE 50 : PROSPECTION DU SANCTUAIRE DE L'HOPITAL, AVEC MISE EN EVIDENCE DES ZONES DE CONCENTRATION DE MOBILIER (SIG : M. FERRE).....	82
FIGURE 51 : PROSPECTION DU FANUM DE MALATIAS, VUE GENERALE (SIG : M. FERRE).....	83
FIGURE 52 : PROSPECTION DU FANUM DE MALATIAS, AVEC MISE EN EVIDENCE DES ZONES DE CONCENTRATION DE MOBILIER (SIG : M. FERRE).....	84
FIGURE 53 : PHOTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE CIRCULAIRE DETECTEE LORS DE L'ETUDE DES IMAGES AERIENNES (CLICHE : M. FERRE).....	85
FIGURE 54 : PHOTOGRAPHIE D'UN DES MURS DE L'ACTUELLE FERME DE CHAMBERY (CLICHE : M. BOURDOUX) ...	86
FIGURE 55 : PHOTOGRAPHIE D'UN DES MURS DE L'ACTUELLE FERME DE CHAMBERY (CLICHE : M. FERRE)	86
FIGURE 56 : PROSPECTION DU FANUM DE MOULIN-LAJARLAUD (SIG : M. FERRE).....	87
FIGURE 57 : CARTE DE LOCALISATION DES PETITS TEMPLES DE BRIDIERS (SIG : M. FERRE).....	88

